

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC**

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

**COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES**

**PAR  
SYLVAIN ROYER**

**« DOLLARD DUBÉ : UN CHERCHEUR ET UN ÉCRIVAIN  
PASSIONNÉ DE LA MAURICIE**

**JANVIER 1999**

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

## RÉSUMÉ

Dollard Dubé naît le 15 septembre 1906 à Trois-Rivières, et décède le 19 novembre 1940. Il venait de fêter son trente-quatrième anniversaire de naissance. Après avoir été instituteur, l'Instruction publique le nomme Inspecteur des écoles rurales pour le district de Nicolet. En marge de ses activités professionnelles, Dubé réalise de nombreuses enquêtes ethnohistoriques et ethnolittéraires, dont certaines seront publiées, mais dont la majorité reste à l'état de manuscrits dans le fonds d'archives Dollard Dubé aux Services des archives du Séminaire Saint-Joseph. Le présent mémoire à pour principal objectif d'analyser et de présenter quelques recherches importantes effectuées par Dubé et d'en démontrer l'apport historiographique certain pour la connaissance historique et littéraire de la Mauricie.

Notre mémoire s'articule autour de quatre chapitres. Intitulé **LA VIE D'UN HISTORIEN ENGAGÉ**, le chapitre I se veut un « essai biographique » sur l'individu. La première partie (De Trois-Rivières à Montréal) rappelle les grandes étapes de la vie de jeunesse de Dubé, en particulier sa vie étudiante au Séminaire Saint-Joseph; puis, nous l'accompagnons dans son voyage à Montréal (De Trois-

Rivières à Montréal), où il prend contact avec la grande ville et la vie universitaire. Enfin, nous le suivons dans sa vie professionnelle et familiale (De Montréal à l'Hôtel-Dieu de Nicolet), qui connaît une fin brutale le 19 novembre 1940.

**L'ETHNOHISTORIEN DES FORGES SAINT-MAURICE** se veut la présentation de l'apport de Dubé à l'ethnohistoire des Forges. Après avoir brièvement exposé les études historiques réalisées avant celles de Dubé sur les Forges Saint-Maurice, nous présentons celles de Napoléon Caron et de Benjamin Sulte. Nous poursuivons en soulignant l'importance d'un événement d'envergure nationale : le pèlerinage historique des Forges Saint-Maurice tenu en juin 1927. Nous terminons ce deuxième chapitre en analysant les travaux originaux réalisés par Dubé entre 1932 et 1938 sur les Forges.

Le troisième chapitre, **L'OBSERVATEUR DE LA VIE DU HAUT-SAINT-MAURICE**, présente le projet d'envergure de Dubé : l'écriture de l'histoire du Haut-Saint-Maurice à travers l'observation de la vie des chantiers. Après avoir exposé le projet de Dubé, qui est toujours à l'état de manuscrit, nous présentons deux travaux forts importants pour la connaissance historique et géographique de la Mauricie, soit les deux manuscrits non publiés respectivement intitulés *Géographie historique de la Mauricie* et *Personnalités mauriciennes*.

Intitulé **LE CONTEUR DU SAINT-MAURICE**, notre quatrième et dernier chapitre se concentre sur la production proprement littéraire de Dubé. Nous

démontrons alors toute l'originalité des écrits de Dubé sur le légendaire des Vieilles Forges Saint-Maurice, en comparant les œuvres de ce dernier à celles de ses contemporains et prédecesseurs. Ses récits fantastiques sur les chantiers du Haut-Saint-Maurice nous permettent quant à eux d'apprécier à leur juste valeur les qualités de conteur et d'écrivain de Dubé, qui se traduit par une volonté de rendre le plus juste possible l'atmosphère particulière des chantiers. Enfin, l'œuvre ethnolittéraire de Dubé trouve son aboutissement dans ses *Légendes indiennes du Saint-Maurice*, œuvre d'anthropologie culturelle dont le contenu trouve sa perfection dans la langue littéraire de Dubé.

## REMERCIEMENTS

À l'hiver 1997, j'entreprends la rédaction du présent mémoire sous la direction bienveillante du professeur Guildo Rousseau. Je lui fait alors part de mes intérêts pour les biographies et la culture autochtone. M. Rousseau me propose alors comme objet d'étude la vie et l'œuvre de Dollard Dubé, dont la production ethnohistorique et ethnolittéraire se situe pendant les années trente. Je dois avouer qu'à ce moment, je me demandais quel serait l'intérêt de réaliser une recherche sur la vie et l'œuvre d'un écrivain de la Mauricie qui m'apparaissait alors comme un « petit instituteur » d'enseignement primaire, amateur d'histoire régionale... Or, après une année de recherches, je dois réviser mes prises de position de départ. Non seulement Dollard Dubé a-t-il le profil de l'historien toujours à l'affût d'une source inédite, mais il se présente à mes yeux comme un ethnologue « avant l'heure », qui ambitionne de réaliser un projet d'envergure : écrire une ethnohistoire et une ethnolittérature du Saint-Maurice de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Notre mémoire de maîtrise est en quelque sorte « l'histoire » de ce projet.

Au terme de ce mémoire, nous remercions donc notre directeur de recherche pour son aide bienveillante et sa généreuse disponibilité. Je tiens tout particulièrement à souligner son grand professionnalisme et son constant enthousiasme, qui ont bien souvent dépassé ses obligations de directeur.

Nous remercions également tout le personnel des Services des archives du Séminaire Saint-Joseph et des archives de Parcs Canada à Québec. Leur aide généreuse nous a permis de reconstruire le projet d'écriture de Dubé, qui est toujours à l'état de manuscrits dans leurs fonds d'archives respectifs

Nous témoignons aussi de notre reconnaissance envers les membres de la famille Dollard Dubé que nous avons réussi à retracer. Leurs témoignages et leurs souvenirs nous ont permis de tracer un portrait plus juste de l'homme que fut Dollard Dubé. Un merci spécial encore à deux « archives vivantes », Messieurs Clément Marchand et Roland Héroux qui, par leurs témoignages plus que touchants, nous ont fait partager une partie de la vie de Dollard Dubé.

Enfin, je tiens à remercier ma famille, qui m'a toujours soutenu et encouragé dans la poursuite de mes études supérieures. Sans leur aide, ce mémoire n'aurait sans doute jamais vu le jour...

À ma mère,  
cette ancienne institutrice

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b>	III	
<b>REMERCIEMENTS</b>	VI	
<b>DÉDICACE</b>	VIII	
<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	IX	
<b>LISTE DES GRAPHIQUES, ILLUSTRATIONS, TABLEAUX ET ANNEXES</b>	X	
<b>CHRONOLOGIE</b>	XII	
<b>INTRODUCTION</b>	1	
 <b>CHAPITRE I LA VIE D'UN HOMME ENGAGÉ</b>		
1.	De Trois-Rivières à Montréal	10
2.	De Montréal à Trois-Rivières	19
3.	De Trois-Rivières à l'Hôtel-Dieu de Nicolet	21
 <b>CHAPITRE II L'ETHNOHISTORIEN DES FORGES SAINT-MAURICE</b>		
1.	Le contexte historique des enquêtes de Dollard Dubé sur les Forges Saint-Maurice	27
2.	Le pèlerinage historique aux Vieilles Forges en juin 1927	31
3.	L'apport ethnologique de Dubé à l'histoire des Forges	36
 <b>CHAPITRE III L'OBSERVATEUR DU HAUT-SAINT-MAURICE</b>		
1.	La pratique des « archives vivantes »	48
2.	<i>La Géographie historique de la Mauricie</i>	71
3.	<i>Les Personnalités mauriciennes</i>	76
 <b>CHAPITRE IV LE CONTEUR DU SAINT-MAURICE</b>		
1.	Les contes et les légendes des Vieilles Forges Saint-Maurice	79
2.	Le fantastique des chantiers du Haut-Saint-Maurice	85
3.	Le légendaire attikamek	94
 <b>CONCLUSION UN CHERCHEUR ET UN TRAVAILLEUR</b>		
 <b>BIBLIOGRAPHIE</b>		
 <b>ANNEXES</b>		
	106	
	114	
	124	

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique I	Origine linguistique	58
Graphique II	Index des chantiers	63
Graphique III	Sources de la <i>Géographie historique de la Mauricie</i>	74
Graphique IV	Origine linguistique des toponymes de la <i>Géographie historique de la Mauricie</i>	75
Graphique V	Sources des <i>Personnalités mauriciennes</i>	77
Graphique VI	Légendes des Forges	81

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

Illustration I	Entrepôts et manufacture d'Anselme Dubé Ltée vers 1925	12
Illustration II	Dollard Dubé membre de l'équipe de hockey du STR	15
Illustration III	Dollard Dubé étudiant en classe de philosophie junior	15
Illustration IV	Dollard Dubé membre de l'Académie Saint-Thomas d'Aquin	16
Illustration V	Dollard Dubé lors de sa graduation, 1929-1930	17
Illustration VI	Informateurs de Dollard Dubé	37
Illustration VII	Le chaland	65
Illustration VIII	Une cage	67
Illustration IX	<i>Jos le Galvaudeux</i>	90
Illustration X	<i>Jos le Galvaudeux</i>	91
Illustration XI	<i>Un loup-garou aux Trois-Rivières</i>	93

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau I	Prix et membership de Dollard Dubé au Séminaire Saint-Joseph	14
Tableau II	Enquêtes de Dollard Dubé sur les Forges Saint-Maurice	41
Tableau III	Les Forges Saint-Maurice	44
Tableau IV	La réédition de l'enquête de 1938	45
Tableau V	Le glossaire des chantiers	53
Tableau VI	Habillement des travailleurs forestiers	69
Tableau VII	Choix de toponymes tirés de la <i>Géographie de la Mauricie</i>	72
Tableau VIII	<i>Contes et légendes des Vieilles Forges</i>	81
Tableau IX	Différences des versions des contes et légendes des Vieilles Forges	82
Tableau X	Récits et légendes des chantiers	87

## ANNEXES

Annexe I	Rapport de l'inspecteur Dollard Dubé	124
Annexe II	Discours de l'abbé Lionel Groulx aux Vieilles Forges Saint-Maurice	125
Annexe III	Plan des Vieilles Forges par Dollard Dubé	135
Annexe IV	Index des chantiers	136
Annexe V	<i>La Géographie historique de la Mauricie</i>	137
Annexe VI	<i>Personnalités mauriciennes</i>	145
Annexe VII	Manuscrit de <i>Jos le Galvaudéux</i>	154
Annexe VIII	Extrait du reportage de Dollard Dubé à la Manouan	162

# L'HOMME ET L'OEUVRE

## CHRONOLOGIE

1879

1<sup>er</sup> mars Naissance du père de Dollard Dubé, Anselme Dubé, à Saint-Narcisse, comté Champlain

1895

6 mars Naissance à Saint-Anne-de-la-Pérade du « maître à penser » de Dollard Dubé, Albert Tessier, fils d'Alphonse Tessier et de Sophie Rompré.

1899

14 novembre Anselme Dubé, père de Dollard, épouse en premières noces Mlle Lucynda Giroux.

1906

15 septembre Naissance à Trois-Rivières de Dollard Dubé

1919

Dollard entreprend des Études Classiques au Séminaire Saint-Joseph. Il est un excellent élève et remporte à plusieurs reprises des prix qui soulignent ses dons pour la composition littéraire.

1926

3 mai Fondation de la Société d'histoire régionale

1927

- 19 juin Pèlerinage historique au Forges Saint-Maurice, sous les auspices de la Société d'histoire régionale et de L'Action française de Montréal.
- 1930 Dollard gagne une bourse de 100 \$ au concours intercollégial des Hautes Études Commerciales avec une thèse touchant Jean Talon.
- Dollard termine ses Études Classiques et entreprend un cours à l'École Normale.
- 1931
- Dollard termine son cours à l'École Normale.
- 1932 Dollard devient instituteur au service de la commission scolaire des Trois-Rivières, plus particulièrement à l'école St-Sacrement.
- 18 octobre Parution dans *Le Nouvelliste* de l'article « Il faut réunir les matériaux qui se rapportent au 3<sup>ème</sup> centenaire ».
- 31 décembre Parution dans *Le Nouvelliste* de l'article « Préparation morale, intellectuelle, matérielle ».
- 1933
- Publication de son ouvrage sur les Vieilles Forges, d'après une documentation orale méthodiquement amassée : *Les Vieilles Forges il y a 60 ans*.
- 27 mars Parution dans *Le Nouvelliste* de l'article « Un et un : Deux »
- Été Début de la campagne de l'abbé Tessier pour l'adoption du régionalisme « Mauricie »
- Juillet Sur les conseils de l'abbé Tessier, Dollard entreprend un voyage dans le Haut-St-Maurice, dans la réserve attikamek de la Manouan. De ce voyage naît un recueil de légendes : *Légendes indiennes du St-Maurice*.
- Août Dollard accomplit un voyage sur le St-Maurice avec les draveurs, et entreprend ainsi ses recherches sur les chantiers

du Haut-Saint-Maurice, qui se terminent en 1936 par un voyage à La Madeleine en Gaspésie.

- |                         |   |
|-------------------------|---|
| 15 août au 29 septembre | Parution dans <i>Le Nouvelliste</i> de la série d'articles « Au pays des légendes. Un séjour au poste de la Manouan ».  |
| 21 octobre              | Utilisation du régionalisme « Mauricie » pour la première fois lors du banquet d'inauguration du Syndicat d'initiative. |
| 14 septembre            | Parution dans <i>Le Bien Public</i> de la légende « L'Enfant dans la lune ».  |

1934

- |            |  |
|------------|--|
| 21 février | Fondation de l'organisation « Le Flambeau ».   |
| 31 mai     | Parution dans <i>Le Bien Public</i> de l'histoire « Une histoire de galvaudeux ».          |
| 30 juin    | Ouverture des fêtes du tricentenaire de la fondation des Trois-Rivières.                   |
| 14 juillet | Dollard épouse en premières noces Mlle Gabrielle Latour, sténographe de profession.        |
| 29 juillet | Parution dans <i>Le Bien Public</i> de l'histoire « L'odyssée d'un vieux roi découronné ». |

1935

- |                      |   |
|----------------------|---|
| 14 février           | Parution dans <i>Le Bien Public</i> de l'histoire à caractère fantastique « Un loup-garou aux Trois-Rivières vers 1880 ». |
| 28 février           | Parution dans <i>Le Bien Public</i> de la légende « Le Diable est aux Forges ».   |
| Juillet              | Parution dans <i>Le Flambeau</i> du texte « L'âme de mon petit pays »   |
| 1 <sup>er</sup> août | Parution dans <i>Le Bien Public</i> de l'histoire « P'tit Louis Descôteaux ».   |

1936

- |                         |  |
|-------------------------|--|
| 27 janvier au 5 février | Parution dans <i>Le Nouvelliste</i> de l'histoire « Autour des œuvres. Histoire d'une poule aux œufs d'or ». |
|-------------------------|--|

- 28 avril Parution dans *Le Nouvelliste* de l'article « Les Terres arables de la Mattawinie ».
- 30 mai Dollard gagne le premier prix, d'un montant de 25 \$, du concours de folklore organisé par *Le Nouvelliste*.
- Novembre Parution dans *Le Mauricien* de l'article « Le Reportage historique ».
- 23 novembre Parution dans *Le Nouvelliste* de l'article « La Façon de procéder dans la recherche historique ».

## 1937

- Parution dans le numéro spécial *Images de la Mauricie du Bien Public* de l'histoire « Le Dimanche du Diable ».
- 26 janvier Parution dans *Le Nouvelliste* de l'article « Économie considérable pour la ville grâce à l'œuvre du Placement des orphelins ».
- 6 février Dollard est nommé par la Société d'histoire régionale au poste d'archiviste-classificateur aux Archives du Palais de Justice des Trois-Rivières.
- Novembre Parution dans *Le Mauricien* de la légende « Madambaskikae ou le lac aux tombeaux ».

## 1938

- Après avoir servi six ans comme instituteur à la commission scolaire des Trois-Rivières, Dollard devient inspecteur des écoles rurales du district de Nicolet.
- 20 août Parution dans *Le Nouvelliste* de l'histoire des Forges Saint-Maurice « Deux siècles de noble histoire : les Forges Saint-Maurice ».

## 1940

- 19 novembre Mort de Dollard Dubé, à l'âge de 34 ans, à l'Hôtel-Dieu de Nicolet. Il laisse dans le deuil son épouse Gabrielle, ses deux fillettes, Huguette, 5 ans et Denise, 3 ans.

## 1964

- Le conseil de la Ville de Trois-Rivières décide de baptiser une rue en l'honneur de Dollard Dubé.
- 25 décembre Mort de Gabrielle Latour Dubé, veuve de Dollard Dubé, à la suite d'un cancer.

## INTRODUCTION

L’importance de Dollard Dubé Dubé dans l’histoire culturelle de la Mauricie ne fait pas l’ombre d’un doute. D’abord, à titre d’ethnohistorien. À au moins deux reprises, il publie des enquêtes ethnohistoriques sur la dernière époque des Vieilles Forges Saint-Maurice — soit celle des McDougall — sur laquelle quelques rares historiens (Sulte et Caron, entre autres) se sont rapidement exprimés. Ethnologue « avant l’heure », Dubé n’hésite pas non plus à remonter les eaux noires du Saint-Maurice afin d’aller étudier *de factu et de visu* les mœurs, us et coutumes de la nation autochtone Attikamek, et ainsi faire œuvre de pionnier dans le champ de l’anthropologie culturelle. Malgré un état de santé déficient, il se soumet encore aux difficiles conditions de vie des hommes des chantiers du Haut-Saint-Maurice, où il réalise des enquêtes ethnolinguistiques sur les métiers de bûcherons et des draveurs. Enfin, il démontre ses dons de conteur en publiant à de nombreuses reprises, dans les revues et journaux trifluviens, de courts récits fantastiques et légendaires soit sur les Vieilles Forges Saint-Maurice, soit encore sur les chantiers du Haut-Saint-Maurice. Ses talents de conteur trouvent leur aboutissement dans son recueil sur les *Légendes indiennes du Saint-Maurice*, qui demeure jusqu’à aujourd’hui le seul document écrit sur le légendaire oral attikamek.

C'est l'aspect de « nouveauté» de ces travaux et publications qui est à l'origine de notre mémoire sur la vie et l'oeuvre de Dollard Dubé. Un tel intérêt trouve encore sa justification dans le fait qu'aucune étude n'a été jusqu'ici réalisée ou publiée sur l'homme et son oeuvre. Et pourtant, Dubé peut intéresser quiconque cherche dans le champ de la biographie à tracer le portrait d'un écrivain toujours à l'affût d'innovation, de créativité et de changement. Mais plus encore, nous voulons surtout démontrer que grâce à ses méthodes d'enquêtes particulières, Dubé réussit à gratifier la Mauricie d'études publiées ou encore inédites, qui se démarquent de celles produites par ses contemporains, aussi bien par l'originalité des sujets choisis que par les méthodes d'enquête qu'ils osent alors utiliser. En d'autres termes, nous voulons faire la preuve que Dubé a légué une oeuvre qui mérite mieux qu'un simple dépôt dans un fonds d'archives.

Notre mémoire s'associe à un genre littéraire particulier, soit la biographie. Genre critiqué s'il en est un, mais qui reconquiert depuis au moins deux décennies sa place dans les Sciences humaines et les Humanités. Suivant Daniel Madelenat elle « [...] unit le référentiel propre à l'histoire (elle relate le vrai) et l'existential, atout de la fiction (le lecteur peut s'identifier à un personnage qu'il perçoit de l'intérieur). [...] Souvent indignée, bâclée, plagiaire, elle n'en témoigne pas moins pour une identité du sujet et une inintelligibilité des consciences<sup>1</sup> ». De fait, la biographie, plus que toute autre discipline, permet de suivre un personnage tout au long de sa vie; elle offre au chercheur, écrit René Pillorget, la possibilité « [...] d'évaluer les difficultés et les chances qu'il [le sujet de la biographie] a rencontrées; de participer à ses combats véridiques, éventuellement à ses triomphes<sup>2</sup> ». En effet, comment ne pas être impressionné devant la ferme volonté de Dubé qui, malgré un état de santé déficient, qui le perdra d'ailleurs à 34 ans, s'oblige à des

1. Daniel Madelenat, « La Biographie aujourd'hui », *Mesure*, p. 58.

2. René Pillorget, « La Biographie comme genre historique », *Revue d'histoire diplomatique*, n° 1-2, 1982, p. 10.

voyages d'études dans les terres sauvages attikameks et dans les rustres chantiers du Haut-Saint-Maurice pour réaliser des enquêtes les plus justes et les plus exhaustives. Comment ne pas ressentir quelque fierté, voire de s'identifier malgré soi à l'homme qui, au temps de ses études classiques, au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, remporte à maintes reprises des prix d'excellence pour la valeur de ses travaux littéraires. La biographie permet de découvrir de tels faits. Mieux encore, soutient Pierre Guiral, par elle le chercheur prend « [...] conscience de l'infinie diversité humaine et surtout de mesurer l'importance du facteur individuel sur le cours des événements : le poids de la lucidité, du courage [...]»<sup>3</sup> Courage, voilà aussi la valeur humaine qui définit pleinement la vie de Dollard Dubé. Il dira lui-même un jour à un ami : « J'aime mieux mourir sur la brèche que de laisser un pouce de besogne ». Cette pensée sera le leitmotiv de sa vie. Il n'hésitera jamais à se donner corps et âme pour à sa famille, à son travail d'instituteur et d'inspecteur d'école et, par-dessus tout à sa passion pour l'histoire régionale. Lorsque l'abbé Albert Tessier lance en 1924 un appel au réveil de la conscience régionale pour la préparation des Fêtes du Tricentenaire de 1934, Dubé y répond tel un soldat qui accourt lors de l'appel national. En quelques années, il donne à la Mauricie une oeuvre ethnohistorique et ethnolittéraire à la fois originale et singulière.

\*

Par la diversité de ses publications, Dollard Dubé témoigne aussi de son audace à vouloir toujours innover. Le témoignage à ce sujet de l'écrivain Clément Marchand, qui fut d'ailleurs l'un de ses compagnons de classe, est très révélateur : « Moi et Dollard Dubé, nous confie-t-il lors d'un entretien, seront des rares qui réussiront à se détacher du « moule » préconisé par l'enseignement classique de l'époque ». En fait, cette volonté de

---

3. Cité par René Pillorget, *op. cit.*, p. 41.

briser les barrières imposées par la société de l'époque caractérise bien la personnalité de Dubé. Il ne craint pas de sortir des méthodes d'enquêtes

traditionnelles; tout objet d'étude quelque peu marginal lui apparaît digne d'être retenu. Aussi n'est-il pas surprenant de le voir s'intéresser tantôt à une époque de l'histoire des Forges délaissée par les autres historiens, tantôt aux chansons et aux légendes folkloriques les plus insolites, tantôt encore au sémantisme historique des pratiques discursives des hommes des chantiers du Haut-Saint-Maurice. Pionnier en ce dernier domaine, il crée à partir d'enquêtes orales auprès d'anciens travailleurs des chantiers un glossaire nominal et discursif de l'univers linguistique forestier du Haut-Saint-Maurice. Ce glossaire, fort juste, témoigne de la volonté de Dubé de pénétrer l'univers sociolinguistique des hommes des chantiers. Son manuscrit encore inédit et intitulé *Géographie historique de la Mauricie* atteste de sa ferme intention de réaliser une histoire totale de la vallée du Saint-Maurice, dont les assises doivent être à ses yeux obligatoirement géographiques. Enfin, Dubé n'hésite pas à aller à l'encontre des mentalités de son temps à l'endroit des autochtones. Il est le premier laïc contemporain connu à se rendre à la Manouan avec l'intention de colliger *in extenso* les récits mythiques et légendaires des Attikameks. Réussissant là où plusieurs avant lui avait échoué, il en revient non seulement avec un matériel ethnohistorique qui dépeint avec fidélité et précision la vie quotidienne des Attikameks au début du XX<sup>e</sup> siècle, mais avec un corpus de légendes orales, qui demeure encore aujourd'hui le seul témoin de la mythologie particulière des Attikamek.

\*

Le genre biographique implique néanmoins un certain nombre de méthodes d'enquêtes particulières et rigoureuses. D'abord, le biographe doit dès le départ constituer

la chronologie la plus juste et la plus exhaustive possible des événements qui ont marqué la vie du personnage étudié. Nous nous sommes, à notre tour, pliés à cette discipline, afin de connaître avec précision les étapes intellectuelles, scolaires, professionnelles, etc., qui ont déterminé le parcours biographique de Dubé. Cela nous a permis de dégager les grandes périodes de production historique et littéraire de Dubé, qui se déroule entre 1932 et 1938, période assez courte mais riche en productions diverses. Par la suite, nous avons lu tout ce que Dubé avait écrit au court de sa courte carrière, y compris les manuscrits ou les textes inédits contenus dans son fonds d'archives déposés au Service des archives du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières. Sa correspondance personnelle, en particulier celle avec l'abbé Tessier, nous a été fort précieuse; non seulement nous a-t-elle renseigné sur ses sentiments personnels à l'égard de son maître à penser, mais aussi sur ses croyances personnelles et sur ses opinions à propos de la société de son temps. Enfin, la lecture de sa production littéraire nous a révélé ses champs d'intérêts privilégiés, qui demeurent diversifiés mais inspirés par un même thème central : la rivière Saint-Maurice.

Dans le but de tracer le portrait le plus juste possible de Dubé, nous avons encore confronté nos hypothèses aux témoignages de personnes ayant connu ou fréquenté Dubé au cours de sa vie. L'exercice n'a pas été vain. Certains témoignages confirmaient nos recherches sur le terrain; d'autres les contredisaient, nous forçant alors à vérifier à nouveau nos sources, à en trouver de nouvelles susceptibles d'étoffer nos premières découvertes, voire d'orienter nos recherches sur d'autres pistes. Ainsi il n'est pas vrai comme l'affirme un certain témoin que Dubé n'apprécie guère les exhibitions publiques; bien au contraire, il participe activement à l'Académie Saint-Thomas-D'Aquin du Séminaire Saint-Joseph, dont le but est précisément de favoriser les manifestations publiques (par des discours, pièces de théâtre, etc.) de ses membres. Le plus souvent concordants, ces témoignages nous ont éclairé sur certains points nébuleux de la vie de Dubé, surtout quant à sa vie familiale.

Notre méthodologie fait enfin appel à la représentation de données sous forme de graphiques et de tableaux. Une telle façon de faire facilite à notre avis la compréhension du contenu des enquêtes ethnohistoriques et ethnolinguistiques de Dubé. Elle met encore en évidence les aspects novateurs de ses enquêtes sur le terrain. Ainsi son ajout de motifs folkloriques aux récits des légendes sur le Diable des Forges, ou encore sa recension exhaustive du vocabulaire utilisé par les hommes des chantiers du Haut-Saint-Maurice, sans parler des corrections successives qu'il apporte à ses textes littéraires, dans le but d'en améliorer la qualité narrative et esthétique, prouvent que Dubé a les qualités d'un écrivain qui a été à la bonne école. Sa mort à l'âge de 34 ans a malheureusement mis fin à une carrière d'écrivain prometteuse.

\*

Notre mémoire s'articule autour de quatre chapitres orientés vers un même but : démontrer en toute objectivité que Dollard Dubé a légué, par ses méthodes d'enquêtes innovatrices, un certain nombre de travaux d'envergure qui honore la Mauricie d'un héritage culturel certain. Intitulé **LA VIE D'UN HISTORIEN ENGAGÉ**, le chapitre I se veut un « essai biographique » sur le personnage. La première partie (De Trois-Rivières à Montréal) rappelle les grandes étapes de la vie de jeunesse de Dubé, en particulier sa vie étudiante au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, où il fait la rencontre de l'abbé Albert Tessier dont l'influence sera déterminante pour lui; puis, nous l'accompagnons dans son voyage vers la métropole canadienne (De Trois-Rivières à Montréal), où il prend contact avec la grande ville et la vie universitaire. C'est une période très difficile pour lui. Parti à Montréal avec l'intention de faire une brillante carrière dans le journalisme d'opinion, il aboutit à l'École normale Jacques Cartier où il décroche un brevet d'enseignement élémentaire. C'est néanmoins au contact de la ville que Dubé découvre au

fond de lui-même les valeurs et les aspirations qu'il tentera par la suite de mettre en pratique. Enfin, nous le suivons dans sa vie professionnelle et familiale (De Montréal à l'Hôtel-Dieu de Nicolet), qui connaît une fin brutale le 19 novembre 1940.

**L'ETHNOHISTORIEN DES FORGES SAINT-MAURICE** est le titre de notre deuxième chapitre. Nous y présentons l'apport de Dubé à l'ethnohistoire des Forges. Rares sont en effet les historiens qui se sont penchés autant que lui sur la période pendant laquelle les Forges étaient entre les mains des McDougall. Certes, rappelons-nous les études antérieures réalisées par Benjamin Sulte et Napoléon Caron, mais c'est pour y voir jusqu'à quel point Dubé leur est redevable à titre d'historien. Enfin, nous émettons l'hypothèse que le travail ethnohistorique de Dubé sur les Forges Saint-Maurice s'inscrit dans un mouvement de mémorisation d'envergure nationale dont l'âme inspiratrice est l'Action française et son chef de file l'abbé Lionel Groulx. La participation de l'un et de l'autre au pèlerinage historique sur les ruines même des Forges en juin 1927 révèle une prise de conscience nationale vis-à-vis les lieux de l'histoire qui ont valeurs de symboles et de mythes. À l'instar des élites mauriciennes et trifluviennes, Dollard Dubé adhère avec enthousiasme au mouvement prôné par L'Action française. Sans hésiter, il fait sienne la sauvegarde des ruines des Forges Saint-Maurice.

Le troisième chapitre, **L'OBSERVATEUR DE LA VIE DU HAUT-SAINT-MAURICE**, présente le projet d'envergure de Dubé : son ambition d'écrire l'histoire du Haut-Saint-Maurice, avec comme point d'ancre celle de ses chantiers de coupe de bois. Nous avions le choix de présenter ce projet de plusieurs façons. Nous avons tout particulièrement cherché à décrire le contenu de l'enquête de Dubé sur les chantiers, qui est

toujours inédite et toujours peu exploitée, sinon encore tout à fait ignorée<sup>4</sup>. L'ampleur de son enquête sur le terrain, qui forme un manuscrit de 250

pages, nous a néanmoins obligé de faire un choix parmi les sujets ou les thèmes traités par Dubé. Il en est de même de son manuscrit intitulé la *Géographie historique de la Mauricie*, dans lequel Dubé répertorie, annote, commente les toponymes qui couvrent le territoire de la Mauricie. Nous terminons le chapitre avec la présentation d'un autre manuscrit, aussi inédit, intitulé *Personnalités mauriciennes* qui, quoique moins complet que le précédent, se veut une chronique vivante de la vie des personnages qui découvrent et habitent le Haut-Saint-Maurice au siècle dernier.

Intitulé **LE CONTEUR DU SAINT-MAURICE**, notre quatrième et dernier chapitre se concentre sur la production proprement littéraire de Dubé. Deux genres apparentés l'intéressent tout particulièrement : le conte folklorique et le récit fantastique. Comme le démontre Albert Tessier dans son anthologie des *Contes et légendes des Vieilles Forges* (1954), Dubé apporte un souffle nouveau au corpus légendaire des Forges. Grâce à ses enquêtes orales ou à ses intuitions de conteur, il ajoute un certain nombre de motifs légendaires à ceux exploités par ses prédécesseurs (Caron, Fréchette, Sulte), ou donne des versions différentes ou complémentaires au motifs déjà existants dans la tradition orale. Ses récits fantastiques sur les chantiers du Haut-Saint-Maurice, qui sont tantôt des textes purement fictifs, tantôt des textes de facture référentielle demeurent toujours originaux. Enfin, l'œuvre ethnolittéraire de Dubé trouve son aboutissement dans ses *Légendes*

---

4. Notons toutefois que Normand Lafleur réfère abondamment dans ses deux ouvrages *La Drave en Mauricie: des origines à nos jours. Histoire et traditions* (Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1970, 174 p.) et *La Drave: des origines à nos jours* (St-Boniface, Éditions du Grand Rang, Recherche ethnologique, 1995, 87 p.) aux enquêtes de Dubé sur les chantiers du Haut-Saint-Maurice. Pour une bibliographie complète des travaux parus sur les chantiers, voir René Hardy et coll., *La Mauricie et les Bois-Francs : inventaire bibliographique, 1760-1975* (Montréal, Éditions du Boréal Express, coll. Mékinac, n° 2, 1977. 389 p.) et René Hardy et Guy Trépanier, *Bibliographie de la Mauricie* (Québec, IQRC, document de recherche n° 27, 1991, 294 p.).

*indiennes du Saint-Maurice* (1933) : oeuvre d'anthropologie culturelle dont le contenu mythique trouve sa perfection dans la langue littéraire de Dubé.

# CHAPITRE I

## LA VIE D'UN HOMME ENGAGÉ

### 1. De Trois-Rivières à Montréal

Écrire une biographie satisfaisante d'un individu n'est parfois guère aisé, surtout lorsque les documents sur sa vie (fonds d'archives, témoignages de la parenté, articles de revues ou de journaux...), bien que de qualité, demeurent sinon introuvables, du moins en nombre insuffisant. Cependant, notre démarche épouse, malgré cette difficulté, les recommandations faites par des biographes de renom, qui soutiennent que le biographe ne doit pas tomber dans « l'inventif », et « [...] que le héros [de la biographie] ne doit pas après quelques mois, commencer à parler de lui-même, à reconstituer des faits et des épisodes dont il n'y a nulle trace dans les archives<sup>1</sup> ». Jacques Le Goff ajoute d'ailleurs à ces propos : « Il faut, en effet, plus que pour tout autre objet d'étude historique, savoir ici respecter les manques, les lacunes que laisse la documentation, ne pas vouloir reconstituer ce que cachent les silences de et sur [l'objet d'enquête], les discontinuités et les disjonctions aussi, qui rompent la trame et l'unité apparente d'une vie<sup>2</sup> ».

---

1. Georges Dethan, « Une conception nouvelle de la biographie », *Revue d'histoire diplomatique*, n°s 1-2, 1982, p. 66.

2. Jacques Le Goff, *Saint-Louis*, Paris, Gallimard, 1996, p. 16.

C'est donc en respectant ces conseils judicieux que nous abordons la biographie de Dollard Dubé. Notre présentation se veut donc davantage une introduction à la vie de Dollard Dubé qu'une biographie complète du personnage. En fait, devant le manque de sources et la rareté des documents d'archives, que nous avons pour la totalité consultés, nous sommes en droit de nous demander si une biographie qui lui rendrait véritablement justice sera réalisable un jour. Malgré tous ces obstacles, nous osons tout de même présenter les trois « étapes » les plus importantes de la vie de Dollard Dubé. Nous commencerons par sa jeunesse et sa vie étudiante au Séminaire Saint-Joseph, pour ensuite le suivre dans les rues de Montréal. Enfin, nous décrirons la dernière époque de sa vie, celle qui se déroule entre 1932 et 1940, au cours de laquelle Dubé, tout en poursuivant sa carrière d'instituteur, puis d'inspecteur d'école, entreprend un vaste projet de publication sur l'ethnohistoire et l'ethnolittérature de la Mauricie.

\*

Joseph-Alfred-Dollard Dubé naît le 15 septembre 1906 à Trois-Rivières. Fils d'Anselme Dubé et de Lucynda Giroux, il passe toute son enfance dans les rues animées du centre-ville. Il réside avec ses parents, son frère et ses cinq sœurs<sup>3</sup>, tantôt sur la rue Ste-Marie, tantôt sur la rue Plaisante, tantôt encore sur la rue Champflour. Nous savons cependant peu de chose de son enfance et de son adolescence. Son père est d'abord menuisier avant de devenir un important commerçant de bois de construction ou fabricant de meubles et d'ornement d'église à Trois-Rivières, entre les années 1920 et 1927. Spécialisée dans la confection de meubles et d'ornements pour les édifices religieux, ainsi que dans la fabrication de portes et de châssis, son usine est l'une des plus importantes de la région. L'incendie des entrepôts (voir photographie I, page 12), le 23 juin 1927, alors

---

3. Dollard aura un frère, Alphonse qui décède à l'âge de 14 ans des suites d'une grave crise de fièvre.

situés sur la rue Bellefeuille à Trois-Rivières, fait la première page des journaux locaux<sup>4</sup>. Le 23 août suivant, Anselme Dubé meurt des suites d'une courte maladie<sup>5</sup>. Il était âgé de 48 ans. Après son décès, les bâtiments et les terrains de sa compagnie sont vendus sans doute à Adélard Sévigny, qui agrandit les bâtisses, mais conserve la fonction première des lieux, soit la confection de portes et de châssis. Anselme Dubé n'était pas seulement un important marchand de bois. De 1921 à 1925, il est échevin de la ville des Trois-Rivières et participe à l'essor socio-économique de ses concitoyens<sup>6</sup>. Le jeune Dollard a donc 20 ans lorsque son père meurt.

\*

ILLUSTRATION I  
Entrepôts et manufacture d'Anselme Dubé Ltée vers 1925<sup>7</sup>



\*

- 
4. « Un gros incendie à l'usine de Anselme Dubé », *Le Bien Public*, 24 juin 1927, p. 1 et « L'incendie chez Ans. Dubé Ltée », *Le Bien Public*, 25 juin 1927, p. 1.
  5. Voir à ce sujet les articles nécrologiques suivants : « M. Anselme Dubé, ex-échevin, meurt, hier soir, à l'hôpital foudroyé par une syncope », *Le Nouvelliste*, 21 août 1927, p. 1.; « Les Zouaves ont fait d'imposantes obsèques à l'ex-échevin Dubé », *Le Nouvelliste*, 27 août 1927, p. 3.
  6. Le Service des archives de Trois-Rivières a été fermé à la population pendant tout l'été 1998. La seule archiviste de la ville était alors en congé de maladie; à la fin du mois d'août, les autorités ne savaient toujours pas la date de son retour... La consultation d'archives qui concernent Anselme Dubé (évaluation foncière, décisions prises alors qu'il était échevin, etc.) nous aurait à n'en pas douter éclairé sur l'individu qu'il était.
  7. Tirée de *Almanach des adresses de la cité des Trois-Rivières, 1924-1925*, p. 8.

Les quelques rares notices biographiques sur Dollard Dubé nous apprennent peu de choses sur son enfance et sur ses premières années de jeunesse. Il entre au Séminaire Saint-Joseph en septembre 1919, et en ressort 11 ans plus tard, avec son diplôme d'études classiques. La durée anormalement longue de ses études — la durée normale d'un cours classique à l'époque est de neuf ans — nous porte à croire qu'il reprend quelques années scolaires. Pourquoi ? Aucune réponse précise nous est fournie par son fonds d'archives ou sa parenté. On sait cependant que sa santé est déficiente et qu'il éprouvera toute sa vie de graves problèmes aux reins. Sa mort à l'âge seulement de 34 ans porte à croire qu'il décède des suites de complications rénales. Une telle faiblesse physiologique aurait alors nui à ses études. Cependant, selon le témoignage de Madame Marcelle Roussel, le retard du jeune Dubé à obtenir son diplôme d'études classiques s'expliquerait plutôt par la crainte de Dollard à se présenter aux examens. Avant chaque contrôle scolaire, il mémorise en effet à la perfection ses leçons en compagnie de ses sœurs. Hélas, il perd tous ses moyens devant le questionnaire officiel<sup>8</sup>. Échoue-t-il, pour cette raison, quelques années scolaires ? Peut-être. Une telle frayeur ou phobie trouverait encore confirmation dans la remarque suivante de l'abbé Tessier à son sujet : « Il n'avait rien du talent facile qui conquiert sans effort les premières places <sup>9</sup> ».

Et pourtant, malgré un état de santé précaire, le jeune Dollard obtient de très bons résultats scolaires dans les matières particulières aux Humanités (voir tableau I, page 14). Au cours de sa dernière année d'études, il est même récipiendaire de la bourse de l'École des Hautes Études Commerciales de l'Université de Montréal. D'une valeur de 100 \$, cette bourse, qui est offerte au meilleur étudiant de tous les collèges classiques de la Province, lui est attribuée pour sa composition sur l'Intendant Jean Talon<sup>10</sup>. Le jeune Dubé participe encore aux jeux et aux sports de ses camarades de classes. Il fait d'ailleurs partie du club

8. Entretiens avec Madame Marcelle Roussel, nièce de Dollard Dubé, 28 juillet 1998.

9. Albert Tessier, « Une rue Dollard Dubé », *Le Ralliement*, 1964, p. 232.

10. Séminaire Saint-Joseph aux Trois-Rivières, année académique 1929-1930.

de hockey du Séminaire pour l'année 1925-1926. Enfin, il prend part aux activités de l'Académie Saint-Thomas-d'Aquin<sup>11</sup> du Séminaire de Trois-Rivières. Il en devient même le président au cours de l'année 1929.

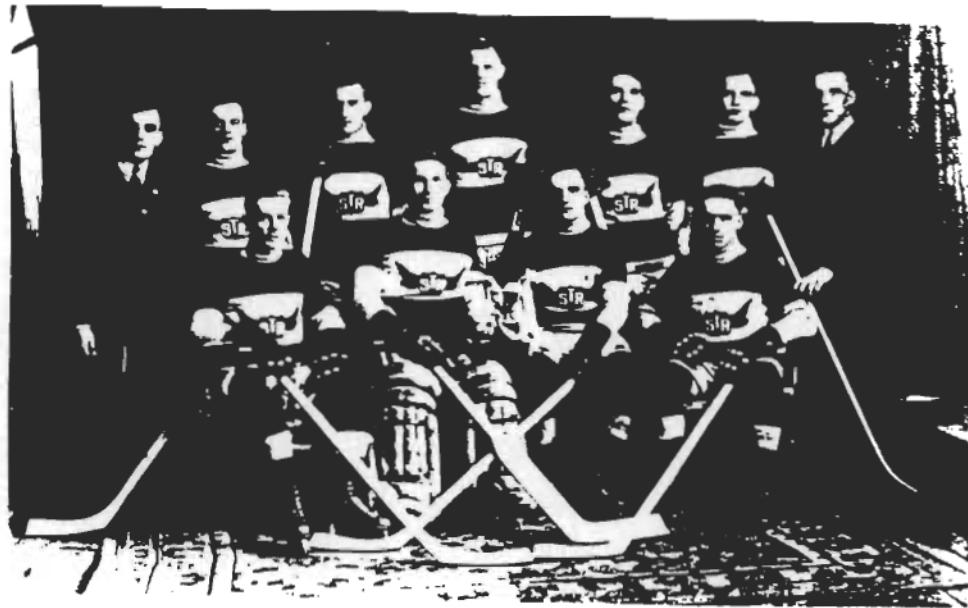
TABLEAU I PRIX ET MEMBERSHIP DE DOLLARD DUBÉ SÉMINAIRE SAINT-JOSEPH, 1919-1930		
ANNÉE SCOLAIRE	PRIX REÇUS	ORGANISATION
1920-1921, Sixième	Mention Honorable, Composition	
1921-1922, Sixième	Premier prix, Composition	
1922-1923, Cinquième	Mention Honorable, Géographie	
1923-1924, Quatrième	Deuxième prix, Composition	
1925-1926, Belles Lettres	Mention Honorable, Composition	
1926-1927, Rhétorique	Mention Honorable, Composition  Prix Tessier : Mention Honorable (Élocution)	<u>Congrégation de la Sainte-Vierge</u> : Troisième élection (Lecteur)  <u>Académie Saint-Thomas-d'Aquin</u> : (Bibliothécaire)
1927-1928, Rhétorique	Mention Honorable : musique vocale	<u>Académie Saint-Thomas-d'Aquin</u> (Censeur)
1928-1929 Philosophie (2 <sup>ème</sup> )	Mention Honorable : Philosophie  Médaille Strathcona (meilleur cadet de la troupe)	<u>Congrégation de la Sainte-Vierge</u> : Troisième élection (conseiller)  <u>Académie St-Thomas-d'Aquin</u> : Vice-président  <u>Le Gouret</u> : Club « Lafleche » : Gérant
1929-1930 Philosophie (1 <sup>ère</sup> )	Deuxième prix : chant  Prix « Le Bien Public » : offert au président de l'Académie Saint-Thomas-d'Aquin  Prix du concours des Hautes Études Commerciales : premier prix (100\$) pour sa thèse touchant Jean Talon.	<u>Congrégation de la Sainte-Vierge</u> : Première élection (secrétaire)  <u>Académie Saint-Thomas-d'Aquin</u> : Président

Source : *Séminaire Saint-Joseph aux Trois-Rivières, année académique 1919-1930*.

\*

C'est pendant ses études classiques que Dubé fait la rencontre de son mentor — l'abbé Albert Tessier — dont l'influence sera déterminante sur sa carrière d'écrivain. Quand

11. L'Académie Saint-Thomas-d'Aquin a pour objectif de favoriser l'élocution des étudiants doués pour



### ILLUSTRATION II

Dollard Dubé, membre de l'équipe de hockey du Séminaire

1925-1926

Deuxième rangée, deuxième à partir de la gauche

ASTR. 0049-257-080



### ILLUSTRATION III

Dollard Dubé, étudiant classe de Philosophie Junior

1928-1929

Première rangée, premier à partir de la droite

ASTR. 0049-257-082



ILLUSTRATION IV  
Dollard Dubé, membre de l'Académie Saint-Thomas-d'Aquin  
1926-1927  
ASTR 021 M1 002



**ILLUSTRATION V**  
Dollard Dubé, graduation 1929-1930  
Séminaire Saint-Joseph  
Deuxième rangée, quatrième à partir de la gauche  
ASTR 0021 M / 7903

a lieu exactement leur rencontre, nous ne le savons pas. Cependant, nous avons la quasi certitude que Tessier, qui enseigne au Séminaire entre 1919 et 1927, est l'un de ses principaux professeurs à partir de sa réthorique (1926-1927). Quelques temps après sa mort, son épouse rappelle d'ailleurs en ces termes l'influence du prélat sur son mari : « [...] son ciel, il vous le doit, sa force, c'était la vôtre, tout le bon en lui venait de vos directions, je le sais mieux que personne<sup>12</sup> ». L'abbé Tessier a-t-il perçu le sentiment d'affection et de reconnaissance que lui vouait Dubé? Sans doute. Nous n'en avons cependant aucune preuve : ni dans sa correspondance, ni dans ses ouvrages, Tessier ne mentionne pas ses sentiments réels envers son collaborateur et fils spirituel, si ce n'est dans quelques articles, où il rappelle les mérites de Dollard en tant que chercheur<sup>13</sup>. Une explication plausible : Tessier répond avec parcimonie à sa trop nombreuse correspondance qui s'amarre sans cesse sur son bureau du Séminaire : « Comment voulez-vous que je réponde à une lettre de trois pages en moins de quelques lignes ? La réponse doit être en conséquence de la lettre reçue », dit-il, un jour, à son secrétaire Clément Marchand<sup>14</sup>. Tessier pouvait aussi prodiguer son affection à Dubé lors de leurs fréquentes rencontres. Inutile alors de lui dire par lettre jusqu'à quel point il l'apprécie et qu'il lui accorde tout son soutien paternel. Avant de quitter le Séminaire en 1930, Dubé participe avec Tessier à la reconstitution des archives du Séminaire, qui sont pour la plupart détruites par le grave incendie du 13 novembre 1929.

\*

Reçu bachelier ès Arts en juin 1930, Dubé entreprend donc à l'âge de 24 ans sa vie

- 
12. Lettre de Madame Gabrielle Dubé à M. l'abbé Albert Tessier, janvier 1941 (ASTR, Fonds Dollard Dubé, 0014-P1-97).
13. « La Vie ardente de Dollard Dubé », *Fioretti*, 21 décembre 1940, p. 1-2; « Une rue Dollard Dubé », *Le Bien Public*, 11 décembre 1964, p. 7; « Une rue Dollard Dubé », *Le Ralliement*, vol. 1964, p. 232-233.
14. Entretiens avec Clément Marchand, 21 juillet 1998.

de travailleur. Aux dires de Clément Marchand, lui et Dollard sont les rares « lunatiques » qui réussissent à se détacher du « moule » préconisé par l'enseignement classique de l'époque<sup>15</sup>. Quelles sont alors ses ambitions, ses motivations, ses projets, en regard de l'avenir qui s'ouvre devant lui? Un objectif immédiat semble l'animer : celui de devenir journaliste d'opinion. Pour y arriver, il décide de s'exiler dans la grande métropole montréalaise. Son exil sera de courte durée...

\* \* \*

## 2. De Montréal à Trois-Rivières

Dubé arrive à Montréal au cours de l'été 1930, confiant de devenir journaliste d'opinion. Pour arriver à ses fins, le jeune trifluvien poursuit ses études à l'Université de Montréal. Mais il ne s'y plaît guère. Aussi, abandonne-t-il ses études universitaires. Un tel abandon<sup>16</sup> est-il dû à un manque de moyens matériels, comme le soutient Albert Tessier<sup>17</sup>? Peut-être. Dans sa lettre à Albert Tessier, datée du 23 avril 1931, il lui fait cet aveu surprenant de quitter l'Université : « [...] je n'en suis que plus content.<sup>18</sup> », lui confie-t-il. Après une telle confidence, il devient difficile de croire que Dubé abandonne ses études universitaires uniquement à cause d'un manque de moyens matériels. On peut supposer que Dubé ne trouve guère de satisfaction dans les cours qu'il reçoit. Son séjour à Montréal lui permet cependant de faire quelques rencontres significatives. Ainsi Édouard Montpetit et l'abbé Lionel Groulx lui ouvrent leurs portes et cherchent un moyen d'aider le jeune Dubé à se décrocher un emploi : Groulx lui signe une lettre de recommandation et

15. *Ibid.*

16. Lettre de Dollard Dubé à l'abbé Albert Tessier, 23 avril 1931 (ASTR, 0014-P1-97).

17. Albert Tessier, « Une rue Dollard Dubé », *op. cit.*, p. 232.

18. Lettre de Dollard Dubé à Albert Tessier, *op. cit.*

Montpetit s'apprête à le faire quand Dubé écrit sa lettre du 23 avril 1931 à l'abbé Tessier<sup>19</sup>. Ces deux lettres permettent à Dubé d'obtenir un rendez-vous avec le directeur du *Devoir*, Omer Héroux, qui écoute attentivement Dubé lui faire part de son intention de se lancer dans le journalisme. Héroux met cependant un frein aux ardeurs du jeune homme et lui conseille plutôt de ne pas se

[...] lancer tout de suite dans la carrière. Si vous pouvez vous trouver une autre position qui puisse vous faire vivre honorablement, tout en vous permettant de continuer à étudier, à vous documenter, à observer, je crois que ce serait mieux, d'ici à quelques années. Quand vous vous sentirez « bien ferré », comme on dit, sur presque toutes les questions d'actualité, (surtout au point de vue canadien) si vous pouvez étayer toutes vos connaissances par des principes solides, vous pourrez alors commencer à « produire » un peu... en signant vos articles, a-t-il ajouté avec un fin sourire un peu narquois<sup>20</sup>.

Inquiet, Dollard part donc à la recherche d'une « position convenable ». Cette quête ne se fait pas sans heurts et est pour le jeune homme la « plus rude expérience de toute [sa] vie<sup>21</sup> ». C'est à cette époque de « souffrances » que Dollard développe son idéal de vie ; à ce propos, il confie à Albert Tessier « [...] faire du bon à mes semblables » ; « Ce serait pour moi, ajoute-t-il, la plus haute forme de mon devoir, en même temps que la meilleure expression de ma reconnaissance envers mon *Alma Mater*, et, d'une manière précise, envers vous<sup>22</sup> ». Dubé réussit à trouver un emploi qui lui convient au Collège Jean de Brébeuf, en tant que professeur. Son retour à Trois-Rivières au cours de l'été 1932 nous porte à croire que ce poste de professeur ne répond guère à ses goûts. Avant son retour précipité dans la cité trifluvienne, Dubé obtient néanmoins son brevet d'enseignement de l'École normale de

---

19. *Ibid.*

20. *Ibid.*

21. *Ibid.*

22. *Ibid*

Montréal, ce qui lui permet d'embrasser la carrière d'instituteur.

\* \* \*

### 3. De Trois-Rivières à l'Hôtel-Dieu de Nicolet

Les neuf dernières années de la vie de Dollard Dubé sont sans doute ses plus heureuses et ses plus productives. De retour à Trois-Rivières, Dubé accepte le poste d'instituteur que lui offre la Commission scolaire des Trois-Rivières. Il enseigne pendant près de six ans à l'école Saint-Sacrement. Certains documents pédagogiques contenus dans son fonds d'archives au Séminaire de Trois-Rivières nous porte à croire qu'il enseigne le français. Le 7 juillet 1934, il épouse Gabrielle Latour, fille de Désiré Latour et de Régina Boudreau, qui exerce alors le métier de sténographe. Ensemble, ils ont deux enfants, Huguette et Denise<sup>23</sup>, qui ont 5 et 3 ans à la mort de leur père. Dubé est un homme fidèle et d'une grande générosité de cœur. À sa mort, sa femme confiera : « Nous avons vécu six années d'entente parfaite, quoiqu'il ait eu de temps à autres des frictions un peu rudes, et je suis heureuse de constater aujourd'hui qu'il n'a jamais éprouvé le besoin de chercher en dehors de son foyer, même un ami<sup>24</sup> ».

Pendant ces mêmes années, Dubé réalise ses plus importantes enquêtes ethnohistoriques et ethnolittéraires : celles notamment sur les Vieilles Forges Saint-Maurice, sur les chantiers du Haut-Saint-Maurice et sur le légendaire Attikamek. Dubé donne encore des cours privés à « des enfants arriérés ou qui ont de la difficulté à apprendre<sup>25</sup> ». Puis en 1938, le département de l'Instruction publique le nomme Inspecteur des écoles rurales

23. Les rubriques nécrologiques de l'époque parlent de deux fillettes répondant aux noms d'Yvette et Denise. Après avoir consulté quelques membres de la famille, il semble que le nom d'Yvette doit être remplacé par celui d'Huguette (Entretiens avec Lucille Audelin, 21 juillet 1998).

24. Lettre de Madame Dollard Dubé à l'abbé Albert Tessier, 10 décembre 1940 (ASTR, 0014-P1-97).

25. « Cours privés. Dollard Dubé », *Le Nouvelliste*, samedi 26 août 1933, p. 2.

pour le district de Nicolet, avec résidence dans cette dernière ville. Il convoite ce poste prestigieux depuis quelques années, et il ne néglige rien pour l'obtenir (examens, cours et révisions théoriques, etc.). Il croit qu'il réussira à y faire un bout de sa vie. Il pense que l'exercice de la fonction d'inspecteur, tout en lui assurant une aisance honorable, lui permettra de se consacrer à ses travaux de recherche en cours et d'en amorcer d'autres dont il rêve. Il n'en fut pas ainsi<sup>26</sup>.

\*

En marge de ses activités professionnelles nombreuses, Dubé poursuit en effet une triple carrière d'historien, d'ethnographe et de littéraire. Passionné d'histoire régionale, il devient membre de la Société d'histoire Régionale. Si la date exacte de son entrée dans la Société nous est inconnue<sup>27</sup>, on sait qu'il signe dès 1932 ses articles du nom de « Dollard Dubé, membre de la Société d'Histoire Régionale ». Heureux de participer au mouvement régionaliste, il s'implique aussi dans différentes activités susceptibles de le faire connaître des élites locales. C'est un véritable bourreau de travail, et l'expression « se tuer à la tâche » prend malheureusement tout son sens en ce qui le concerne. Comme il le dit lui-même un jour, « J'aime mieux mourir sur la brèche que de laisser un pouce de besogne<sup>28</sup> ». Sans doute ne mesure-t-il pas alors la portée de ses propos. La quantité de travaux qu'il a laissé inachevés pourrait faire l'objet de plusieurs publications.

Non satisfait de ne travailler que sur l'histoire régionale, Dubé répond à l'appel lancé par l'abbé Tessier en 1924 au sujet des Fêtes du Tricentenaire. Inspirateur et animateur du mouvement régionaliste mauricien, l'abbé Tessier veut en effet développer chez la population un sentiment d'appartenance à sa région et un goût pour la remémoration

26. « Dollard Dubé, un chercheur et un travailleur », *Le Nouvelliste*, 28 novembre 1940, p. 7.

27. De fait, les listes des membres de la Société d'histoire régionale débutent en 1956 (ASTR, 0004-401).

du passé glorieux de la Mauricie. Est-ce la seule participation de Dubé au mouvement régionaliste<sup>29</sup>? Sans doute que non. Il demeure cependant que son nom n'apparaît guère souvent dans la liste des invités d'honneur ou les responsables des activités du Tricentenaire. Une chose est sûre, Dubé ne participe pas officiellement à une association ou organisation régionale importante, comme « Le flambeau <sup>30</sup> » ou le Comité exécutif des Fêtes du Tricentenaire. Il publie toutefois au moins trois articles dans *Le Nouvelliste* dans le but de préparer et d'encourager la population à participer aux Fêtes du Tricentenaire<sup>31</sup>. Ainsi il exhorte la population trifluvienne, voire de toute la Mauricie, à contribuer à la reconstruction du passé de la région en participant à la collecte de divers artefacts et à partager avec le reste de ses compatriotes mauriciens les témoins de la vie d'autrefois (photographies, meubles anciens, livres, etc.). Dubé propose de déposer ces artefacts dans un lieu sûr et à l'épreuve du feu, par exemple au musée du Séminaire, afin que l'exposition de tous ces objets rappelle à la population de la Mauricie la gloire de son passé.

\*

Vers le milieu des années trente, Dubé caresse un nouveau projet d'envergure : colliger les chansons folkloriques ou populaires du Haut-Saint-Maurice. C'est au cours de ce projet qu'il rencontre quelques-unes de ses sources orales —tels Arthur Michelin et Charles Gaulin — qui contribueront par la suite à la réalisation de ses enquêtes sur les pratiques de vie des hommes de chantiers. À l'aide de l'abbé Thompson et de ceux qu'il appelle déjà ses « archives vivantes », Dubé réussit à amasser une dizaine de chansons,

- 
28. « Dollard Dubé, un chercheur et un travailleur », *Le Nouvelliste*, jeudi 28 novembre 1940, p. 7.
29. Au sujet du mouvement régionaliste mauricien des années trente, voir René Verrette, *Le Régionalisme mauricien des années trente*, Trois-Rivières, UQTR, 1989, 358 p.
30. Il rédige cependant un article pour la revue officielle de l'association, *Le Flambeau*, « L'âme de mon petit pays », 1<sup>er</sup> année, n° 3, juillet-septembre 1935, p. 54.
31. Ces articles sont : « Il faut réunir les matériaux qui se rapportent au 3<sup>ème</sup> centenaire », *Le Nouvelliste*, 18 octobre 1932, p. 3; « Pour préparer les fêtes de 1934. Préparation morale, intellectuelle, matérielle », *Le Nouvelliste*, 31 décembre 1932, p. 3; « Un et un : Deux », *Le Nouvelliste*, 27 mars 1933, p. 3.

toutes emplies de « [...] bonhommie [sic], de bravade et d'humour, tout empreints [sic] de cette poésie rustique et naïve, si bonne à entendre<sup>32</sup> ». La compilation de ces chansons pittoresques trouve son aboutissement dans un grand spectacle qui se tient le 30 avril 1936 à Trois-Rivières. On y entend les chansons récoltées par Dubé et mises en musique par l'abbé J. A. Thompson, et qui sont interprétées par les Routiers de l'Association des scouts catholiques.

\*

Après sa nomination à titre d'Inspecteur d'école en 1938, Dubé s'installe avec sa famille à Nicolet. Ses occupations professionnelles l'amènent à parcourir un immense territoire, qui s'étend de Nicolet jusqu'à Saint-Pierre-les-Becquets (voir Annexe I, « Rapport de l'Inspecteur Dollard Dubé »). Son nouvel emploi lui permet néanmoins de s'intéresser à l'histoire régionale. Aussi, se rend-t-il assez souvent au Séminaire de Nicolet ou à celui de Trois-Rivières pour y faire des recherches en archives, tantôt sur les Vieilles Forges, tantôt sur d'autres sujets mauriciens. Cette période de la vie de Dollard est sa plus joyeuse : il occupe une position honorable; il vit une vie familiale pleine et satisfaisante et il continue à s'occuper d'histoire régionale. Or, ce soudain « bien-être » inquiète Dollard, qui ne cesse de répéter « Je suis trop heureux, c'est impossible que cela continue...<sup>33</sup> ». A-t-il alors anticipé le drame qui va se produire bientôt? Sans doute pas. Toujours est-il qu'il est à cette époque « l'oncle gâteau » que tous les enfants de la famille adorent<sup>34</sup>. Aux fêtes de Noël, il distribue généreusement les cadeaux à ses propres enfants, ainsi qu'à ses petits neveux et nièces. Il est le conteur de la famille, et les enfants écoutent pendant plus d'une soirée « oncle Dollard, l'intellectuel », raconter ses voyages en Haute-Mauricie. Sans doute émerveille-t-il alors jeunes et moins jeunes avec une histoire des Vieilles

32. « Pour conserver le répertoire de nos chansons mauriciennes », *Le Nouvelliste*, 6 février 1936, p.

3.

33. Entretiens avec Mme Marcelle Roussel, 28 juillet 1998.

Forges, un récit des chantiers ou une légende Attikamek. Devant tant de bonté et d'altruisme, il n'est guère étonnant que tous les enfants de la famille désirent aller passer une semaine ou deux de leurs vacances d'été chez lui.

\*

Malheureusement, ces années de bonheur connaissent une fin tragique. Les deux dernières années de la décennie 1930 ne sont pas de tout repos pour la famille Dubé, et pour Dollard en particulier. Père de deux jeunes enfants et déjà de constitution fragile, il s'exténué à la tâche et travaille sans arrêt, soit pour rencontrer les exigences de sa fonction d'inspecteur d'écoles, soit encore pour satisfaire ses recherches sur l'histoire régionale. La maladie fait cependant son œuvre dévastatrice. En avril 1940, elle l'oblige à l'inaktivité<sup>35</sup>. Huit mois plus tard, le 19 novembre 1940, il s'éteint paisiblement à l'Hôtel-Dieu de Nicolet, alors qu'il vient à peine de fêter son trente-quatrième anniversaire. Cette mort, il ne la fuit pas. Bien au contraire. Comme il le dit lui-même quelque temps avant le moment tragique : « J'ai un bel avenir devant moi, j'ai une belle position, j'ai une bonne femme et de beaux enfants, mais si c'est la volonté de Dieu que je laisse tout cela, je me soumets entièrement à lui<sup>36</sup> ». Ces paroles n'étaient pas qu'une façade. Elles proviennent du fond de son coeur et de sa foi chrétienne...

\*

Comme certains grands historiens et littéraires<sup>37</sup>, Dollard Dubé connaît une reconnaissance qui vient bien longtemps après sa mort. En 1964, la Ville de Trois-Rivières

---

34. *Ibid.*

35. Lettre de Dollard Dubé à l'abbé Albert Tessier, 8 avril 1940 (ASTR, 0014-P1-97).

36. Lettre de Madame Dollard Dubé à l'abbé Albert Tessier (ASTR, 0014-P1-97).

37. Nous pouvons nommer, entre autres, le grand maître américain du fantastique Howard Philips Lovecraft (1890-1937), qui est un véritable « nègre littéraire » tout au long de sa carrière de littéraire. Il meurt dans la misère, mais ses écrits sont aujourd'hui considérés comme des chefs œuvres dans le genre.

reconnaît en effet le mérite de Dollard Dubé comme historien régional et nomme en son honneur une rue du nouveau quartier St-Jean-Baptiste de la Salle. Cette reconnaissance est la seule attribuée à Dollard Dubé jusqu'à aujourd'hui. En effet, aucune étude historique ou littéraire n'est encore publiée sur sa vie et son oeuvre, sauf celle relative à son enquête historique sur les Forges Saint-Mauricie<sup>38</sup>. C'est pour lever une partie du voile de l'oubli sur cet écrivain de la Mauricie que nous avons entrepris la rédaction de ce mémoire de maîtrise. Nous sommes convaincus que sa mémoire mérite davantage qu'un simple nom de rue. Non seulement fut-il un pionnier dans la sauvegarde de l'histoire régionale, mais il le fut même dans les domaines de l'ethnohistoire et l'ethnolittérature québécoises.

---

38. Voir à ce sujet notre chapitre II, où nous rappelons brièvement le contenu du travail de Marcelle Caron, *Analyse comparative des quatre versions de l'enquête de Dollard Dubé sur les Forges Saint-Maurice*, Québec, Parcs Canada, 1982, 148 p.

## CHAPITRE II

### L'ETHNOHISTORIEN DES FORGES SAINT-MAURICE

#### 1- Le contexte historique des enquêtes de Dollard Dubé sur les Forges Saint-Maurice

Dollard Dubé s'intéresse pendant près de six ans aux Forges Saint-Maurice. C'est dire combien ce haut lieu d'histoire régionale lui tient à cœur. Débutées sur le site même des Forges au cours de l'année 1932, ses recherches historiques et ethnographiques se terminent en effet en 1938 — soit deux ans avant sa mort — avec la publication dans *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières d'une troisième version de son enquête<sup>1</sup>. Quant aux deux premières versions, elles se présentent ainsi : il y a celle déposée au Service des archives du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, que l'on doit considérer comme la version princeps issue de l'enquête de 1932; puis, celle parue l'année suivante, aux Éditions du Bien Public, sous le titre *Les Vieilles Forges il y a 60 ans*, dans la collection « Pages trifluviennes » (Série A, n° 4). En 1952, l'abbé Albert Tessier reprend à son tour la réédition de la version de 1938 sous le titre *Les Forges Saint-Maurice au temps des McDougall*<sup>2</sup>, qu'il fait précéder de sa propre histoire des *Forges du St-Maurice, 1729-1883*. Enfin, sous le patronage de Parcs Canada, Marcelle Caron publie en 1982 une *Analyse*

- 
1. Cette version paraît sous le titre « Au berceau de la grande industrie en terre canadienne : deux siècles de noble histoire. Les Forges Saint-Maurice : déclin et fermeture — les légendes », dans *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières, vol. 18, n° 247, 20 août 1938, p. 10, 14, 15, 16, 17, 20, 22 et 23.
  2. Cette édition diffère de celle de Dubé; voir *infra*, p. 45.

*comparative des quatre versions de l'enquête de Dollard Dubé*<sup>3</sup>. Toutes ces versions, éditions ou rééditions montrent jusqu'à quel point le travail de Dubé sur les Forges est digne de considération. Aussi nous proposons-nous dans le cadre du présent chapitre de montrer l'apport de Dubé à l'historiographie des Forges Saint-Maurice. Mais pour ce faire, il nous faut d'abord rappeler les enquêtes historiques antérieures réalisées sur les Forges Saint-Maurice, puis décrire l'importance d'un événement historique qui exprime sans l'ombre d'un doute la volonté des élites intellectuelles mauriciennes et québécoises de l'époque de vouloir entreprendre l'histoire des Forges : il s'agit de l'important pèlerinage historique qui attire le 19 juin 1927, sur le site même des Forges, plus 1 500 personnes venues entendre l'abbé Lionel Groulx prononcer un discours de circonstance.

\*

Les études antérieures à celles de Dubé sur l'histoire des Forges Saint-Maurice sont rarissimes<sup>4</sup>. En fait, nous ne dénombrons que deux études vraiment historiques sur le premier site métallurgique de l'Amérique du Nord publiées avant 1933<sup>5</sup> : celles de Mgr Napoléon Caron (1846-1932) et de Benjamin Sulte (1841-1923), parues successivement en 1888 et 1920.

- 
3. *Analyse comparative des quatre versions de l'enquête de Dollard Dubé*, pour Parcs Canada, S.l., Parcs Canada, 1982, 148 p. Les quatre versions retenues par Marcelle Caron sont : 1) la version déposée dans le Fonds Dollard Dubé au Service des archives du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières; 2) celle qui se trouve dans le Fonds d'archives Cécile Marchand, déposé aux Archives de Parcs Canada, à Québec ; 3) l'édition parue en 1933 sous le titre *Les Vieilles Forges il y a 60 ans*; 4) la version qu'Albert Tessier ajoute en appendice à son ouvrage *Les Forges St-Maurice, 1729-1883*, paru en 1952. Un grave oubli de la part des éditeurs de cette étude : la version de Dubé, parue le 20 août 1938 dans *Le Nouvelliste*, sous le titre *Deux siècles de noble histoire : Les Forges Saint-Maurice*. Dernière parue du vivant de Dubé, cette version est à notre avis la plus complète; avec ses descriptions des Forges et des légendes qui s'y rapportent, elle peut être considérée comme la dernière version définitive approuvée par Dubé lui-même.
  4. Depuis leurs origines, les Forges Saint-Maurice ont néanmoins suscité maints écrits de toutes sortes : rapports et mémoires gouvernementaux, enquêtes diverses, articles de revues et de journaux, mémoires de maîtrise et thèses de doctorat, etc.; voir à ce propos René Hardy et Guy Trépanier, *Bibliographie de la Mauricie*, Québec, IQRC, 1991, p. 102-109.
  5. Armour Landry consacre toutefois une infime partie de ses *Bribes d'histoire* (Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, coll. « Pages trifluviennes », série A, n° 1, 1933, p. 59) à l'histoire des

Mgr Caron réalise son étude sur les Forges Saint-Maurice lors de son deuxième voyage<sup>6</sup> sur le Saint-Maurice en 1888<sup>7</sup>, en compagnie de Mgr Laflèche de Trois-Rivières, qui effectue alors une visite des paroisses de son diocèse. Caron a la chance de voir le site des Forges seulement cinq ans après leur fermeture définitive en 1883. Or, déjà les Forges sont en ruines, comme il le rappelle lui-même dans ses notes de voyages : « Une ruine de maçonnerie s'élève triste et solitaire : ce sont les Forges Saint-Maurice, il n'en reste que cela »; et Caron d'ajouter :

« Pourtant, en bas de la côte, je reconnaissais encore *la forge du gros marteau* ; mais le bâtiment est en ruine et le gros marteau a disparu. C'est donc ici qu'il y a eu tant de mouvement autrefois, et maintenant, c'est la solitude. Les dépendances des Forges, les maisons qui contenaient tant de personnes, tout a disparu. Les ruines dans un jeune pays sont comme des cheveux de neige sur une tête de quinze ans, cela serre péniblement le cœur<sup>8</sup>».

Le récit de voyage de Mgr Caron peut être divisé en trois parties. Dans la première, l'auteur s'attarde principalement à décrire la chapelle des Forges, nommément appelée la *chapelle de la Réparation*. Après avoir décrit le lieu saint de façon assez succincte, l'ecclésiastique-voyageur rappelle les faits qui sont à l'origine du nom de la chapelle, ainsi que ceux entourant la procession du 15 juillet 1883 faite en l'honneur de la Sainte Face, qui devait donné à la chapelle son caractère si unique. Mgr Caron termine cette partie de son récit de voyage en rappelant la dernière faveur ecclésiastique accordée à la chapelle : à savoir qu'on pouvait y gagner depuis 1887 l'indulgence du Saint-Pardon ou de la Portioncule.

---

Forges Saint-Maurice. En fait, l'auteur répond à deux questions relatives aux dernières années des Forges. En quelle année ont-elles vraiment cessé de fonctionner ? Qui en fut le dernier directeur?

6. Mgr Caron effectue son premier voyage l'année précédente.

7. Dans le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* (Montréal, Fides, tome I, 1978, p. 185), Maurice Lebel soutient que Mgr Caron fit son premier voyage sur le Saint-Maurice en 1885. C'est inexact. Caron souligne lui-même au début de son récit qu'il effectua ce voyage en 1887.

8. Napoléon Caron, *Deux voyages sur le Saint-Maurice*, Trois-Rivières, Librairie du Sacré-Cœur, [1888], P.V. Ayotte, p. 245.

La deuxième partie du récit est consacrée à l'histoire des Forges Saint-Maurice, de la découverte des premiers gisements en 1660, jusqu'à leur fermeture en 1883. Il décrit avec un certain nombre de détails l'exploitation des Forges par les premiers propriétaires. Il retranscrit en entier le titre de concession qui devait donner les terres des Forges à Dame Jeanne Jalope, épouse de Maurice Poulin des Trois-Rivières, dont le petit fils, Pierre Poulin, sera un des premiers exploitants des Forges. Caron expédie en moins d'une demie page la dernière époque d'exploitation des Forges, soit celle de l'administration McDougall.

Mgr Caron termine sa visite des Forges en racontant les principales légendes qui se sont répandues à leurs propos<sup>9</sup> au cours du temps. De fait, il s'agit d'une réédition des légendes qu'il avait fait paraître en 1872, sous le pseudonyme de Meinier, dans la revue *L'Opinion publique*<sup>10</sup>. Après avoir décrit l'atmosphère empreinte de mystère qui entoure les Forges au tournant des années 1870, Caron présente une dizaine de légendes originales, plus ou moins longues, dont les plus importantes ont pour motifs tantôt les agissements diaboliques de la célèbre Mlle Poulin contre ceux qui pillaient ses beaux érables, tantôt les apparitions du Diable sous les traits d'un « Chat noir » sur les lieux du haut fourneau, tantôt encore les exploits du personnage Édouard Tassé contre le Diable des Forges lui-même.... Cette dernière légende sera plus tard reprise par Dollard Dubé lors de ses enquêtes ethnologiques sur les Forges Saint-Maurice.

\*

- 
9. Cette partie légendaire du récit de voyage sera reprise de façon intégrale dans le recueil *Contes et légendes des Vieilles Forges*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, coll. « L'histoire régionale », n° 16, 1954, 132 p. Le recueil comprend encore les contes et légendes des auteurs suivants : Benjamin Suite (« Les Légendes des Forges »), Louis Fréchette (« Le Diable des Forges »), Thomas Boucher (« Histoire et légende »), Monique Valois (« Les Sabots d'or »), de même que le corpus légendaire de Dollard Dubé.
10. « Légendes des Forges du Saint-Maurice », *L'Opinion publique*, vol. III, n° 17, 27 avril 1872, p. 194 — n° 19, 9 mai 1872, p. 207. Sur les rééditions successives des versions légendaires de Caron, voir l'excellente bibliographie de Nicholas Hancock, « Le Diable dans les contes des Forges du Saint-Maurice », Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, mémoire de maîtrise, 1982, p. IX-X.

Annoté et publié par Gérard Malchelosse, l'ouvrage historique de Benjamin Sulte sur *Les Forges Saint-Maurice* paraît quant à lui en 1920<sup>11</sup>. L'étude de Sulte est certes très complète quant à l'histoire des Forges de 1664 à 1860. Tout comme Mgr Caron, l'historien expédie cependant la dernière époque des Forges en moins d'une demie page. En fait, Sulte s'intéresse d'avantage aux Forges Radnor qu'aux dernières années de Forges Saint-Maurice. Enfin, l'historien fait une erreur<sup>12</sup> non négligeable en fixant la date d'acquisition des Forges par les McDougall en 1862, alors qu'elle a lieu le 27 avril 1863, comme le soutiennent Mgr Napoléon Caron et Dollard Dubé.

\* \* \*

## 2. Le pèlerinage historique aux Vieilles Forges en juin 1927

Il serait faux de croire que le mouvement régionaliste mauricien tire ses origines des années trente. En effet, dès son retour de France, en 1924, l'abbé Albert Tessier entreprend une campagne d'éveil régional<sup>13</sup>. Encore tout imprégné de l'influence du grand poète provençal Frédéric Mistral, dont il a visité les lieux d'inspiration, il reprend sa collaboration au *Bien Public*, dans lequel il inaugure, sous le titre *Dans neuf ans...*, une rubrique qui a pour objet de donner un sens aux futures Fêtes du Tricentenaire trifluvien prévues pour 1934. Le pèlerinage historique aux Forges Saint-Maurice s'inscrit donc dans cette volonté de propagande régionaliste<sup>14</sup>. Il a lieu le dimanche, 19 juin 1927, à deux

11. L'ouvrage est publié à Montréal, chez G. Ducharme, dans la collection « Mélanges historiques », n° 6 et compte 216 p.

12. À prime abord, on pourrait penser qu'il ne s'agit que d'une simple erreur typographique. Il en est rien. En effet, Sulte fait la même erreur à deux reprises, soit aux pages 193 et 194. Le plus surprenant, à notre avis, est que le correcteur de l'ouvrage, Gérard Malchelosse, ne fait rien pour corriger l'erreur de Sulte.

13. Albert Tessier, *Souvenirs en vrac*, p. 135; Michel Bédard, *Utilisation et commémoration du site des Forges Saint-Maurice (1883-1963)*, p. 298.

14. Albert Tessier, *op.cit.*, p. 142.

heures de l'après-midi, sous les auspices de la Société régionale d'histoire de Trois-Rivières et de l'Action française<sup>15</sup> de Montréal, dignement représentée par l'abbé Lionel Groulx. Cette manifestation régionale réunira près de 1 500 personnes<sup>16</sup> par un beau dimanche ensoleillé de ce début d'été 1927.

Le but précis du pèlerinage des Forges n'est clairement indiqué dans aucune source. Certains journaux<sup>17</sup> notent que Hervé Biron aurait néanmoins énoncé l'objectif du pèlerinage. Or, ils demeurent eux-mêmes avares de détails à ce sujet. Aussi pour découvrir le but général de l'événement, il faut nous référer aux *Mémoires* de l'abbé Lionel Groulx qui rappelle les propos d'Antonio Perrault relativement à ces pèlerinages historiques organisés par L'Action française : «[...] à l'heure où maintes gens s'efforcent de faire accepter par notre peuple un idéal qui correspond ni à son passé ni à ses promesses d'avenir [...], n'est-il pas néanmoins nécessaire de ramener nos gens, leurs guides surtout, vers les lieux de la patrie canadienne où furent écrits en lettres de sang les gestes de notre peuple<sup>18</sup>»? Groulx poursuit en disant que « ce que l'on veut avant tout, c'est fortifier le patriotisme en

- 
15. L'Action française est fondée sous le titre « Ligue des droits du français » par le docteur Joseph Gauvreau le 11 mars 1913 à Montréal. Les deux animateurs principaux sont, au départ, le docteur Gauvreau lui-même et le Père jésuite Papin Archambault, auxquels s'adjointront d'autres membres nationalistes, tel Omer Héroux. Le but de la ligue est alors de rendre à la langue française, dans les différents domaines où s'exerce l'activité des Canadiens français, et particulièrement dans le commerce et l'industrie, la place à laquelle elle a droit. À partir de mars 1917, l'abbé Lionel Groulx en devient un des directeurs et, en octobre 1920, le directeur de 1917 à 1928. Le 12 avril 1921, la ligue change de nom et se nomme la « Ligue d'Action française ». Elle se voulait un mouvement aux dimensions nationales et se proposait d'atteindre les masses. Aussi les pèlerinages historiques seront-ils pour elle un moyen très efficace pour raviver dans l'esprit du peuple l'histoire régionale : celle du petit « coin de terre locale », image emblématique, où s'incruste sous sa forme la plus vivante le passé, voire l'histoire nationale. Ces pèlerinages avaient tous la même organisation : visite du lieu ou du monument historique, bout d'histoire donnée à la foule par un spécialiste et, finalement, réunion autour d'une tribune pour entendre les orateurs, ceux du lieu et ceux de L'Action française.
16. Mgr Tessier avance, pour sa part, le chiffre de plus de 3000 participants (*Souvenirs en vrac*, p 142). Suivant les journaux de l'époque l'événement attire plutôt environ 1 500 personnes; voir à ce sujet *Le Nouvelliste* (« La Gloire des Forges est évoquée », 20 juin 1927, p. 3), *La Presse* (« Une visite aux Forges Saint-Maurice », 20 juin 1927, p. 11) et *Le Devoir* (« Un pèlerinage historique aux Forges du Saint-Maurice », 20 juin 1927, p. 3).
17. « La Gloire des Forges est évoquée », *Le Nouvelliste*, 20 juin 1927, p. 3; « Fête historique des Forges. Près de 2000 personnes s'y rendent », *Le Bien Public*, 21 juin 1927, p. 1.
18. *Mes Mémoires, 1920-1928*, Montréal, Fides, tome 2, p. 45.

lui donnant son fondement rationnel : la connaissance de la terre et des morts [...]. Pour aimer sa race et son pays il faut en connaître son passé et la noble figure, il faut se sentir lié à une tradition d'honneur<sup>19</sup> ».

Au-delà des buts et objectifs poursuivis par L'Action française, chaque membre organisateur a des objectifs bien spécifiques à atteindre. Ainsi la Société d'histoire régionale veut rappeler aux visiteurs des Forges combien la Mauricie doit son passé glorieux à ces Forges et à leur histoire. La venue de L'Action française lui permettait d'attirer sur elle et sur son programme de renouveau régionaliste l'attention de plusieurs centaines de citoyens de la région. De son côté, L'Action française avait tout intérêt à venir aux Forges Saint-Maurice. Non seulement l'événement donnait à l'abbé Groulx l'occasion de répandre son message nationaliste dans un terreau déjà réceptif à l'histoire nationale, mais offrait à L'Action française l'opportunité de concrétiser son programme d'action historique de façon tout à fait spéciale.

\*

Les célébrations du pèlerinage des Forges débutent vers deux heures<sup>20</sup>. Le tout commence par le discours de bienvenue d'Arthur Bélieau, président de la Société d'histoire régionale, qui rappelle ainsi la mission de la Société : «[...] accomplir des recherches de la petite histoire locale et de célébrer en des manifestations comme celles des Forges la gloire des ancêtres<sup>21</sup> ». Il souligne que l'on doit « [...] garder nos souvenirs, visiter nos endroits historiques, nous y retremper souvent pour que l'âme canadienne soit

19. *Op.cit.*, p. 45-46.

20. « Grand pèlerinage historique aux Vieilles Forges Saint-Maurice, demain », *Le Nouvelliste*, 18 juin 1927, p. 3.

21. « La Gloire des Vieilles Forges St-Maurice est évoquée », *Le Nouvelliste*, 20 juin 1927, p. 3.

toujours pleine de vie et prête au combat<sup>22</sup>. Curé des Forges en 1927, l'abbé Auger relate pour sa part la vie des anciens desservants des Forges. L'activité principale de la journée est naturellement la visite même des ruines des Forges, avec comme guide et animateur Paul-Émile Piché. Il fait visiter aux quelque 1 500 pèlerins les ruines de la forge basse et le dernier pan de mur de la Grande Maison, tout en ponctuant sa visite d'anecdotes pittoresques et de légendes terribles sorties de l'imagination des habitants d'autrefois. Près de ce que fut la Grande Maison, certaines personnalités prononcent des discours patriotiques et nationalistes. C'est notamment le cas de Louis Durant qui livre un vibrant hommage à la mémoire des pionniers et des premiers forgerons des Forges :

Une poignée d'hommes isolés, puisant dans la vertu de leur sang la force de bien faire leur métier de pionniers, ont vécu ici leur vie de métallurgistes-colons, obligés de tout bâtir et de défendre le toit qui doit abriter les bêtes et loger les gens [...]. Flambeaux allumés sur les sommets, les œuvres de nos pères, que nous raconte l'histoire doivent luire à nos yeux de tout leur éclat. C'est de là que vient la lumière pour diriger nos pas dans la route de l'avenir<sup>23</sup>.

\*

Si la visite des Forges, avec à sa tête Paul-Émile Piché, demeure l'activité la plus courue de la journée, le discours de l'abbé Lionel Groulx reste, il va sans dire, l'événement le plus marquant. Successivement publié dans *Le Bien Public*<sup>24</sup> et dans *L'Action française*<sup>25</sup>, le contenu de cette allocution se présente sous une forme très classique en trois parties bien intégrées les unes aux autres<sup>26</sup>. Groulx rend d'abord hommage aux fleuves et aux rivières du Québec et du Canada, qui ont contribué au développement des Canadiens

22. « Fêtes historiques des Forges. Près de 2 000 personnes s'y rendent », *Le Bien Public*, 21 juin 1927, p. 1.

23. « La Gloire des Vieilles Forges St-Maurice est évoquée », *Le Nouvelliste*, 20 juin 1927, p. 3.

24. « Fête historique des Forges. Près de 2 000 personnes s'y rendent », *Le Bien Public*, 21 août 1927, p. 1 et 3. Cette version du discours est incomplète, surtout quant à sa dernière partie.

25. Lionel Groulx, « Les Leçons de l'histoire aux bords du St-Maurice », *L'Action française*, août 1927, p. 103-113.

26. Voir la reproduction intégrale de ce discours à l'annexe II de notre mémoire. Un détail à retenir : à l'heure tardive où Groulx prononce son discours, il doit malheureusement résumer sa conclusion.

français. Imposant leurs reliefs à la « géographie » du pays, ces cours d'eau portent, aux yeux de Groulx, les marques de notre histoire; ils reflètent, soutient-il, « [...] une triple épopée : l'épopée des découvreurs [...], l'épopée des commerçants [...] et l'épopée des évangélisateurs<sup>27</sup> ». Liant ainsi la géographie au développement humain, Groulx critique ceux qui doutent du sens pratique des Canadiens français, de leur aptitude aux affaires, de leur génie de l'organisation, de leur goût de l'aventure, bref de l'audace de la « race française » elle-même. À la fin de l'empire français en Nouvelle-France, il était impossible, soutient Groulx, à un bourgeois de Boston ou d'Albany d'acheter une peau de castor sans passer par un trafiquant français.

Puis Groulx développe le problème de l'avenir de la province de Québec. Il insiste tout particulièrement sur les raisons pour lesquelles il faut entreprendre notre libération économique vis-à-vis l'industrie et le capital étranger. Il souhaite que les enfants du Québec profitent du sol et de la terre québécoise : « [...] nous ne voulons point [...] que ces ressources profitent éternellement et principalement à d'autres que les enfants du sol<sup>28</sup> ».

Enfin, l'orateur exhorte la jeunesse québécoise à prendre position sur les problèmes de l'heure. Bien qu'il n'ait pas perdu confiance en la jeunesse, Groulx s'en prend à « [...] l'attitude de la jeune génération » qui se confine trop à ses yeux à la « recherche et de l'attente indéfinies ». Groulx tend cependant une perche à cette jeunesse qui ne doit pas rester, selon lui, indéfiniment dans le questionnement de ses idées et de ses positions : « [...] la période de la recherche ne saurait de sa nature indéfiniment durer », lance-t-il. Groulx termine son discours en livrant un message d'espoir à la jeunesse québécoise tout entière : « Ce n'est pas ici aux Forges Saint-Maurice, devant ces ruines qui nous clament le

---

27. Lionel Groulx, « Les Leçons de l'histoire aux bords du Saint-Maurice », *L'Action française*, août 1927, p. 103.

28. *Ibid.*, p. 109.

génie persévérant et pratique de notre race, que nous douterons de son avenir, même économique<sup>29</sup> ».

\* \* \*

### 3. L'apport ethnologique de Dubé à l'histoire des Forges

Nous ne pouvons parler des enquêtes historiques de Dubé sur les lieux des Forges Saint-Maurice sans aborder la conception qu'il se fait de l'histoire. Dubé est en effet préoccupé par la vérité historique. Les deux discours qu'il prononce à ce sujet<sup>30</sup> sont fort révélateurs de la façon dont il conçoit son travail d'historien et, tout particulièrement, ses enquêtes sur le terrain.

C'est devant les membres de la Société d'histoire régionale que Dubé livre sa conception sur les recherches historiques. Intéressé lui-même à la petite histoire locale et régionale, désireux encore d'écrire l'histoire des nouveaux regroupements urbains de la Mauricie (Shawinigan, Grand Mère, La Tuque, etc.), il est à la recherche d'une méthodologie qui lui permettrait d'être en contact direct avec la mémoire collective. De fait, Dubé a l'intuition que la « tradition discursive » pourrait être un matériau d'enquête aussi valable que toute autre source (archives, documents notariés, rapports gouvernementaux, etc.) qui fonde la méthode historique traditionnelle. Aussi se propose-t-il d'expérimenter ce qu'il appelle les « archives vivantes »; autrement dit, de faire des enquêtes orales auprès des témoins privilégiés, surtout des personnes âgées de la région, qui sont selon lui une

---

29. *Ibid.*, p. 113.

30. Voir ses deux intéressants discours publiés sous les titres : « Le Reportage historique », *Le Mauricien*, vol. 1, n° 1, novembre 1936, p. 16 et « La Façon de procéder dans les recherches historiques », *Le Nouvelliste*, 23 novembre 1936, vol. 17, n° 21, p. 3 et 5.



#### ILLUSTRATION VI

Antoine Heroux (gauche) dit « Bébe » et Majorie Heroux (droite)  
Infondateurs de Dubé lors de ses enquêtes aux Vieilles Forges Saint-Maurice  
ASTR-0127

« mine de renseignements historiques<sup>31</sup> ». Pour Dubé, « [...] l'historien est le « remède » pour les vieillards, qui sont soucieux, taciturnes, troubles provoqués par des « flots trop pressés et trop tumultueux de souvenirs comprimés [sic]<sup>32</sup> ».

Dubé énonce ainsi sa méthodologie : reconstituer à partir des témoignages d'un groupe de personnes âgées les faits et les discours du passé. Le plus difficile de l'enquête, confie-t-il, est de faire parler la personne rencontrée : elle doit vous raconter, vous confier ses souvenirs, vous dire comment « c'était dans c'temps là ». Pour aider « l'historien-reporteur », Dubé propose une série de sujets qui peuvent servir d'amorces aux entretiens ; il peut s'agir de faits divers, de la vie politique municipale<sup>33</sup>, voire faits peu communs — telle la campagne d'Égypte de 1883<sup>34</sup> — mais le témoignage narré doit toujours être lié au vécu de la personne-témoin.

\*

Cette méthode du « récit de vie<sup>35</sup> » ou de « l'entretien compréhensif<sup>36</sup> », pour reprendre un titre d'ouvrage sur le sujet, Dubé la met successivement en pratique lors de ses enquêtes historiques sur les Forges et les chantiers du Saint-Maurcice, ainsi qu'auprès des autochtones de la réserve Manouan. Dans l'avant-propos de son ouvrage sur *Les Vieilles Forges il y a 60 ans*, il décrit comment il effectue son travail sur le terrain : « Il est basé

- 
31. « La Façon de procéder dans les recherches historiques », *Le Nouvelliste*, 23 novembre 1936, p. 3.
32. *Op. cit.*, p. 3.
33. Dubé a lui-même amassé une somme considérable d'informations sur l'histoire de la ville de Trois-Rivières, qui vont de la vie économique municipale, jusqu'à des renseignements sur les égouts, la plupart glanées dans des quotidiens locaux. Ces informations se retrouvent dans le Fonds d'archives Dollard Dubé du Séminaire St-Joseph.
34. Suivant Dubé, quelques mauriciens ont effectivement participé à la campagne d'Egypte de 1883.
35. Voir à ce sujet Danielle Desmarais et Paul Grell, *Les Récits de vie : théorie, méthode et trajectoires types*, Montréal, Université de Montréal, Groupe d'analyse des politiques sociales, Éditions Saint-Martin, 1986, 180 p.; Jean Poirier, Simone Clapier-Valladon et Paul Raybaut, *Les Récits de vie : théorie et pratique*, Paris, Presses universitaires de France, 1983, 238 p.
36. Jean-Claude Kaufmann et François de Singly, *L'Entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996, 126 p.

uniquement sur la documentation verbale », écrit-il, à propos du contenu de l'ouvrage, ajoutant même qu'il « est, avant tout, le fruit de collaboration ». Respectueux des témoignages recueillis, Dubé n'en veut endosser que la paternité de la forme, avec le seul mérite, peut-être, d'avoir répondu à « l'appel d'un ami<sup>37</sup> passionné de notre petite histoire<sup>38</sup> ». Après avoir cité les noms des personnes interrogées<sup>39</sup> lors de son enquête, Dubé décrit ainsi sa méthode d'investigation :

Le procédé que nous avons suivi pour serrer de près la vérité est des plus simple. Nous avons conduit ces vieux, l'un après l'autre, mais plusieurs fois, sur les lieux mêmes du fourneau et de son entourage immédiat. Là, nous avons recueilli toutes les observations de chacun sur chaque point. L'enquête terminée, nous avons fait la synthèse des témoignages ainsi accumulés, qui d'ailleurs, se corroboraient dans les grandes lignes et se complétaient dans les détails<sup>40</sup>.

\*

L'apport le plus important des enquêtes de Dubé sur les Forges Saint-Maurice est sûrement l'époque étudiée. Avant lui, peu d'historiens se sont en effet penchés sur la dernière période d'exploitation des Forges, soit celle des McDougall, qui furent propriétaires des Forges de 1863 à 1883. Par l'originalité de sa méthode d'enquête, Dubé innove donc et apporte un souffle nouveau à l'histoire des Forges Saint-Maurice. Au contraire de Mgr Napoléon Caron et de Benjamin Sulte qui ignorent l'époque des McDougall, ou n'en parlent qu'avec parcimonie<sup>41</sup>, Dubé s'y intéresse avec beaucoup d'enthousiasme. Grâce à ses entretiens avec les témoins du passé, il reconstitue la chaîne de renvois qui, d'un témoin à l'autre, lui permet véritablement de « re-construire » les faits

37. Cet « ami » est sans aucun doute l'abbé Albert Tessier.

38. *Les Vieilles Forges il y a 60 ans*, p. 11.

39. Ces personnes sont : Antoine Héroux, Majorique Héroux, Narcisse Bourassa, Louis Marchand, Victor Rattier et, surtout, Dolor Héroux

40. *Les Vieilles Forges il y a 60 ans*, p. 11.

41. Dollard Dubé, « Deux siècles de noble histoire : Les Forges Saint-Maurice », *Le Nouvelliste*, 20 août 1938, p. 10.

historiques entourant les dernières années des Forges.

\*

Élaborée et rédigée au cours de l'année 1932, l'enquête paraît l'année suivante sous le titre *Les Vieilles Forges il y a 60 ans*<sup>42</sup>, dans la toute nouvelle collection des « Pages trifluviennes » éditées par la Société d'histoire régionale. Six ans plus tard, Dubé reprend le même texte. Il lui fait alors subir de très importantes modifications et y insère même de nouvelles informations. La nouvelle édition paraît dans *Le Nouvelliste* du 20 août 1938, sous le titre « Au berceau de la grande industrie en terre canadienne; deux siècles de noble histoire : les Forges Saint-Maurice, déclin et fermeture — les légendes ». Laquelle de ces deux versions méritent d'être retenues? Difficile à dire. Celle de 1933 correspond sans doute à l'esprit qui anime Dubé au moment de son enquête, alors qu'il a en mémoire les informations encore fraîches des témoins qu'il vient d'interroger, tandis que la version de 1938 serait celle de l'historien qui, grâce au recul du temps, jette un regard plus objectif sur son enquête.

Au plan formel, les deux versions cependant s'équivalent. Leurs textes ont d'ailleurs environ le même nombre de lignes (voir tableau II, p. 41): 1 396, pour la version de 1933 et 1 391, pour la version de 1938, si on ignore leurs avant-propos, leurs introductions et leurs conclusions, ainsi que les indications accompagnant chacun des plans reproduits. Où les deux versions diffèrent cependant, c'est dans la partie consacrée aux légendes et aux histoires fantaisistes sur les Forges. En 1933, Dubé n'accorde que 10 % de son texte aux divers récits légendaires; en 1938, c'est près de 58 % du texte qui leur sont consacrés. Quant à la description technique et géographique des Forges, elle diffère sensiblement entre

42. Nous n'évaluerons pas ici les versions qui se trouvent dans les fonds d'archives de Dollard Dubé et de Cécile Marchand, qui contiennent à proprement parler les informations brutes recueillies par

les deux versions. De fait, il devient évident que Dubé consacre davantage son texte de 1933 aux descriptions techniques et géographiques des Forges Saint-Maurice, alors que son texte de 1938 laisse de côté, sans toutefois les ignorer, ces descriptions au profit des contes et légendes fantastiques.

Sujets	TABLEAU II	
	ENQUÊTES DE DOLLARD DUBÉ SUR LES FORGES SAINT-MAURICE	
	Les Vieilles Forges il y a 60 ans (1933) <sup>43</sup>	Deux siècles de noble histoire : (1938) <sup>44</sup>
Nombre de lignes		
Les routes	68	15
Haut fourneau et ses dépendances	235	aucune mention
Charbon de bois	140	17
Magasin bleu	71	43
Grande Maison	24	70
Forges L'Islet	38	aucune mention
Fourneau neuf	25	aucune mention
Manufacture de haches	31	aucune mention
Les étangs	38	aucune mention
Minerai et extraction	49	aucune mention
Chapelle	13	aucune mention
École	9	aucune mention
Les McDougall	aucune mention	56
-Matthew Bell	aucune mention	10
Lavage de la mine	aucune mention	64
Gros marteau	aucune mention	12
Halle des Gardes	aucune mention	53
Production	aucune mention	10
Légende et histoires fantaisistes <sup>45</sup>	150	802
<b>Total des lignes:</b>	<b>1396</b>	<b>1391</b>

Quelle évaluation peut-on faire des deux versions. Laquelle présente une « meilleure

---

Dubé lors de ses enquêtes. C'est à partir de ces informations qu'il rédige le texte de son reportage historique.

43. Nous avons volontairement ignoré : 1) la légende du plan de la page 4; 2) l'avant-propos (qui décrit la démarche d'enquête de Dubé aux Forges); 3) la partie « Population des Forges vers 1870 » (pp. 54-56); 4) certaines entrées qui se trouvent dans « Quelques détails supplémentaires » (p. 57-62).
44. Nous avons aussi ignoré : 1) l'introduction de cette version (qui est un rappel des enquêtes de Dulte et Caron); 2) la légende de la carte de la page 10; 3) la conclusion, qui est un appel au réveil de la conscience régionale pour la conservation des ruines des Forges.
45. Nous n'avons pas pour l'instant détaillé les histoires et légendes rapportées par Dubé. Elles sont colligées et analysées au chapitre IV.

histoire » des Forges Saint-Maurice? Tout dépend sans doute de l'information recherchée par le lecteur. L'édition de 1933 contient résolument plus d'informations techniques ou historiques sur la dernière époque des Forges que celle de 1938. Plus de la moitié (53 %) du texte est effectivement consacrée à ces informations. Par contre, si le lecteur veut prendre connaissance des contes et légendes des Forges colligés par Dubé, le texte de 1938 demeure le seul possible, puisque celui de 1933 n'accorde guère de place à l'univers légendaire. En somme, aucune des deux versions n'est supérieure à l'autre. Dubé a une approche différente pour la présentation de ses deux textes. En 1933, il présente les Forges telles qu'elles étaient : leurs manières de fonctionner, leur géographie particulière, leur histoire « réelle », etc. En 1938 il désire plutôt faire connaître le côté fantaisiste et diabolique des Forges, tout en ne négligeant pas toutefois l'aspect socio-historique des lieux, qui représente tout de même près du tiers (27 %) de son texte.

Bien que certains lieux décrits se retrouvent dans les deux versions, il demeure cependant que leurs descriptions diffèrent. C'est notamment le cas de celle de la manufacture de haches. Dubé est relativement précis en 1933 quant à la date de construction de cet endroit, alors que dans la version de 1938, il est moins précis; il se contente plutôt de dire : « C'était autrefois, dans les débuts de la Forge basse [...] ». De fait, Dubé adopte un style littéraire plus proche de l'ambiance générale de la version de 1938, préférant ainsi rester dans le vague et le mystérieux. Évidemment, quelques différences mineures caractérisent les deux versions. Ainsi il fait varier les prix des articles produits dans cette fabrique. Trouve-t-il des informations complémentaires entre les deux publications? Il est permis de le croire. Il en est encore de même quant à la description de la Grande Maison; il l'a décrit davantage en 1938 qu'en 1933. Mais un tel changement trouve son explication dans le fait qu'il doit créer une atmosphère fantastique, voire un « cadre réel » pour rendre vivant et diabolique le récit de ses légendes, celle notamment intitulé *Le Diable dans la cave*. En somme, Dubé démontre véritablement l'objectif de la

version de 1933 : décrire les aspects techniques des Forges. Dubé précise en effet à l'aide de nombreux détails la méthode de confection des produits fabriqués dans le fourneau neuf<sup>46</sup>. Tout le contraire en 1938. L'atmosphère légendaire prévaut sur la description technique. Dubé adapte son écriture au type de texte qu'il désire présenter au lecteur.

Que valent finalement au plan historique les deux enquêtes de Dollard Dubé? Une manière de le vérifier est sans doute de voir si ses deux enquêtes sont citées dans les ouvrages d'histoire canadienne ou québécoise parus à partir des années 1940. Or, un bref survol de ces ouvrages<sup>47</sup>, nous apprend plutôt que l'histoire des Forges, de leur origine à leur fermeture, n'intéresse guère les historiens. En fait, la plupart d'entre eux traitent des Forges quand ils abordent le développement de l'industrie au Canada (Bilodeau, Cook, Dickinson et Young); plus souvent qu'autrement, ils s'en tiennent d'ailleurs à des généralités, comme celles relatives à la fabrication de poêles qui permettaient aux familles canadiennes de se chauffer. Quelques historiens (Bilodeau, Cook, Durocher, Groulx) aborderont néanmoins l'histoire des Forges en elle-même. Ils rappellent alors leurs premiers propriétaires, la famille Poulin de Francheville, sans développer davantage toutefois. Un groupe d'historiens (Durocher, Lindeau et Robert) rapportent, pour leur part, la fermeture des Forges en 1883. Mais cette date n'en est qu'une autre perdue au milieu des dizaines d'autres mentionnées dans leur ouvrage. Ils ne font nullement mention des travaux de Dubé sur la dernière époque des Forges. Enfin, si Dubé est rarement mentionné dans les ouvrages d'histoire générale, il l'est toutefois dans les publications historiques

46. Le nombre de lignes (voir tableau II) que Dubé consacre à la description du fourneau indique l'importance qu'il accorde aux aspects techniques du fonctionnement des Forges.

47. Nous n'avons évidemment pas épousé le corpus tout entier des ouvrages sur l'histoire du Québec et du Canada. Nous avons plutôt sélectionné certains ouvrages généraux dont nous pensons qu'ils sont représentatifs des volumes généraux sur l'histoire du Québec et du Canada. Ce sont : Rosario Bilodeau, *Histoire des Canadas*, Montréal, s. d., Hurtubise, 676 p. ; Ramsay Cook et coll., *Histoire générale du Canada*, Montréal, Boréal, 1988, 694 p. ; John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, 1995, 385 p. ; René Durocher et coll. *Histoire du Québec contemporain. De la confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, 1971, 660 p. ; Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, Montréal, L'Action Nationale, 1952, 326 p. ; Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte. Le régime français*, Montréal, Fides, 1960, 394 p.

spécialisées sur l'histoire des Forges. Il est encore abondamment cité dans les bibliographies accompagnant les études spécialisées et, parfois même, dans les textes portant sur la dernière époque des Forges (voir tableau III, P. 44).

TABLEAU III LES FORGES SAINT-MAURICE		
OUVRAGE CONCERNÉ	CITÉ EN BIBLIOGRAPHIE ?	CITÉ DANS LE TEXTE
Michel Bédard : <i>Utilisation et commémoration du site des Forges Saint-Maurice (1883-1963)</i>	Oui	Bédard réfère à Dubé à quelques reprises, en référant aux <i>Vieilles Forges Saint-Maurice il y a 60 ans</i> . Ce sont de courtes citations ou références, qui viennent appuyer le texte de Bédard de façon fort satisfaisante. Bédard reprend même cinq photos et plans réalisés par Dubé, leur donnant ainsi une valeur historique non négligeable.
Albert Tessier : <i>Les Forges Saint-Maurice, 1729-1883</i>	Aucune bibliographie n'est présente dans l'ouvrage de Tessier	Comme précisé dans le chapitre II, Tessier consacre un appendice entier à une réédition modifiée de l'enquête de 1938 réalisée par Dubé. Nous avons déjà émis nos sentiments sur cette réédition dans notre chapitre II.
René Hardy et Normand Séguin. <i>Forêt et société en Mauricie</i> .	Pas de bibliographie. Aucune note sur Dubé.	Aucune citation de Dubé.
Luce Vermette. <i>Domestic life at Les Forges du Saint-Maurice</i>	Oui, sous la rubrique « Archives du Séminaire, N3M41A ».	Quelques et références, sans grandes importances cependant, si ce n'est lorsqu'elle traite de la disposition générale de la Grande Maison.
Benoit Gauthier. <i>La Mauricie à l'âge du fer</i> . Six volumes.	Aucune bibliographie.	Cite un long extrait dans le volume 2, « Technologie en mouvement » de <i>Les Vieilles Forges il y a 60 ans</i> sur l'extraction et le lavage du fer des marais (p. 26-28).
René Hardy. <i>La sidérurgie dans le monde rural dans le monde rural. Les hauts fourneaux du Québec au XIX<sup>e</sup> siècle</i> .	Oui, cite «Les Vieilles forges il y a 60 ans.	Donne un certain mérite au texte de Dubé, en rappelant la « belle description de Dubé » sur les « kiles » et leurs gardiens. Il rappellera de plus la « description pittoresque » de la coulée faite par Dubé.
Réal Boissonneault. <i>Les Forges du Saint-Maurice, 1729-1883 : 150 ans d'occupation et d'exploitation</i> .	Oui, rappel <i>Les Vieilles Forges il y a 60 ans</i> .	Aucune citation, de quelque auteur que ce soit.

La fortune des enquêtes de Dubé trouve leur aboutissement dans leur réédition en 1952 par Mgr Albert Tessier. En annexant, en effet, à sa propre histoire des *Forges Saint-*

*Maurice, 1729-1883*, la version de 1938 de Dubé, le prélat en reconnaît l'importance. À ses lecteurs, il n'hésite pas d'ailleurs à dire : « J'ai étudié sommairement les vingt dernières années des Forges Saint-Maurice parce que je réservais aux lecteurs le plaisir d'une rétrospective très vivante, écrite en 1938, — lors du 2<sup>e</sup> centenaire des Forges Saint-Maurice, — par mon ami Dollard Dubé<sup>48</sup> ». En effet, si l'on consulte les deux ouvrages que Tessier consacre aux Forges — celui paru en 1952 et celui publié antérieurement en 1945, sous le titre *Aux sources de l'industrie américaine : Les Vieilles Forges*<sup>49</sup> — on doit se rendre à l'évidence que l'auteur expédie, dans les deux cas, en moins d'une demie page l'historique de l'époque McDougall. Tessier se permet cependant un certain nombre d'interventions dans le texte de Dubé. Sans prévenir le lecteur dans son introduction ou dans une note éditoriale, il apporte à la version de 1938 des modifications d'ordre stylistique. En voici quelques exemples :

TABLEAU IV LA RÉÉDITION DE L'ENQUÊTE DE 1938	
Dollard Dubé	Albert Tessier
<i>Au berceau de la grande industrie : les Vieilles Forges Saint-Maurice</i> (1938)	<i>Les Forges Saint-Maurice : 1729-1883</i> (1952)
« [...] pour en avertir <b>amicalement</b> l'acheteur <b>bénévole</b> . » p. 10.	<b>Amicalement</b> absent en 1952. (p. 166)
« il <b>y installa</b> sur le champ trois de ses [...] » (p.10).	« Il <b>amena</b> avec lui trois de ses [...] » (p.166)
« [...] pour le moins décent de contrôler de <b>tactu et de visu</b> [...] » (p.10).	<b>Tactu et de visu</b> absent (p.167).
« À l'extrême droite, sur une <b>pointe</b> adoucie du coteau [...] » p.10	Le mot <b>pointe</b> devient <b>crête</b> en 1952 (p.168)
« Cette maison, comme on vous l'a sans doute appris, a été construite en <b>1738</b> . » (p.14)	« [...] sans doute appris, a été construite en <b>1737</b> . » (p.175)
« C'eut pu être encore une mine pour la région [...] » (p.23)	Devient : « Cette relique historique aurait pu être encore une mine pour la région [...] » (p.191)

Sans encore avertir le lecteur, Tessier préfère le plan des Forges établi par Roland Paquin à celui d'Ernest Denoncourt choisi par Dubé. Or, le premier est beaucoup moins

48. *Les Forges Saint-Maurice, 1729-1883*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, coll. « L'Histoire régionale », n° 10, 1952, p. 158.

49. *Aux sources de l'industrie américaine : Les Vieilles Forges*, Trois-Rivières, Les Cahiers Reflets, vol. 1, n° 3, janvier 1945, p. 34.

complet que le second au plan de la précision des détails topographiques. Ainsi il omet de situer, par exemple, « le chemin de l'empellement », « le chemin du Roi », « la briqueterie », « le fourneau à chaux » et « le puits des Forges ». Enfin, Tessier ampute la version de 1938 de la majorité de ses récits et légendes, présentés en 1938, privant ainsi le lecteur de plus de la moitié du texte original édité en 1938. Dubé aurait-il accepté de telles modifications et amputations à son texte? Il est permis d'en douter, surtout que Tessier n'a pas cru bon d'indiquer en notes les passages remaniés ou omis. Il lui aurait pourtant été facile d'avertir le lecteur que la version de 1952 était la version modifiée de 1938.

\*

Le travail de Dubé sur les Forges Saint-Maurice est original à plus d'un titre. Non seulement s'attarde-t-il à une époque délaissée par les historiens, mais il s'y intéresse d'une manière très moderne. En privilégiant l'enquête orale auprès des anciens travailleurs des Forges, Dubé se fait en effet historien des mentalités, voire ethnologue et anthropologue. Avec l'enthousiasme du néophyte, il s'applique en quelque sorte à faire de la « Nouvelle Histoire », bien avant que l'expression ne soit pensée, discutée et acceptée par les plus grands historiens de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Serait-il notre « premier historien québécois des mentalités »? La question mérite d'être posée. Un fait est certain : sa méthode d'investigation et d'enquête peut être qualifiée de « pionnière » dans le champ des travaux historiques au Québec. Son concept d'« archives vivantes », aujourd'hui éprouvé et pratiqué par des ethnologues et anthropologues professionnels, renvoie à celui de « l'histoire de l'histoire » énoncé par Jacques Le Goff<sup>50</sup>. Dubé a l'intuition que l'histoire

---

50. Interrogé par Michel Gazenave, Le Goff affirme en effet que « [...] dans l'histoire, le véritable événement, ce n'est pas seulement l'événement au moment où il est passé, mais c'est la façon dont l'événement charrie avec lui et fait émerger, comme la pointe de l'iceberg, toute une longue préparation — et comment ensuite il se projette et continue à vivre dans le futur. L'histoire de l'histoire, c'est précisément de montrer — et c'était la question que vous me posiez au début — , comment l'événement se transforme presque immédiatement en mythe et prend ainsi une

doit déborder l'historiographie traditionnelle. À ses yeux, l'historien a besoin de l'imagination, voire de l'imaginaire, pour reconstruire le passé. C'est pourquoi les « archives vivantes » sont à ses yeux les premières génératrices de la réalité historique.

Par elles, écrit-il, avec certitude :

Nous pouvons donc marcher coude à coude avec les premiers colons, recommencer la conquête pathétique du sol et des forces de la nature, et surtout, revivre avec eux les heures et les gestes successifs de leur première existence humaine : au travail, en voyage, à l'église, au foyer<sup>51</sup>.

---

« dimension » historique » (J. Le Goff et coll., *Histoire et imaginaire*, Paris, Éditions Poiesis, 1986, p. 18-19).

51. « Le Reportage historique », *Le Mauricien*, vol. 1, n°1, novembre 1936, p. 16.

## CHAPITRE III

### L'OBSERVATEUR DU HAUT-SAINT-MAURICIE

#### 1- La pratique des « archives vivantes »

L'intérêt de Dollard Dubé pour la vie et l'histoire du Saint-Maurice n'est pas une affirmation sans fondement. Ses sujets d'enquêtes en sont une preuve indubitable : son histoire des Forges, son voyage dans la réserve Attikamek de la Manouan, son périple dans les chantiers du Haut-Saint-Maurice, témoignent de sa passion pour les coutumes et les traditions reliées au développement d'une Rivière dont il comprend sans doute jusqu'à quel point elle est le cœur et l'âme d'une région. L'espace sauvage du Saint-Maurice, voilà ce qui pousse Dubé à remonter la Rivière, à naviguer sur ses eaux noires, comme l'avaient fait avant lui les anciens explorateurs et coureurs de bois et, bien avant eux encore, les Indiens qui lui donnaient le nom de « Métabéroutin<sup>1</sup> ».

En s'intéressant pendant près de trois ans (de 1933 à 1936) à la vie des chantiers, Dubé oriente donc ses recherches vers une aire géographique complémentaire à celle des Forges Saint-Maurice. En effet, c'est encore les mentalités — les « archives vivantes » — qui intéressent Dubé. Malheureusement, sa mort prématurée en 1940 l'empêche de mener à

---

1. Sur l'histoire des différents toponymes donnés à la rivière Saint-Maurice, voir Guildo Rousseau et Jean Laprise « La Langue des bois : le toponyme amérindien dans le roman québécois », *Voix et images*, vol. X, n° 1, automne 1984, p.69-92. Voir aussi notre chapitre IV, qui porte précisément sur les représentations culturelles amérindiennes chez les autochtones de la Mauricie.

terme son projet d'une « ethnohistoire » des chantiers du Haut-Saint-Maurice. Déposés à l'état de notes — tantôt manuscrites, tantôt dactylographiées — dans son fonds d'archives au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, les résultats de son séjour dans ces chantiers sont pour le moins considérables et affirment avec force le talent de Dubé pour l'observation d'un mode de vie et de travail aujourd'hui disparu.

Décrire et analyser le contenu inédit de cette enquête présente cependant un défi de taille à celui qui veut en tirer une étude ethnohistorique. Pour notre part, nous avons opté pour la simplicité de la méthode. Nous avons moins cherché à déceler le plan éventuel d'écriture de Dubé qu'à respecter l'état brut de son enquête sur le terrain<sup>2</sup>. En classant ses notes suivant différentes catégories (« équipement de travail », « occupations et métiers », « techniques de travail », etc.), nous espérons que le lecteur pourra apprécier à sa juste valeur le travail d'enquête de Dubé. Nous terminons le présent chapitre en présentant le contenu de deux autres manuscrits encore inédits, qui sont intimement liés aux enquêtes de Dubé sur le Haut-Saint-Maurice : ce sont ses deux « dictionnaires », respectivement intitulé *la Géographique historique de la Mauricie* et *les Personnalités mauriciennes*<sup>3</sup>. Enfin, sous-jacent à ces deux derniers manuscrits et aux notes sur la « Vie des chantiers du Saint-Maurice », c'est le travail novateur de Dubé, tant au plan historiographique qu'ethnographique, que nous cherchons finalement à évaluer.

\*

Nous ne savons pas les raisons exactes qui poussent Dubé à s'intéresser aux

- 
2. C'est pourquoi quelque-unes de nos descriptions de la vie des chantiers du Haut-Saint-Maurice rencontrent parfois celles de Normand Lafleur (*La Drave en Mauricie*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1970, 178 p.; réédition : *La drave : des origines à nos jours*, St-Boniface, Québec, Éditions du Grand rang, 1995, 87 p.); c'est particulièrement le cas pour les embarcations,
3. Comme ce dernier manuscrit n'est pas titré par Dubé, nous proposons celui de *Personnalités mauriciennes*.

chantiers du Haut-Saint-Maurice. Contrairement aux Vieilles Forges, pour lesquelles il souligne l'origine de son intérêt, Dubé ne laisse aucune note indiquant ses motivations profondes pour la vie des chantiers. Il est néanmoins évident que le Saint-Maurice et son histoire constituent le fil conducteur de toutes ses recherches. Peut-être Dubé a-t-il lu Michelet, qui enseigne que la géographie est la base de l'histoire<sup>4</sup>, voire qu'elle en donne d'avance comme une explication.

Dubé s'intéresse donc pendant près de trois ans à l'histoire des chantiers du Haut-Saint-Maurice. Il effectue son premier voyage en compagnie des bûcherons et des draveurs au cours des mois de juillet et août 1933. Il en rapporte un nombre important de documents photographiques, qui démontrent avec quelle acuité il désire saisir sur le vif la vie réelle des chantiers pendant les années trente. Mais Dubé veut davantage. Au regard du photographe<sup>5</sup> il veut ajouter celui de l'ethnologue : son ambition est de décrire la vie des chantiers de la fin du siècle dernier (1870-1890). Aussi a-t-il recours, une fois encore, à l'enquête orale pour retrouver l'authenticité du réel qui, à ses yeux, ne passe pas en tout premier lieu par le document d'archives. Ses enquêtes l'amènent même aussi loin qu'à la rivière « La Madeleine<sup>6</sup> », en Gaspésie. Grâce aux témoignages d'anciens travailleurs forestiers<sup>7</sup>, Dubé réussit à « re-construire » la vie des chantiers de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il recueille des informations sur les modes de vie quotidienne des bûcherons, sur leur métier et, par dessus

- 
4. Dans sa préface à son *Histoire de France* (1869), Michelet écrit notamment à ce sujet : « Le matériel, la race, le peuple qui la continue, me paraissaient avoir besoin qu'on mît dessous : une bonne base, la terre qui les portat [sic] et les nourrit. Sans une base géographique, le peuple, l'acteur, historique, semble marcher en l'air comme dans les peintures chinoises où le sol manque. Et notez que ce sol n'est pas seulement le théâtre de l'action. Par la nourriture, le climat, etc., il y influe de cent manières. Tel le nid, tel l'oiseau. Telle la patrie, tel l'homme » (*Histoire de France*, cité par Guy Bourdé et Hervé Martin, *Les Écoles historiques*, p. 178).
5. Ces photographies sont déposées dans son fonds d'archives, au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières. Dubé a photographié la plupart des scènes relatives à la vie des chantiers : la vie quotidienne dans les camps, la coupe du bois, la drave, etc.
6. « La Madeleine » correspondrait à Madeleine-Centre, en Gaspésie, localité sise sur les berges du Saint-Laurent et de la Rivière Madeleine, entre Gaspé et Ste-Anne des Monts (voir Henri Dorion, *Répertoire toponymique du Québec*, Québec, Commission de toponymie, 1987, 1075 p.).
7. Les personnes interrogées par Dubé sont, par ordre alphabétique : Georges Abbott; Antoni Bellefeuille; Rémi Bérubé; Jacques Blanchette; Jimmie Brousseau; Majoric Cossette; Auguste

tout, sur leurs pratiques discursives, à partir desquelles ces hommes tissent leurs rapports à l'espace sauvage.

\*

C'est en effet par l'aspect combinatoire langue / parole que Dubé tente de saisir la vie des chantiers. Le procédé est, il nous semble, assez innovateur pour les années trente. La fécondité de cette combinatoire<sup>8</sup> lui permet en quelque sorte de « photographier » linguistiquement le discours alors en usage dans les chantiers. Dubé recense et définit en effet près de 150 mots de vocabulaire propres à la vie des chantiers du Haut-Saint-Maurice, qu'il transcrit par ordre alphabétique en deux glossaires. Bien qu'un tel classement soit d'une utilité pratique certaine, il demeure cependant qu'un tel ordre de présentation n'est guère révélateur du travail d'enquête de Dubé. Aussi avons nous opté pour une catégorisation susceptible de « faire parler » l'ensemble des vocables recensés. En quoi ces pratiques verbales peuvent-elles être considérées comme autant d'« investissements appellatifs » d'un rapport humain à l'espace forestier du Haut-Saint-Maurice? Voilà la question qu'il nous faut débattre. Mais voici d'abord nos critères de présentation de ces deux glossaires.

Nous reproduisons in extenso le contenu linguistique des deux glossaires. Le seul changement apporté a été de substituer à l'ordre alphabétique des entrées, un ordre de classification par catégories de vocables, plus susceptible de rendre compte du travail

---

Désilets; Nestor Désilets; Norbert Dubé; « Père » Garceau; Charles Gaulin; Bob Grant; Alfred Marcoux; Télesphore Pelletier; Narcisse Richard; Ferdinand St-Louis et « Bébé » Tessier.

8. Dubé a-t-il lu la théorie linguistique de Ferdinand de Saussure? On ne saurait l'affirmer. Sa méthodologie d'enquête renvoie, il nous semble, aux concepts linguistiques énoncés par l'auteur du célèbre *Cours de linguistique générale* : « Langue et parole: chacun de ces deux termes ne tirent évidemment sa pleine définition que du procès dialectique qui unit l'un et l'autre : pas de langue sans parole, et pas de parole en dehors de la langue : c'est dans cet échange que se situe la véritable praxis linguistique... » (cité par Roland Barthes, « Éléments de sémiologie », *Communication*, n° 4, 1964, p. 92).

d'enquête de Dubé. Au nombre de cinq et regroupés dans les deux premières colonnes de notre tableau V (voir p. 53 à 57), ces catégories sont : les « équipements de travail », les « lieux géographiques », les « occupations ou métiers », les « techniques de travail » et le « vocabulaire d'usage courant ». Quant aux autres colonnes du tableau, elles indiquent au lecteur dans quels « ouvrages de référence<sup>9</sup> » il peut à la fois retracer les vocables recensés par Dubé, comparer ses définitions à celles de spécialistes de la langue et, finalement, voir à quelle catégorie étymologique ou lexicologique appartient chacun de ces vocables.

Une évidence ressort (voir graphique I, p. 58), des deux glossaires repertoriés par Dubé : la prédominance des anglicismes chez les travailleurs forestiers du Haut-Saint-Maurice au cours des années trente. Près de 54 % de tous les vocables recensés, quotidiennement employés par ces hommes de chantiers proviennent de la langue anglaise. Non seulement y retrouve-t-on des anglicismes non déguisés, comme « bobsleigh », « cook », « dishes » ou « sleigh », mais aussi des mots déguisés ( « badloque », « bocquer », « claireur », etc. ) et des traductions littérales ou des anglicismes de sens ( « canceller », « campe », « tenir le plancher », etc.). Pourquoi une telle prédominance de l'anglais dans un lieu de travail majoritairement francophone? La réponse à une telle question n'est sans doute pas simple. Serait-ce que les propriétaires des chantiers et des moulins à scie sont en grande majorité anglophones et que, par la force des choses, les

---

9. Voici suivant l'ordre de numérotation que nous leur avons attribué, les titres des ouvrages consultés : 1 = Gaston Dulong, *Dictionnaire des canadianismes*, Sillery, Septentrion, édition Larousse Canada, 1989, 461p.; 2 = Société du parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale, 1930, 710 p.; 3 = Narcisse-Eutrope Dionne, *Le Parler populaire des Canadiens-français*, reproduction originale de l'édition de 1909, Québec, PUF, 1974, 672 p.; 4 = R. Dubuc et J.C. Boulanger, *Régionalismes québécois usuels*, Paris, Conseil international de la langue française, 1983, 220 p.; 5 = Léandre Bergeron, *Dictionnaire de la langue québécoise*, Montréal, VLB éditeur, 1980, 576 p. ; 6 = J.-Éric Hudon, *Vocabulaire forestier (1- français/anglais; 2- anglais/français)*, compilé pour l'Association des ingénieurs forestiers de la Province de Québec, Québec, Éditions La Forestière, 1946, 502 p.; 7 = Victor Barbeau, *Le Français au Canada*, Montréal, Les Publications de l'Académie canadienne-française, 1963, 252 p.

**TABLEAU V**  
**GLOSSAIRE DES CHANTIERS**

Vocabulaires recensés	Définitions tirées de l'enquête de Dubé	Dubé	1	2	3	4	5	6	7	angl.	amér.	can.	fran.	vx en fr.
Hache	Instrument de travail.						X	X					X	
Hand dog	Crochet comme ceux des marchands de glace.	X						X						
Hand-work	Cabestan.	X												
Kant hook	Franc-renard. Levier muni d'une douille de métal et d'un crochet mobile, terminé par un croc. Sert à rouler et à ... de grosses pièces de bois.	X						X						
Kindog	Autre nom de « kant hook ».	X												
Levier	Instrument de travail.	X						X					X	
Ouagine	Slé. « wagon-sleigh ». Véhicule composé de deux traîneaux courts à un seul sommier, rattachés ensemble par une courte perche dont un des bouts est solidement lié au sommier arrière et l'autre attaché au sommier avant par un crochet. [angl. Wagon].		X							X				
Ouère	De l'anglais « wire ». Câble ou corde d'acier. Une corde du moment qu'elle est en acier, c'est une ouère.			X	X					X				
Pilles	Vannes d'un barrage ; ouvrir les vannes.	X												
Pincees	La pince, la proue d'un navire.			X	X		X	X				X		
Pivé	De l'anglais « pivey ». Levier muni d'une douille de métal et d'un pique de 7 ou 8 pouces de longueur. [angl. Peavy].		X					X		X				
Pocheton	Sac à effets.	X												
Pole	La pôle, la perche des draveurs. [angl. Pole].		X							X				
Poulie	Instrument de travail.							X					X	
Prague	Ou praille. Longue pièce de bois servant à lever de grands poids ; « lever à la praille ». [angl. Pry].		X							X				
Rabaska	Canot d'écorce.	X									X			
Ruine babines	Instrument de musique en vogue dans les chantiers.	X	X	X	X	X			X			X		
Sleigh	Voiture. [angl. Sleigh].	X	X	X			X	X		X				
Sline	Ceinture, sangle. [angl. Sling].	X	X								X			
Strape	Courroie — convoyeur à courroie. [angl. strap].	X	X	X		X				X				
Talai	Endroit de la barge qui retient les rames. [franc. Talet].			X			X						X	
Toline	Sert à haler sur les jams.	X												
Tongue	Perche qui sépare deux chevaux attelés en compte et sur laquelle est fixé le pelonniere. [angl. Tongue].		X							X				
Traineaux	Voiture d'hiver.	X		X	X			X						X
Truie	Bidon à huile qui sert à faire un poêle de camp.	X	X				X					X		
Winche	Treuil. [angl. Winch].		X	X	X		X	X		X				

#### LIEUX GÉOGRAPHIQUES ET DE TRAVAIL

Berge	Bord d'une rivière. Bord — rivage							X					X	
Bôme	Estacades. [angl. Boom].	X	X	X			X	X		X				
Cache	Construction en bois rond, servant à conserver les vivres du campement						X	X	X			X		
Cambuse	Cuisine des camps d'autrefois.	X	X					X						
Campe (la)	Synonyme de chantier. Baraque, habitation, etc. [angl. Camp].	X	X	X				X		X				
Couquerie	Cuisine [angl. Cookery].	X	X							X				

Vocabulaires recensés	Définitions tirées de l'enquête de Dubé	Dubé	1	2	3	4	5	6	7	Angl.	amér.	can.	fran.	vx en fr.
Creek	Petit ruisseau ou coulée d'un lac à l'autre. [angl. Creek].		X								X			
Crique	En anglais, « creek ». Ruisseau. [angl. Creek].		X	X	X		X				X			
Forepick	Chambre du contremaître, au camp.	X												
Half way	Maison de relais, posées dans les bois à tous les 12-15-20 ou 30 miles. [angl. Halfway].	X									X			
Jetée	Endroit final où l'on empilait le bois avant de le lancer à l'eau.			X	X		X	X						X
Maître chemin	Grand chemin central dans le bois.						X						X	
Ouache	Trou où se réfugient les ours pour passer l'hiver.		X	X				X				X		
Portage	Chemin de bois, à pieds, séparant deux lacs ou deux rivières.		X				X	X	X				X	
Roule	Une roule de billots. Amas de billots glanés un peu partout et menés au carrefour de toutes les routes. [angl. Rollway].		X	X				X			X			
Sleeping camp	Appartement servant de dortoir. [angl. Sleepingcamp].	X										X		
Tournequets	Sorte de remous d'eaux dans le Saint-Maurice.			X	X									
Vanne	Magasin de chantier.													

#### OCCUPATIONS OU MÉTIERS

Boss	Patron. [angl. Boss].		X	X	X			X		X				
Bucheur	Bûcheron.		X	X	X			X					X	
Calleur	Mesureur de bois. [angl. Cullur].		X								X			
Chanetier	Ouvrier des chantiers.	X												
Chef d'oeuvreux	Homme qui travaillait au couteau quelqu'un article de fantaisie.		X				X						X	
Claireur	Ouvriers qui ébranchaient les arbres tombés. [angl. Clearer].		X	X	X		X	X			X			
Contracteur	Entrepreneur. [angl. Contractor].		X	X	X		X	X	X		X			
Cook ou couque	Cuisinier. [angl. Cook].		X	X	X		X	X			X			
Culler	Mesureur de bois. [angl. Culler].		X								X			
Débotter	Déglaçer les pieds des chevaux.		X	X			X						X	
Exploreur	Homme chargé de fixer le lieu où s'établira le campement. [angl. Explorer].		X								X			
Foreman	Contremaître. [angl. Foreman].		X	X	X		X	X			X			
Gang	Équipe. [angl. Gang].		X	X	X		X	X			X			
Job	Emploi, tâche, occupation. [angl. Job].		X	X	X		X	X			X			
Jobber	Ou « d'jobber ». De l'anglais : entreprendre à son compte. [angl. To job].		X	X			X	X			X			
Jobeurs	Entrepreneurs. [angl. Jobbers].		X	X	X		X	X			X			
Portageux	Homme qui voyage dans les portages.		X	X			X						X	
Sauteux de cages	On appelait ainsi ceux qui descendaient du bois en crible de la Gabelle aux Trois-Rivières vers 1880.	X												
Showboy	De l'anglais « chariboy ». Homme à tout faire, marmiton, scieur de bois et porteur d'eau. [angl. Choke boy].		X								X			
Squideur	Préposé au squidage. [angl. Skid].	X									X			
Walking boss	Patron. [angl. Walking boss].	X									X			

#### TECHNIQUES DE TRAVAIL

Bober	Trainer sur un « bob-sleigh ». [angl. To bobsled].		X	X			X	X			X			
Botter	Couper une pièce de bois au gros bout pour en faire disparaître		X	X	X		X	X			X			

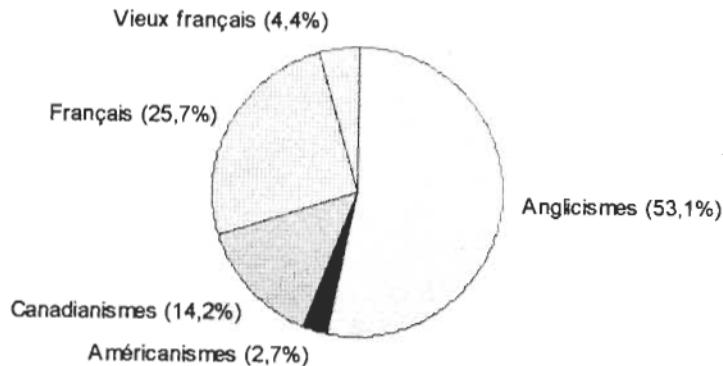
Vocabulaires recensés	Définitions tirées de l'enquête de Dubé	Dubé								angl.	amér.	can.	fran.	vx en fr.
			1	2	3	4	5	6	7					
Chantier	Faire chantier : pratiquer la coupe du bois dans la forêt.			X	X			X	X			X		
Empouement	De l'anglais « improvement » : faire des... Débarrasser les cours d'eau avant le flottage. [angl. Improvement].	X									X			
Essoucher	Enlever les souches des arbres abattus.													X
Halier	Tirer à soi.		X	X	X			X	X					X
Plaquer	Enlever à coup de hache l'écorce d'un arbre de manière à laisser une plaque blanche. Jalonner le tracé d'un chemin en forêt au moyen de plaques.		X	X	X			X	X	X			X	
Renchausser	Poser un remblai de sable ou de terre le long du mur extérieur du campement.		X										X	
Slausser	Anglais « to slice ». Faire passer du bois, billots ou pitoune d'une dalle ou d'une vanne d'un barrage. [angl. To slice].	X										X		
Snobber	Freiner une voiture au moyen d'un câble dont on tire la queue enroulée d'une couple de « spires » autour d'un arbre ou d'une souche. [angl. To snub].		X					X	X			X		
Souamper	Ou skider. [angl. To swamp].		X									X		
Squider	Ou skider. Sortir les billots de bois pour les empiler à la roule. [angl. To skid].		X						X			X		
Topper	Couper la tête au petit bout. [angl. To top].		X					X	X			X		

## VOCABULAIRE D'USAGE COURANT

Barde	Ennuyer, importuner.					X			X
Basir	Disparaître.		X	X	X	X	X		
Badeloque	Malchance. [angl. Bad luck].		X	X	X	X	X	X	
Badeloqué	Malchanceux. [angl. Bad luck].		X	X	X	X	X	X	
Beans	Fèves au lard. [angl. Beans].		X	X	X	X		X	
Bluff	Jeu de cartes, fort prisé dans les chantiers. [angl. Bluff].			X	X	X		X	
Bocquer	S'entêter, s'opposer, s'obstiner. [angl. To balk].			X		X		X	X
Buck	Mâle — orignal. [angl. Buck].			X		X		X	
Cà	Pronom relatif indéfini universel.			X	X	X			X
Canceler	Biffer, rayer, contremander, remettre à plus tard. [angl. To cancell].			X	X	X	X	X	
Caller	Mesurer, et devenu synonyme de rejeter — condamner.	X							
Chasse-galerie	« Peur » des gens des bois.		X				X		X
Débâcle	Époque où les glaces commencent à descendre.					X			X
Dépareille	Sans pareil.		X	X	X	X			X
Engueulé (mal)	Qui parle mal.			X		X			X
Fioriture	Broderies fantaisistes dans une lettre.	X							X
Galejades	?								X
Givelure	Fissure formée dans l'écorce de l'aubier d'un arbre, allant s'accroissant à mesure que l'arbre croît et qui peut devenir	X							

	profonde.	Dubé	1	2	3	4	5	6	7	angl.	amér.	can.	fran.	vx en fr.
<b>Vocables recensés</b>	<b>Définitions tirées de l'enquête de Dubé</b>													
Grainerie	? [franc. Graineterie]			X				X	X					X
Grémir	Grincer des dents		X	X	X								X	
Maudire	Vocable qui aujourd'hui signifie : jeter, ficher, lancer, mettre, appliquer, etc. Non seulement dans les villes mais même dans nos villes ultra-civilisées.	X												
Métiner	Se dit d'un animal malade (to smart under the pain), qui s'agit insolitement de peur ou de souffrance.	X												
Micouenne	?			X			X		X			X		
Muler	Faire la mule. S'embêter, s'obstiner, s'opposer.	X												
Passée	Chose grossières.						X							
Pip-pipe	Tache de carie sèche dans le bout d'un billet et qui s'étend sur toute la longueur.	X												
Pipée de tabac	Contenance, en tabac, d'une pipe.		X	X	X		X							X
Ponque	« Any puncture ». Trou laissé dans un tronc d'arbre par un nœud pourri. [angl. Punky].		X						X		X			
Ribotes	?		X		X									X
Road house	? [angl. Road house].	X										X		
Slaque	Lâche. Avoir du jeu, de l'espace. [angl. Slack].		X	X	X			X	X	X				
Souches	Partie basse du tronc d'un arbre.							X						X
Tenir le plancher	Être en vedette, en maître. [angl. To take the floor].		X			X					X			
Tiquer	Ou quinquer : ruer, rouspéter, s'opposer, s'obstiner.						X							X
Troncs	Partie basse d'un arbre.								X					X
Tuffet	Endurer [angl. To tough]		X								X			

**GRAPHIQUE I**  
**ORIGINE LINGUISTIQUE**  
**GLOSSAIRE DES CHANTIERS**



francophones doivent user de la langue de leur employeur? Nul doute. C'est un phénomène depuis longtemps observé par les linguistes<sup>10</sup>. Il en est de même des outils de travail et de la manière de les utiliser. L'anglais s'impose parce que la fabrication et l'usage de ces outils proviennent du monde industriel (ou commercial) anglais et américain. Plus encore, la propriété de ces outils échappe aux francophones; ils n'en sont que les utilisateurs provisoires. Aussi rien de surprenant qu'ils ne possèdent pas non plus la connaissance linguistique. Comme l'affirme Victor Barbeau dans son ouvrage intitulé *Le Français du Canada*:

Encore que nous en soyons très mal informés, il semble, à en juger par ce dont nous sommes nous-mêmes témoins, que c'est par le biais du commerce et de l'industrie que l'anglais se soit d'abord insinué dans la langage quotidien. Aux mots familiers s'en sont graduellement ajoutés d'étrangers. Des mots, si je puis dire, transplantés et qui ne se rattachent à rien de ce quoi on était alors accoutumé. Des mots-étiquettes recouvrant des marchandises, des produits, des articles, des façons de faire introduits du soir au lendemain. Sous quel autre nom que leur marque d'origine pouvait-on les désigner<sup>11</sup>.

- 
10. Voir à ce propos l'excellent ouvrage de Robert Lafont, *Le Travail et la langue*, Paris, Flammarion, 1978, 302 p. et aussi les rubriques « Sociolecte » et « sociosémioptique » dans A.J. Greimas et J. Courtés, *Sémioptique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1979, p. 354-358.
11. *Le Français du Canada*, p. 157-158.

Faut-il encore ajouter l'analphabétisme alors assez répandu chez les travailleurs des chantiers<sup>12</sup>. Par la force de choses, ils ne peuvent se créer un univers linguistique à partir de leur langue maternelle. C'est alors l'anglais qui s'impose dans leur vie quotidienne. Il en est encore souvent de même aujourd'hui : l'anglais domine dans la plupart des métiers techniques, où abondent les anglicismes de toutes sortes et autres calques de l'anglais, et ce, malgré la loi 101 et toutes les campagnes de francisation entreprises depuis plus de trente ans. Or, des campagnes de francisation similaires étaient périodiquement entreprises au Québec à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le célèbre petit volume de l'ultramontain Jules-Paul Tardivel, *L'Anglicisme : voilà l'ennemi*<sup>13</sup>, est un exemple parmi d'autres des efforts soutenus par les élites de l'époque pour amener les Canadiens français à se débarasser de leurs habitudes de parler « franglais »

\*

Dans ses entretiens avec les travailleurs des chantiers, Dubé collige aussi un certain nombre d'énoncés (ou de phrases) susceptibles de connoter un rapport à l'espace géographique beaucoup plus « parlant ». On passe pour ainsi dire d'un *continuum* nominal à un *continuum* discursif ou du discours. Comme pour le « vocabulaire », les notes de Dubé prises sur ces « énoncés » n'ont aucune suite logique entre elles. Elles sont compilées au gré des conversations. En voici un certain nombre<sup>14</sup>, les plus pittoresques et métaphoriques qui, sont autant d'« interprétants»<sup>15</sup> de la culture des chantiers des années trente.

12. Voir à ce sujet *Anciens chantiers du Saint-Maurice*, p. 108.

13. *L'Anglicisme : voilà l'ennemi* : causerie faite au Cercle catholique de Québec le 17 décembre 1879, Québec, Imprimerie du Canadien, 1880, 28 p.

14. Le nombre total d'énoncés recensés par Dubé s'élève à près de 60.

15. Umberto Eco définit ainsi le concept d'« interprétant » : « Est interprétant tout autre signe ou complexe de signes (quelle que soit la substance dans laquelle s'actualise sa forme d'expression) qui, dans des circonstances adéquates, traduit le premier signe » (*Le Signe*, Bruxelles, Éditions Labor, adapté de l'italien par Jean-Marie Klinkenserg, 1988, p. 154).

« C'était une gloire pour les voyageurs de monter dans les Hauts en « esprit » » (esprit en fête — en boisson).

« Que voulez-vous qu'un canotier du St-Maurice fasse sans tabac sur le dos de la plaine liquide ? C'est une roue dont l'essieu n'a pas d'huile, c'est un piston d'où la vapeur est absente ».

« Envoie, envoie, maudit, i'mouillera toujours ben pas assez pour effacer notre baptême ! »

« On va applonticher le plancher » (niveler, applomber, etc.)

« Mon élément, moi, c'est d'siffler ».

« Veux-tu fumer une pipée de trou de cul ? » (tabac)

« Y faisait noir comme sous la terre ».

« Maudite face de bœuf ».

« Claire moé donc, voirière, grand maudit cochon rouge ! »

« Des fois, on avait des bons p'tits spellows »

« À côté du ch'min, un homme marchait dans les fardoches ».

« Oui mon p'tit frère, on va pleumer un corbeau tous les deux à soir » (régler une affaire)

« Pousse toi, ou j'va t'faire pêter la magoulette ! »

« Être dans les horrest » (bleus)

« Dans c'temps là, on s'battait à temps et à contre temps rien que par façon de connaître le meilleur ».

« Ca l'mettait assez en maudit qu'y aurait pu sortir de sa peau ».

« On prenait un coup, puis vive la joie ! »

« Moi, monsieur, j'suis canadien tout le tour. Dans ma famille, c'est des Dion, du Fournier, des Richard, etc., etc. ».

« Notre pauvre nature canadienne est toujours là; on achète un veau mais pas un homme. Nous autre, on est plus veau qu'homme : en temps d'élection, on se laisse acheter ».

Ces énoncés renvoient à une pensée métaphorique qui procède par concentration plutôt que par développement. Le propre de la métaphore est en effet de figurer, de représenter en moins de mots possibles. Comme l'affirme Jean Morino,

La pensée métaphorique, incarnée dans le mythe et le langage s'oppose trait pour trait à la pensée discursive. La pensée logique procède par liaison et élargissement à partir d'une perception singulière : le singulier est mis en relation multiple avec le tout sans rien perdre de son identité, comme les concepts s'imbriquent dans la hiérarchie des genres et des espèces. La pensée métaphorique procède par concentration en un seul point qualitativement définit, au détriment des liens de ce point avec la totalité : c'est qu'ici la partie vaut pour le tout, auquel elle participe par une correspondance mythique et magique. Il s'agit donc bien de deux directions possibles de la pensée humaine, qui constituent en même temps les deux grands moments de son développement. Le propre et la figure ont toujours la même configuration, qui organisent souterrainement le monde de la culture<sup>16</sup>.

Parce qu'il est lui aussi un univers culturel, le monde des chantiers s'exprime au figuré comme au propre : « Monter dans les Hauts en esprit », « Maudite face de boeuf », « On va plumer un corbeau », voilà autant d'expressions métaphoriques qui, suivant plusieurs spécialistes, n'expriment pas seulement une réalité, mais la structurent comme signifiante. En somme, toute métaphore est médiation, comme le soutient Joseph Melançon<sup>17</sup>. En usant ou en se dotant d'un système métaphorique propre à leur univers forestier, les bûcherons et les draveurs du Haut-Saint-Maurice partagent entre eux un « savoir sociologique », voire un code symbolique à la fois efficace et contraignant. Sans métaphores, leur vie quotidienne ressemblerait à une forêt sans arbres.

\*

Dubé s'intéresse pendant près de trois ans (1933-1936) à la vie des chantiers du Haut-Saint-Maurice. Commencées lors de son voyage avec les draveurs en juillet 1933, ses enquêtes se terminent, nous semble-t-il, avec son voyage effectué en juillet 1936 à la rivière La Madeleine, dans le Bas-Saint-Laurent, où il va interviewer quelques anciens travailleurs des chantiers. Dubé récolte un bon nombre d'informations de différents ordres

16. «Anthropologie et métaphore », *Langages*, n° 54, juin 1979, p. 110-111.

17. *Les Métaphores de la culture* (sous la direction de Joseph Melançon), Sainte-Foy, PUL, 1992, p. 7-19.

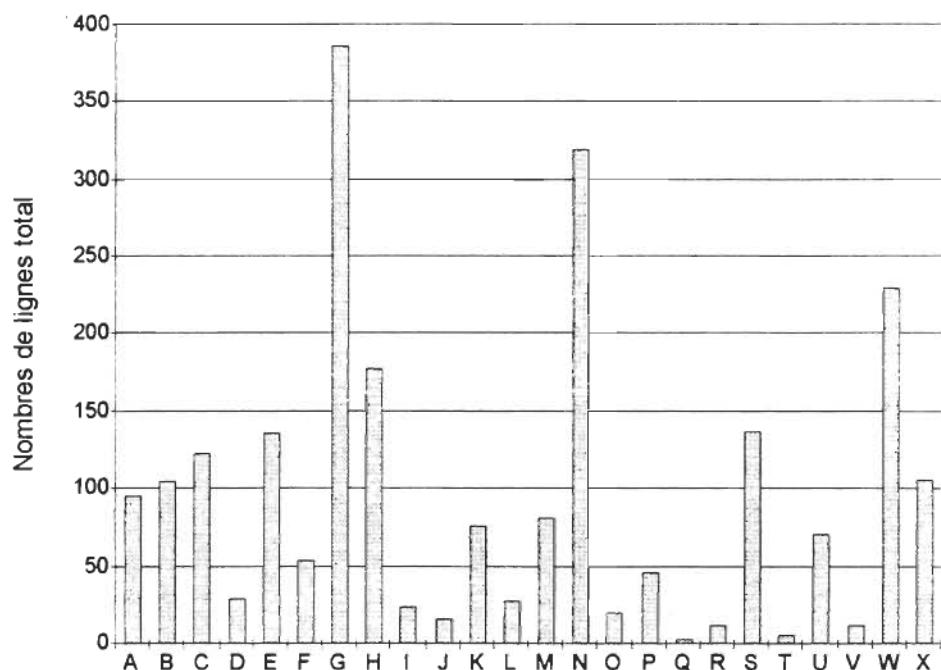
(divertissements dans les chantiers, les modes de transports, les salaires des travailleurs, etc.), qu'il compile au gré des conversations, sans lien véritable entre elles. De fait, son fonds d'archives contient maintes informations, à la fois manuscrites et dactylographiées, qui font état aussi bien de l'originalité de son enquête que de son travail de réécriture de ses textes.

Les enquêtes de Dubé sur les chantiers méritent d'être appréciées à leur juste valeur. Aussi avons-nous décidé de classifier leur contenu à l'aide d'un index (voir annexe IV), susceptible de dégager dans un ordre alphabétique l'intérêt de Dubé pour tel ou tel sujet. Deux types de sources sont à la base de cet index : celles manuscrites d'abord, qui nous permettent d'apprécier le travail de Dubé sur le terrain; celles dactylographiées ensuite, qui nous fait voir combien Dubé remanie ses textes avant de les publier. Nous avons cependant ignoré certaines sources dactylographiées, qui sont tout simplement des copies des premières versions manuscrites, et ceci afin d'éviter tout dédoublement inutile des informations retenues. Repris sous forme de graphique II (p. 63), le contenu de cet index donne un bon aperçu du travail ethnohistorique de Dubé sur les chantiers du Haut-Saint-Maurice.

Comme le démontre le graphique II Dubé concentre son intérêt autour de certains sujets privilégiés. Sa nette curiosité va aux embarcations et aux moyens de transport utilisés sur le Saint-Maurice : le chaland, le rabaska, ou encore la cordelle, qui servent au transport des hommes et du bois, et auxquels il consacre pas moins de 243 (11%) lignes sur un total de 2 232 ) de son enquête. De fait, c'est la rivière Saint-Maurice qui l'attire. Sans doute veut-il démontrer toute l'importance de la rivière dans la vie culturelle et socio-économique de la région. Dubé s'intéresse encore d'une façon toute particulière aux noyades ( 319 lignes ou 14 %); un sujet fort peu réjouissant, mais qui fait cependant partie du quotidien des chantiers. Dubé prend même la peine de rappeler les récits tragiques de ces noyades

## GRAPHIQUE II

### INDEX DES CHANTIERS



#### LÉGENDE

- |   |  |
|---|--|
| A. Alimentation.                        | L. Loisirs/divertissements.                  |
| B. Arbres/coupe/production.             | M. Noms de personnes.                        |
| C. Les Baptist.                         | N. Noyades.                                  |
| D. Campement/habitation.                | O. Outils.                                   |
| E. Compagnies forestières.              | P. Règlements.                               |
| F. Drave.                               | Q. Le Saint-Maurice.                         |
| G. Embarcations et moyens de transport. | R. Salaires.                                 |
| H. Expressions.                         | S. Sauteux de cages.                         |
| I. Gangs de bûcherons et engagement.    | T. Superstitions.                            |
| J. Georges Hall.                        | U. Techniques.                               |
| K. Habillement.                         | V. Vie quotidienne.                          |
|   | W. Vocabulaire.                              |
|   | X. Voyages des bûcherons vers les chantiers. |

par les draveurs ou les bûcherons, comme celle très dramatique survenue à la Pointe à château. Bref, si l'on regroupe l'ensemble des sujets directement reliés à la rivière Saint-Maurice<sup>18</sup>, c'est un total de plus de 43% des lignes qui sont consacrées au thème unificateur de la rivière Saint-Maurice.

Dubé laisse cependant de côté un certain nombre de sujets, qui seront toutefois repris par d'autres mémorialistes, tel Télesphore Giroux<sup>19</sup>. Est-il au courant des travaux de celui-ci sur les chantiers du Haut-Saint-Maurice? Sans doute. Ainsi s'expliquerait, en partie du moins, le fait qu'il accorde moins d'importance à des sujets comme les habitations forestières (le « camp », le « forepick », etc.) des bûcherons, leur alimentation, leur vie quotidienne, ou encore leurs loisirs et leurs divertissements, largement développés par Giroux dans son ouvrage sur les chantiers. Dubé préfère s'intéresser à des sujets d'enquêtes qui lui permet de décrire réellement les pratiques forestières centrées sur la rivière Saint-Maurice. En voici quelques-unes, brièvement présentées, à partir de ses enquêtes sur le terrain .

### Le chaland

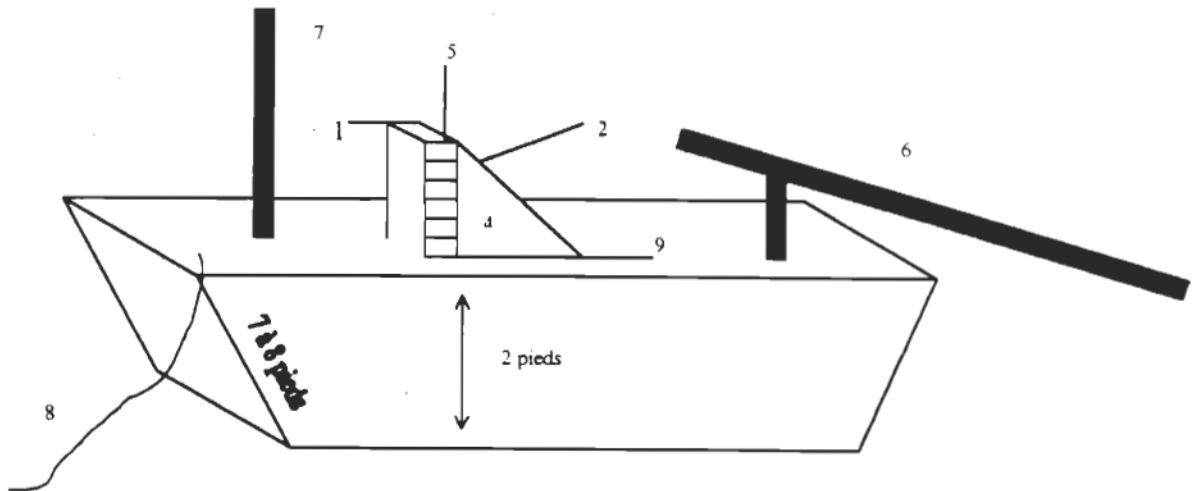
Le chaland est un navire de bonne dimension servant au transport de divers matériaux (bois, nourriture, outils, etc.). Long de près de 50 pieds, il mesure neuf pieds de large par deux pieds de haut. Une petite cabane (4) (voir illustration VII, p. 65) se trouve sur la plate-forme principale. Celle-ci sert à abriter les hommes en cas de pluie et de mauvais temps. On y entrepose aussi les instruments de travail, les outils, les « beds » des hommes (9), ainsi que la nourriture lorsque le chaland en transporte Sur le toit (1) de cette cabane, appelée « couverture », se tient parfois un homme, souvent deux qui, à l'aide

18. Ces sujets sont : la « drave », les « embarcations et moyens de transport », les « noyades », le « Saint-Maurice » et les « sauteux de cages ».

19. Voir à ce propos ses deux ouvrages : *Anciens chantiers du St-Maurice*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, coll. « L'histoire régionale », n° 13, 1953, 223 p. ; *Anciens chantiers du St-Maurice*, Trois-Rivières, Imprimerie St Joseph, coll. « Pages trifluviennes », Série B, n° 7, 1935, 131 p.

d'un aviron (6) manoeuvrent habilement l'imposante embarcation. Ils accèdent au toit par une échelle (5) située sur l'un des côtés de la cabane. Un toit en pente (2), recouvert de bardeaux, protège la cabane des intempéries.

**ILLUSTRATION VII**  
**LE CHALAND**



La manoeuvre du chaland demande beaucoup d'adresse. Il faut en effet deux hommes pour manier convenablement la rame qui mesure près de 30 pieds (6) de long. L'embarcation descend au gré du courant. On utilise parfois une voile tendue sur le mât du chaland (7), d'une hauteur de 12 pieds. Au quatre coins du chaland, on installe des talais (rames de 18 à 20 pieds) qui permettent aux hommes de gouverner adéquatement le chaland en cas de difficultés ou lors de rencontres de remous impétueux. Parfois encore, on tire le chaland à la « cordelle », c'est-à-dire grâce à la force des chevaux qui tirent l'embarcation à partir des rives de la rivière, grâce à un solide câble (8) attaché à leurs harnais. Deux ou trois hommes les précédent. Leur tâche est de dégager le chemin de tout obstacle (arbre tombé, branches mortes, etc.) susceptible de ralentir leur parcours.

Le chaland n'est pas un moyen de locomotion rapide comme le rabaska. De fait, il faut plusieurs jours pour remonter ou descendre les affluents du Saint-Maurice, ou encore pour naviguer en aval ou en amont des chutes de Shawinigan. Les hommes doivent bien

souvent loger dans les postes de relais situés en bordure du Saint-Maurice. Certains d'entre eux couchent néanmoins à bord du chaland afin d'en assurer la sécurité. Lorsqu'aucun relais n'est accessible les hommes dorment alors dans la cabane du chaland.

### **La slide à Baptist<sup>20</sup>**

Il s'agit d'une longue dalle de bois (ou « slide ») construite le long de la rivière aux Rapides entre les Grès et la Gabelle. Vers les années 1870, cette dalle permet aux propriétaires du moulin à scie situé aux Grès, George Baptist et ses fils, d'acheminer vers l'embouchure du Saint-Maurice la planche et le madrier de trois pouces qui sortent de leur scierie. Or, comme les rapides des Grès sont un obstacle infranchissable, une dalle de bois — ou une « slide » — est donc construite sur une longueur de trois milles, afin de contourner les rapides; large de trois pieds et d'une hauteur d'un pied, l'eau de la rivière y coule continuellement. Un trottoir de trois pouces de large est aménagé tout au long de la dalle, sur lequel les hommes marchent, en se tenant à l'aide de leurs « griffes » (gaffes), avec lesquelles ils poussent les madriers qui passent alors dans plus ou moins six à huit pouces d'eau courante. Grâce au sang-froid et à l'habileté de ces travailleurs, les madriers descendent ainsi les uns après les autres jusqu'à la rivière Saint-Maurice. Souvent des « jams » (embâcles) se forment cependant dans la dalle. Certains endroits de la dalle sont d'ailleurs réputés à provoquer des « jams ». Aussi y place-t-on les plus habiles travailleurs. Un jour, on raconte qu'un certain, Coleau travaillant à un endroit

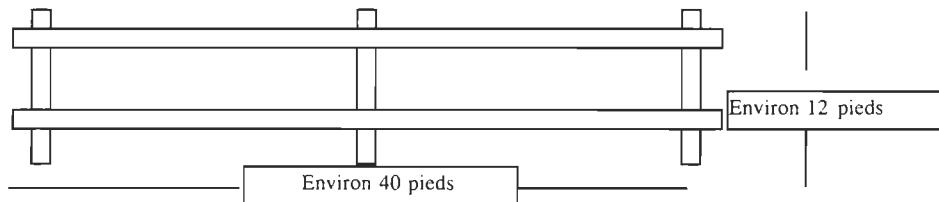
---

20. George Baptist (1808-1875) est né le 7 janvier 1808 à Coldstream en Écosse. Il émigre au Canada en 1832. Installé dans la région de Québec, il travaille dans les moulins à scie de Sir John Caldwell et dans quelques moulins à Farine. Après avoir fait l'acquisition d'un moulin à scie à Rivière Cachée, en 1846, il en construit un aux Grès dès l'année suivante. En 1873, un troisième moulin, sis à l'île de la Potherie, plus moderne que les autres, confère à George Baptist une place de choix au sein des propriétaires de moulins à scie. À son arrivée en Mauricie, il s'était associé à Thomas et John Gordon. Cette association de devait toutefois pas durer, puisqu'en 1853, une nouvelle compagnie se forma sous le nom de George Baptist & Co. En 1869, une autre association voit le jour, alors que les deux fils Baptist se joignent à leur père pour former la Geo. Baptist & Sons. Six ans plus tard, Alexander, l'aîné de la famille, quitte la compagnie pour œuvrer à son compte. D'ailleurs, c'est lui qui, fort de l'expérience de commis de banque et de celle acquise de son père, qui dirige la firme à la mort de ce dernier. George Baptist décède le 11 mai 1871, laissant une large fortune à ses héritiers. Il s'était marié à Isabelle Cockburn en 1834,

particulièrement sujet à l'appartion d'embâcles, plante son « piqueroisse » sur le rebord de la dalle et s'assit tranquillement sur le trottoir en fumant sa pipe et dit à son piqueroisse : « Tiens-moé bien ça à ma place !». Et de fait, paraît-il, on ne vit jamais une seule « jam » se former à cet endroit lorsque ledit Coleau s'y trouvait.

### Les sauteux de cages

À la Gabelle, la slide aboutit dans le Saint-Maurice où les madriers y tombent. C'est en ce lieu que les « sauteux de cages » prennent alors la relève. Leur travail est de construire des cages ou des cibles et de leur faire descendre le Saint-Maurice. Sur une base de bois croisé (voir illustration VIII, p. 67), ils empilent les uns sur les autres les madriers sur une hauteur de 13 rangs, puis les recouvrent de deux longs arbres de couche et de traverse attachés à leur tour avec des cordes à ceux du dessous de la cage.



La conduite d'une cage nécessite au moins six hommes compétents. Parfois, on descend deux cibles à la fois, attachées bout à bout. Aux endroits difficiles, tels les remous et les rapides, les cages sont alors détachées et descendues une à une; puis quand l'endroit dangereux est traversé, les deux cibles sont à nouveau rattachées bout à bout. Leur descente de la rivière se fait au moyen de rames d'une longueur de 18 à 20 pieds, habilement manoeuvrées par les « sauteux de cages », qui partent de Trois-Rivières généralement tôt le matin à pied pour la Gabelle. À cet endroit, ils sautent sur les cibles et entreprennent leur descente du Saint-Maurice, jusqu'à « l'île à Baptist » (l'île de la Wayagamak), où ils

---

avec qui il eut sept enfants (voir Christian Lalancette, *Inventaire du Fonds Georges Baptist*, FN-

arrivent en après-midi. Là, le bois est empilé, pour être ensuite embarqué sur des voiliers ou des bâteaux à vapeur qui les transportent vers Europe ou vers l'Amérique du Sud. Quand le vent est contraire, les « cageux » ne parviennent à Trois-Rivières que tard dans la soirée ou même dans la nuit. Généralement, ils descendent des cages tous les jours, et au moins six par semaine, parfois même entre huit et dix, excepté le dimanche, entre le début du mois de juin et la fin septembre.

\*

Quant à la présentation des autres sujets (voir graphique II, p 63), elle démontre la volonté de Dubé de faire original. Il y réussit parfois. Ainsi en est-il de l'habillement des bûcherons, à propos duquel la curiosité Dubé dépasse celle du néophyte. Ce qui l'intéresse, c'est le type de vêtement que les travailleurs forestiers portent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Aussi interroge-t-il longuement ses informateurs pour qu'ils lui décrivent le genre d'habillement habituellement porté par les bûcherons et les draveurs de cette époque (voir tableau VI, p. 69 ).

Les conclusions du tableau ci-dessous se tirent d'elles-mêmes. On peut en effet affirmer que les hommes de chantiers se préoccupent d'avantage de leurs pieds que de toute autre partie de leur corps. Sans doute est-ce une exigence du dur travail qu'ils exercent. Prendre soin de leurs pieds, être bien chaussés s'avère donc pour eux une priorité de tous les jours. Quant au reste du corps, il appert qu'il retient une attention plus pratique qu'esthétique : des vêtement chauds l'hiver qui protègent contre un froid mordant et des vêtements légers l'été pour lutter contre la chaleur étouffante. La protection de la tête est

**TABLEAU VI**  
**HABILLEMENT DES TRAVAILLEURS FORESTIERS**

**FIN XIX<sup>e</sup> SIÈCLE**

<b>TÊTE</b>	<b>CORPS</b>	<b>PIEDS</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Chapeaux à grands rebords s'attachant sous le menton valant 50 ou 60 g;</li> <li>L'hiver, casque en drap. Quelques casques étaient faits de loup marin. Certains portaient des tuques en laine.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grosse chemise de laine du pays (chemise de flanelle);</li> <li>Grosse culotte d'étoffe du pays;</li> <li>En hiver, on portait des mitaines en peau d'original ou de chevreuil doublées d'une mitaine de laine.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bas fléchés ou de laine tricotés à la maison;</li> <li>Bottes accordéons (nez de bœuf);</li> <li>Bottes crampées (française faites en deux morceaux avec une couture dans le côté empeigné en veau et dernière en vache);</li> <li>Botte de napoleon.</li> <li>Bottes corquées (corque clou à tête ronde);</li> <li>En hiver, on portait des « mitasses », sortes de slippers en laine ouatée de un pouce d'épais, mis dans un soulier mou en peau d'original, par dessus les chaussons. Tout le monde en portait dans le Haut-Saint-Maurice en hiver vers 1870.</li> </ul>

**DÉBUT DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE**

<b>TÊTE</b>	<b>CORPS</b>	<b>PIEDS</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mouchoir rouge enroulé autour du chapeau ou du cou pour se préserver des ardeurs du soleil.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mince chemisette de coton gris ou simplement torse nu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bottes anglaises (<i>Balwin</i>);</li> <li>Bottes de caoutchouc;</li> <li>Souliers à têtes de clou;</li> <li>Gros bas de laine angora très épaisse.</li> </ul>

aussi une chose que les bûcherons ne prennent pas à la légère, particulièrement pendant la période estivale. Une tête mal protégée pouvait occasionner une insolation des plus dangereuses.

\*

Enfin, Dubé s'intéresse avec moults détails à plusieurs autres sujets relatifs à la vie des chantiers<sup>21</sup>. Il décrit avec minutie le type de nourriture consommée par les bûcherons,

21. Outre ceux rappelés dans le présent paragraphe, mentionnons : les salaires, les embarcations, le voyage vers les chantiers, etc. La plupart de ces sujets seront textuellement repris par Normand

entre autres, la préparation des célèbres « beans » que tous apprécient. Dubé rappelle néanmoins que la nourriture offerte aux bûcherons n'était pas toujours bonne à la consommation<sup>22</sup>. Dubé s'intéresse encore aux rares divertissements des forestiers; il décrit leurs quelques soirées de danses et de chansons toujours organisées le samedi soir, ainsi que leurs passe-temps du dimanche, qui se résument à la cueillette de la gomme de sapin et à la pêche sur la rivière. Enfin, Dubé expose en détail la coupe des arbres : les méthodes de coupe, les outils utilisés par les bûcherons, ainsi que les essences des arbres et leurs qualités naturelles<sup>23</sup>. Tous ces sujets démontrent l'intérêt de Dubé pour la vie des chantiers du Haut-Saint-Maurice. Il veut cependant aller plus loin : donner à cette vie des chantiers son cadre géographique.

\* \* \*

## 2. *La Géographie historique de la Mauricie*

En complétant ses recherches sur les chantiers du Saint-Maurice, Dubé élabore deux autres manuscrits dont le contenu rend compte de l'ampleur du projet global qu'il envisage de réaliser. Malheureusement, ces deux nouveaux chantiers de recherche resteront inachevés. Il s'agit de son étude sur la *Géographie historique de la Mauricie* et de son répertoire sur les

---

Lafleur dans son ouvrage *La Drave en Mauricie*. Aussi, et afin d'éviter toute reprise inutile, nous avons décidé de résumer quelques sujets auxquels Dubé s'est intéressé.

22. À ce sujet, Dubé remémore une anecdote fort savoureuse. Au cours de l'année 1890, un nommé Fournier « jumpe » un jour le chantier et descend aux Trois-Rivières avec son morceau de lard pourri, qu'il présente au juge en lui demandant : « En mangeriez-vous, vous, de ce lard-là, après avoir travaillé toute la journée? » Le juge Cook lui donne gain de cause. Par la suite les bûcherons et les draveurs reçoivent une meilleure nourriture. Plus souvent qu'autrement cependant, les revendications des travailleurs forestiers ne sont guère prises en considération. Certains vieux bûcherons prétendaient même que les draveurs et les hommes de chantiers finissaient par connaître un affaiblissement sensible de la vue à force de consommer quasi quotidiennement des fèves au lard.
23. Suivant Dubé, pour qu'un arbre soit coupé, il doit être immaculé, soit sans aucun défaut majeur. Les principaux défauts que l'on pouvait retrouver chez un arbre étaient les suivants : des nœuds gommeux, des juvelures (craques le long des billots), des billots « pipés » (« travaillés » par les vers), des « pongnes » (pénétration de l'eau par les branches et jusqu'au cœur de l'arbre et

*Personnalités de la Mauricie*. Déposées au Service des archives du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, ces deux enquêtes sur le terrain se présentent sous forme de manuscrits dactylographiés comptant respectivement 95 et 84 pages. Relié sous un carton rigide, le premier manuscrit est dans une version quasi définitive et est sans doute destiné à être publié<sup>24</sup> dans la collection des « Pages trifluviennes<sup>25</sup> »; moins achevé dans sa présentation matérielle, le second donne à croire que Dubé envisageait une réécriture du manuscrit. Des erreurs d'ordre alphabétique dans la présentation des « personnalités mauriciennes », ainsi que l'absence de commentaires pour certaines entrées ou notices, indiquent l'état de rédaction dans lequel Dubé laisse sa recherche sur les « personnalités mauriciennes ». La valeur historique du manuscrit apparaît dès lors dans sa forme primitive. Mais voyons d'abord le contenu du premier manuscrit.

\*

*La Géographie historique de la Mauricie* est un répertoire de près de 400 noms de lieux topographiques (voir tableau VII, p. 72). À l'aide, en effet, de différentes sources, Dubé identifie et classe par ordre alphabétique les toponymes propres à la région mauricienne. Un tel travail de recherche toponymique montre une fois encore la manière dont Dubé conçoit l'histoire : les noms de lieux sont à ses yeux des points d'ancrages susceptibles de faire surgir de la mémoire individuelle et collective une appropriation du territoire et, par là,

---

produisant des taches noires et même de la pourriture) et des arbres « pruchés » ou ferrés (arbres dont la pousse est croche ou dure comme du fer).

24. Bien qu'aucune date précise ne soit indiquée sur le manuscrit, Dubé le signe de la façon suivante : « Dollard Dubé, i. e. ». L'abréviation « i. e. » signifie « inspecteur d'écoles ». Or, Dubé le devient en 1938. Il est donc certain que la composition finale du manuscrit date de quelque temps avant sa mort, qui survient 19 novembre 1940.
25. Voir lettre de Madame Dollard Dubé à M. l'abbé Albert Tessier, 10 décembre 1940, ASTR

TABLEAU VII	
CHOIX DE TOPOONYMES TIRÉS DE LA GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE LA MAURICIE <sup>26</sup>	
ENTITÉS HYDROGRAPHIQUES	
NOM	SOURCES <sup>27</sup>
Rivière des Aigles	<i>Dictionnaire de rivières et des lacs du Québec</i>
Crique Aubé	Aucune source citée
Bras de Bigue	Charles Gaulin
Bras de Groleau	Saül Boisvert, Trois-Rivières, 31 août 1936
Rivière Kaïakamak ou rivière Sauvage	<i>La Bourse et la vie ....</i> , p. 71
ENTITÉS TOPOGRAPHIQUES	
Île Bigot	Alexis Marchand, Batiscan
Île de Mme. Boyer	Aucune source citée
Île de France	<i>La Bourse et la vie ....</i> , p. 112
Le lit des Géants	<i>Deux voyages sur le St-Maurice</i> , p. 199
Cap Métabéroutin ou Pointe aux Iroquois	<i>Mé lange historique</i> , vol. 20, p. 63; <i>Deux voyages sur le St-Maurice</i> , p. 313-314
LIEUX HABITÉS	
Almaville	<i>Dictionnaire historique et géographique....</i> , p. 107-108
Arbre à la Croix ou Fief Hertel	Aucune source citée
La Grande Anse (mission)	<i>Deux voyages sur le St-Maurice</i> , p.42
La Grand-Mère	<i>Deux voyages sur le St-Maurice</i> , p. 197-198
Mattawin ou St-Nicolas de la Mattawin (mission)	<i>Dictionnaire historique et géographique....</i> , p. 599

une vision du monde. En reclassifiant d'ailleurs par « catégories topographiques » tous ces toponymes, nous saisissons combien Dubé est en quête d'une géographie dont l'univers renvoie d'abord au culturel. Quel univers de signes, de sens et d'actions est à

- 
26. Le présent tableau suit le modèle de classification proposé par Henri Dorion. Dans son Répertoire toponymique du Québec, 1987 (Québec, Commission de toponymie, 1900 p.), Henri Dorion classe les noms de lieux selon les trois catégories suivantes : 1) entités hydrographiques (tout lieu inondé : rivières, lacs, fleuves, baies, etc.); 2) entités topographiques (tout relief naturel : montagnes, côte, monts, etc.); 3) lieux habités (tout endroit habité par l'homme : réserves, villes, villages, etc.). Pour la liste complète des toponymes répertoriés par Dubé, voir l'annexe V de notre mémoire.
27. Dubé puise ses informations dans deux types de sources : 1) **les sources orales**, qui sont pour la plupart d'anciens bûcherons (Charles Gaulin, Saül Boisvert, Alexis Marchand, et d'autres encore dont on retrouvera les noms dans l'annexe V); 2) **Les sources livresque**, qui comprend à la fois des récits de voyages, des dictionnaires géographiques ou tout autre type de répertoires toponymiques; citons, entre autres, Napoléon Caron (*Deux voyages sur le St-Maurice*, P.V. Ayotte, 1889, 322p.); Elzéar Gérin (« Le Saint-Maurice. Notes de voyage »). *Revue Canadienne*, 25 janvier 1872, p. 33-57.); Ingall (*Rapport d'une expédition sur le St-Maurice*, 1829); Hormidas Magnan (*Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska, 1925, 738 p.); Gouvernement du Québec, Département terres et forêts, *Dictionnaire de rivières et des lacs du Québec*, Québec, Département des terres et forêts, 1925, 399 p.; S. Théophile Pronovost (*La Bourse et la vie : recueil de renseignements utiles et d'informations exactes sur les cantons du Nord et en particulier sur le territoire de Mantawa*, Joliette, Imprimerie du Collège de Joliette, 1883).

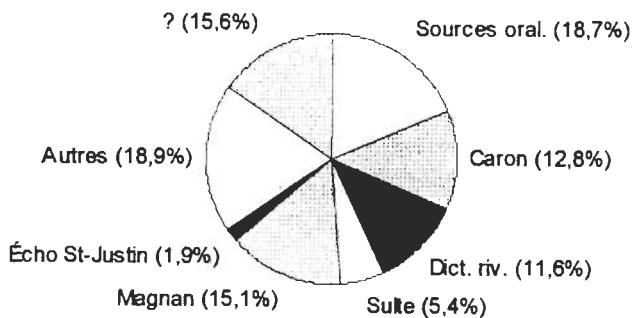
l'origine de tel ou tel toponyme? Voilà la question fondamentale que se pose Dubé et à laquelle il cherche à répondre.

En effet, en répertoriant les toponymes, tantôt à l'aide des récits d'anciens voyageurs, tantôt en interviewant d'anciens travailleurs des chantiers, Dubé se rend à l'évidence que les bûcherons se sont appropriés linguistiquement le territoire en le nommant à partir de leur vécu quotidien : La « Crique à Dickey », le « Lac MacCarthy », le « Lac à Broster », voilà autant de toponymes qui font référence à des gens près d'eux, qui vivent parmi eux, auxquels ils peuvent attacher une valeur sentimentale, sinon signifiante. Dubé n'a malheureusement pas pris (ou n'a pas eu) le temps nécessaire pour réaliser une classification des toponymes répertoriés.

Une analyse des sources rend encore plus précieuse la *Géographie historique de la Mauricie* de Dubé. Fait notable, en effet, Dubé utilise plusieurs des mêmes informateurs qui lui permettent de fonder ses enquêtes sur les chantiers du Haut-Saint-Maurice. Aussi peut-on supposer que l'idée de réaliser un répertoire topographique essentiellement mauricien ait germé dans sa tête dès 1933 ou, du moins, qu'il ait vu alors tout le potentiel informatif qu'il pourrait tirer des informations obtenues par ses sources orales. C'est pourquoi faut-il interpréter prudemment le graphique III (p. 74), surtout quant au nombre de toponymes tirés de l'ouvrage d'Hormidas Magnan, comme l'exacte représentation de l'enquête toponymique de Dubé. Si on ne peut effectivement ignorer l'importance du dictionnaire de Magnan, il demeure cependant que Dubé attache une grande valeur à la connaissance géographique des témoins du passé — les voyageurs comme Napoléon Caron et Elzéar Gérin, ou encore les hommes des chantiers — qui ont une connaissance intime des lieux décrits. En fait, si nous additionnons ensemble les personnes-ressources qui ont eu un contact direct avec les lieux topographiques mentionnés, nous arrivons à un total de 33 %

de toutes les sources consultées par Dubé. Ainsi se trouve attestée l'une des hypothèses principales de notre

**GRAPHIQUE III**  
Sources utilisées pour *Géographie historique de la Mauricie*

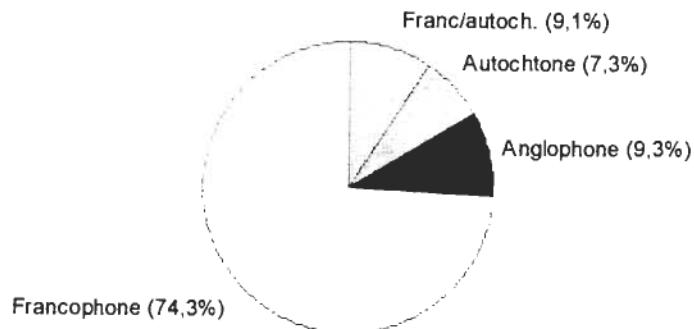


mémoire, à savoir l'importance de la récolte orale et des « archives vivantes » dans les enquêtes de Dubé.

\*

L'origine linguistique des toponymes répertoriés (voir graphique IV, p. 75) est aussi intéressante à noter. La très grande majorité d'entre eux (74,3 %) appartiennent au répertoire francophone. Un tel constat n'a rien de surprenant. La région n'est-elle pas d'abord et avant tout française de par son histoire. Là où l'analyse devient par ailleurs révélatrice est lorsqu'on jette un regard sur les origines autochtones de certains toponymes. Ceux-ci représentent environ 7,3 % des toponymes répertoriés. Leur nombre augmente

**GRAPHIQUE IV**  
 Origine linguistique des toponymes de  
*Géographie historique de la Mauricie*



encore si on y ajoute les toponymes franco/autochtones ou *hybrides*<sup>28</sup> (9,1 %). À ce sujet on peut aussi se demander si la campagne de francisation des lieux et des noms géographiques d'origine autochtone<sup>29</sup>, qui suscita à l'époque maints débats, eut quelques incidences directes sur les résultats des investigations de Dubé. À première vue, il semble que non. La majorité des sources orales consultées par Dubé datent effectivement d'avant la campagne de francisation (Caron, 1887-1888; Gérin, 1871; Ingall, 1829). De plus, Dubé effectue ses enquêtes orales auprès de personnes relativement âgées qui ont travaillé dans les chantiers du Saint-Maurice dans les années 1870-1890. Aussi, serait-il surprenant qu'elles aient été influencées par la campagne de francisation. Elles sont plutôt demeurées fidèles à la toponymie qui leur était familière. Enfin, un fait demeure constant : la difficulté de transcrire les toponymes d'origine autochtone. Ainsi, selon les informateurs de Dubé, le nom indien de la rivière Saint-Maurice s'écrit « Métabéroutine », alors que le Père J. E. Guinard (OMI), missionnaire auprès des Cris pendant des années, propose l'orthographe

- 
28. Henri Dorion, « Toponymie indigène et eurogène au Québec », *Onoma*, vol. XXI, n° 1-2, 1977, p. 265.
29. Voir à ce sujet l'article de Guildo Rousseau et Jean Laprise, « La Langue des Bois : le toponyme amérindien dans le roman québécois », *Voix et images*, vol. 1, n° 1, automne 1984, p. 69-92. À consulter particulièrement les pages 71 et 72.

« Metabenotin »<sup>30</sup>. Et que dire du toponyme « Shawinigan », qui est transcrit de plusieurs façons. Dubé fait lui même l'étude étymologique du toponyme dans sa version « Cha8inigane »<sup>31</sup>. Quant aux toponymes d'origine anglophone, ils sont bien souvent liés à un individu en particulier (« Rapide Grant », « Lac à Broster », etc.), ou encore à des hommes des chantiers (par exemple, le « lac McCarthy », alors associé à Lester McCarthy, ancien *foreman* et informateur de Dubé). Ces lieux sont en majorité des parties d'un lieu plus important. Ainsi, la « Crique à Dickey » n'est qu'un ruisseau se jetant dans la rivière Saint-Maurice. Intimement liés à l'univers particulier des chantiers, ce type de toponyme ne se retrouve guère dans les répertoires toponymiques nationaux. Donc, de là toute l'importance de réaliser une étude ultérieure sur les représentations mentales en matière de toponymie chez les hommes de chantiers.

\* \* \*

### 3. Les *Personnalités Mauriciennes*

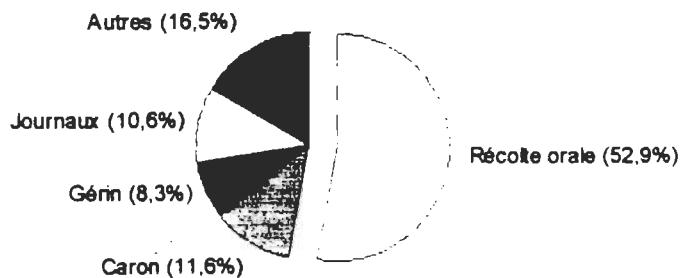
Le répertoire des *Personnalités mauriciennes* présente, quant à lui, une liste alphabétique de quelque 450 noms d'individus, à majorité masculine, appartenant à la petite histoire de la Mauricie. Aussi avons-nous reclassé cette liste nominale afin de voir les champs d'intérêt de Dubé lors de la réalisation de ce répertoire. Si le manuscrit ne porte aucune date, il a été rédigé néanmoins en même temps que les enquêtes sur les chantiers. Les sources utilisées par Dubé le prouvent d'ailleurs hors de tout doute. De fait, plus encore que pour la *Géographie historique de la Mauricie*, Dubé exploite la mémoire historique de ses témoins du passé. Sa récolte orale représente à elle seule près de la moitié (44%) de toute les sources consultées. Si on y ajoute encore les rapports d'expéditions et les récits de

---

30. *Ibid.*, p. 69.

voyages, on obtient un total de plus de 60%. Encore une fois, nous constatons l'importance privilégiée que Dubé accorde aux « archives vivantes » (voir graphique V, p. 77 )

**GRAPHIQUE V**  
Sources utilisées pour *Personnalités mauriciennes*



Le graphique V<sup>32</sup> démontre-t-il vraiment l'importance des sources orales dans les enquêtes de Dubé sur les chantiers? Parmi ces sources, ressortent celles issues des travailleurs forestiers dont la mémoire linguistique renvoie explicitement à d'autres confrères du même milieu de travail. Dubé se réfère encore au rapport de l'expédition Ingall, où il puise les noms des membres de ce voyage en Haute Mauricie. Quant aux sources provenant des hommes d'églises, Dubé s'en tient essentiellement au récit de voyage du Père Arthur Joyal, qui contient en effet une véritable mine de renseignements utiles sur les premiers missionnaires du Haut-Saint-Maurice.

Ainsi à partir des sources consultées par Dubé, nous ne pouvons arriver qu'à une conclusion évidente à nos yeux : l'importance de la récolte orale et des archives vivantes dans la confection de ses enquêtes. Finalement, est-ce que Dubé ignore les autres types de

31. Dollard Dubé, *Étymologie du mot « Cha8inigan »*, 4 feuillets, ASTR, n° F30S12.

sources? Certes non, comme le prouve l'importance des rapports d'expéditions, des récits de voyages et des sources journalistes consultés.

\*

Tout comme les enquêtes sur les Forges du Saint-Maurice, les investigations de Dubé sur les chantiers du Saint-Maurice sont intéressantes à plus d'un titre. Bien que les résultats de ses enquêtes n'aient pas été publiés, il demeure que Dubé fera preuve d'innovation en s'intéressant, par l'intermédiaire de la langue, à la vie sociale des hommes de chantiers, de même qu'à leur environnement physique. Hormis l'excellente étude ethnohistorique de l'abbé Thélesphore Giroux, qui paraît en 1935, l'enquête de Dubé se démarque par l'originalité de ses thèmes et par la rigueur de sa méthodologie. Encore une fois, Dubé a recours aux archives vivantes afin de réaliser son enquête sur les chantiers, et ses travaux en marges de cette recherche, qui donnera naissance à deux précieux manuscrits. Grâce à ses investigations sur l'univers du Haut-Saint-Maurice, qui nous mènera bientôt aussi loin que chez les Attikameks, Dubé ne fera que prouver hors de tout doute que c'est « [...] par le reportage historique surtout que nous pouvons arriver à cette connaissance de la vie des pionniers de notre petite patrie <sup>33</sup> ».

---

32. Voir aussi Annexe VI.

33. Dollard Dubé, « Le Reportage historique », *Le Mauricien*, vol. 1, n° 1, novembre 1936, p. 16.

## CHAPITRE IV

### LE CONTEUR DU SAINT-MAURICE

#### 1. Les contes et les légendes des Vieilles Forges Saint-Maurice

La passion de Dollard Dubé pour le Saint-Maurice trouve son aboutissement dans ses enquêtes et dans ses créations sur le « légendaire mauricien » empreint de mystères et de superstitions. La tradition folkloriste, la sauvegarde des légendes ancestrales, voilà ce qui pousse Dubé à renouer avec le passé mythique des Vieilles Forges, à écrire des légendes fantastiques sur les chantiers du Haut-Saint-Maurice et, finalement, à pénétrer dans le territoire quasi interdit des Attikameks de la Manouan, où il collige les « légendes indiennes » dont, dit-il, « [...] bien des détails sont déjà effacés des mémoires ».

Présenter et analyser le contenu de ces trois types d'ethnolittératures constitue donc l'objectif principal de ce quatrième et dernier chapitre de notre mémoire. Quelle est la singularité et la valeur des textes publiés par Dubé et ceux qu'il a laissé à l'état de manuscrit? Jusqu'à quel point se démarquent-ils de ceux de ses prédécesseurs québécois, tant dans les domaines du folklore et de l'ethnohistoire que dans celui de la création légendaire? C'est en suivant Dubé à la trace, en mettant en relief sa méthode d'enquête sur le terrain, pour en évaluer à la fois les qualités et les défauts, que nous tenterons de faire connaître et apprécier à leur juste valeur ses multiples talents de conteur. Nous présenterons donc d'abord ses légendes des Vieilles Forges; puis celles créées de toutes

pièces sur le fantastique des chantiers du Haut-Saint-Maurice; enfin, nous terminons le présent chapitre par l'étude de ses *Légendes indiennes du Saint-Maurice* qui constituent un apport certain à l'imaginaire collectif autochtone.

\*

Dubé consigne par écrit dix contes ou légendes oraux tirés de l'imaginaire collectif des Vieilles Forges Saint-Maurice. Ces récits ont tous pour personnage central le Diable<sup>1</sup> des Forges, qui est tantôt confronté à un Édouard Tassé herculéen (*Le Diable qui voulait avoir la fille du patron*), tantôt à quelques farceurs (*Le Diable lavé*) capables d'en découdre avec le Malin. D'après la recension réalisée en 1954 par l'abbé Albert Tessier<sup>2</sup> (voir à ce sujet le tableau VIII, p. 81) il semble bien que Dubé soit l'auteur littéraire le plus prolifique<sup>3</sup> quant au nombre et à la diversité des légendes inspirées du légendaire des Forges. Aussi nous apparaît-il opportun de faire ressortir son apport ethnolittéraire relativement à la conservation d'un tel corpus de légendes. Grâce à l'excellent mémoire de maîtrise de Nicholas Hancock, notamment intitulé *Le Diable dans les contes des Forges du Saint-Maurice*<sup>4</sup>, il est effectivement possible de montrer que Dubé maîtrise, une fois encore, avec beaucoup de talent, les ressources de l'enquête orale (voir graphique VI, p. 81).

- 
1. À l'exception du récit intitulé *Histoire de Jos le Nègre*, qui met en vedette un travailleur des Forges et *Le Diable de la cave*, dont le contenu se révèle plutôt réaliste que fantastique.
  2. Albert Tessier, *Contes et légendes des Vieilles Forges*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, coll. « L'Histoire Régionale », n° 16, 1954, 133 p.
  3. La dernière recension faite sur le légendaire des Forges est celle de Jacques Dorion parue sous le sous le titre *Le Folklore des Forges du Saint-Maurice* (Québec, Parcs Canada, Travail inédit n° 255, 1977, 133 p.). L'enquête n'a cependant rien d'historique : le légendaire recensé est celui des personnes interrogées au cours de l'année 1970.
  4. Nicholas Hancock, *Le Diable dans les contes des Forges du Saint-Maurice*, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, mémoire de maîtrise, 1982, 134 p.

TABLEAU VIII		
CONTES ET LÉGENDES DES VIEILLES FORGES		
BENJAMIN SULTE		
Nbre de contes et légendes	Nbre de pages	Personnage (s) principal (aux)
7	6	Édouard Tassé; Mlle Poulin; le Diable des Forges.
L'ABBÉ NAPOLÉON CARON		
11	24	Mlle Poulin; le Diable des Forges; le Beuglard; Édouard Tassé.
LOUIS FRÉCHETTE		
1	23	Fifi Labranche; Bob Nesbitt et une compagnie de bûcherons; le Diable des Forges.
DOLLARD DUBÉ		
10	44	Le Diable des Forges; quelques hommes des Forges; Édouard Tassé; deux demoiselles Poulin; Jos « le chasseur de soleil »; la fille de Matthew Bell.
THOMAS BOUCHER		
2	9	Le Diable des Forges; Édouard Tassé; Mlle Poulin.
MONIQUE VALOIS		
1	8	Jean-Baptiste Poulin; François Beauchemin; Cressé Brunet; le Diable; Le bon vieillard.

### GRAPHIQUE VI

#### LÉGENDES DES FORGES

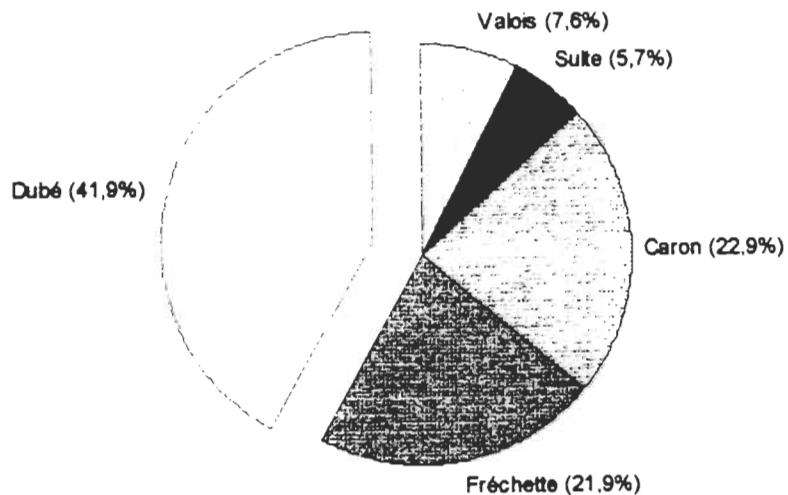


TABLEAU IX DIFFÉRENCES ENTRE LES VERSIONS DES CONTES ET LÉGENDES DES VIEILLES FORGES				
	CARON (1872)	SULTE (1890)	FRÉCHETTE (1899)	DUBÉ (1932-1938)
Motifs <sup>5</sup>				
Poulin	Mlle Poulin, de Trois-Rivières, à l'époque de Bell (1793-1843); Bell faisait couper les beaux érables de Mlle Poulin. Vente-au-Diable : terrain légué au Diable; Mlle Poulin enterre un coffre dans la Pinière et jette la clef dans le ruisseau.	Mlle Poulin de Courval, vers 1790; Mlle Poulin revendique son droit de propriété du terrain des Forges; elle jette un coffre dans le ruisseau de la Pinière et jette la clef dans la Vente-au-Diable.		Deux vieilles filles riches : les demoiselles Poulin, au temps de Bell (1793-1843); Bell faisait couper les arbres des demoiselles Poulin; elles enterrant des coffres remplis de richesses sur leur terrain et jettent les clefs dans la Fontaine du Diable.
Cheval	Tassé et un charretier reviennent de Trois-Rivières; le cheval s'arrête; Tassé à des mots avec une voix invisible; la voix disparaît et le cheval repart.	Tassé et un charretier reviennent de Trois-Rivières; le cheval s'arrête; Tassé débarque et a des mots avec une voix invisible; la voix disparaît et le cheval repart.		Un homme revient de Trois-Rivières; son cheval s'arrête; il s'entretient avec un homme noir sans tête; l'homme à une hal-lucination (un sabbat); son cheval repart par la suite.
Lutte de Tassé contre le Diable	À 8h.00, une voix appelle Tassé à l'extérieur; Tassé sort, la bagarre commence; Après 30 minutes, Tassé revient vainqueur, mais dans un piteux état.	Après le passage du beuglard, Tassé sort d'une maison; il se bat pendant 20 minutes avec le diable; Il revient, vainqueur et amoché de son combat.		Tassé se bat contre le diable; il se bat pendant 15 minutes; il réussit à vaincre le diable; Tassé entre dans le « geulard »; il se bat contre le diable; il ressort en sang, après avoir battu le diable.
Charrette	Un dimanche matin, plusieurs charretiers s'en allaient chercher de la mine; Ils rencontrent une charrette et un charretier; Ils lui parlent; l'étranger ne répond pas; il disparaît avec sa charrette dans un précipice.	Un dimanche matin, trois hommes reviennent de la Vente-au-Diable avec du charbon; ils rencontrent une charrette et son charretier, qui tombent dans un abîme.		(Tiré de <i>Deux siècles de nobles histoire : Les Vieilles Forges Saint-Maurice</i> )  Un dimanche matin, plusieurs charretiers de bennes s'en allaient chercher des charges; ils rencontrent une charrette et son charretier; Ils parlent à l'homme, qui ne répond pas; l'homme continue son chemin et tombe avec sa charrette dans un précipice.
Marteau	Un samedi soir, très tard, une fête à lieu aux Forges; Quelques ouvriers travaillent encore dans la halle du gros marteau; tout à coup, le marteau commence à frapper tout seul; les travailleurs voient un homme qui a sa jambe sous le marteau; elle s'allonge avec le fracas du marteau. On arrête la fête, et le marteau et l'homme disparaissent.		Un samedi soir, une fête à lieu aux Forges; une femme sort dehors et entend le marteau battre tout seul. On arrête la fête, et le marteau cesse de frapper.	Un samedi soir, très tard, une bande de fêtards sont dans la halle du gros marteau; ils sont saouls et commencent à se battre. Le marteau commence alors à frapper tout seul. Les fêtards sortent de la halle, apeurés. Le marteau arrête, et on ne fête plus le dimanche pendant bien longtemps.

5. Nous reproduisons ici les motifs identifiés par Nicholas Hancock; voir son mémoire de maîtrise, p. 68.

Hancock rappelle en effet que Dubé, « en bon ethnographe avant l'heure [...] étudia avec minutie le folklore » des Vieilles Forges<sup>6</sup>. Il soutient que son étude est des « [...] plus valables<sup>7</sup> », et c'est aussi notre opinion. De fait, grâce à sa méthode d'enquête, Dubé réussit à consigner un légendaire qui, sans être original<sup>8</sup>, apporte maints aspects nouveaux au fantastique des Forges. Ayant consulté les différentes sources et versions de ses prédecesseurs, Dubé peut, sans pour autant les répéter ou les imiter, apporter un renouveau aux légendes déjà connues et diffusées depuis le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle (voir tableau IX, p. 82). De tous les conteurs —Caron, Sulte, Fréchette, Boucher, Valois — recensés par l'abbé Albert Tessier dans le recueil *Contes et légendes des Vieilles Forges*, il est celui qui apporte le plus d'éléments nouveaux au célèbre légendaire. Enfin, loin de nuire à la crédibilité des versions recueillies et réécrites par Dubé, cet apport nouveau accroît à notre avis ses qualités d'enquêteur et de conteur capable de renouveler l'imaginaire collectif.

Un bref regard sur quelques motifs folkloriques exploités par Dubé confirme son intention de renouveler le légendaire des Forges. Ainsi celui du « Marteau » devient chez lui le prétexte à ajouter un certain nombre de scènes tout à fait inédites à la tradition folklorique. Traditionnellement, le motif du « Marteau » raconte en effet le micro-récit suivant : « Tard un samedi soir, une fête a lieu. Tout à coup, une manifestation diabolique se fait entendre. On arrête la fête et la manifestation diabolique disparaît ». Or, que fait Dubé? Au « substrat » constitué des traits essentiels « immuables » de la légende<sup>9</sup>, il ajoute, pour reprendre le vocabulaire méthodologique de Joseph Bédier, plusieurs « traits

---

6. Hancock, *op. cit.*, p. 83.

7. *Ibid.*, p. 69.

8. Six des motifs utilisés par Dubé le sont également par Caron, trois par Sulte et un par Fréchette; voir Hancock, *op. cit.*, p. 69.

9. Sur cette question des « traits immuables » d'une légende, voir Joseph Bédier, *Les Fabliaux. Études de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen-âge*, Paris, Émile Bouillon, éditeur, 1893, p. 155.

accessoires<sup>10</sup> » distinctifs de ceux retenus par la tradition littéraire. De fait, Dubé situe la grande fête « fautive » à l'extérieur par un beau samedi soir d'été, alors que les autres conteurs, comme Caron et Fréchette, restent avares de détails sur un ou plusieurs de ces traits accessoires, ou encore respectent tout simplement la tradition. Dubé ajoute aussi à la fête une bagarre entre ouvriers à l'intérieur même de la halle du gros marteau dont le battement témoigne de la présence du Diable sur les lieux. Une telle bataille ne fait qu'accentuer l'effet sacrilège de la fête qui « va sur le dimanche ». Ajoutons à cela une échauffourée arrosée de « mots aigres-doux », il n'en faut pas d'avantage pour que le Diable des Forges — en Serviteur fidèle du Christ et de son Église<sup>11</sup> — vienne effrayer une population qui parfois oublie de respecter les codes de sa religion.

Le motif « la Poulin » illustre encore les libertés que Dubé prend avec la tradition populaire. Le micro-récit de cette légende se présente ainsi : « Devant les insuccès à revendiquer son bien, une vieille fille lègue celui-ci au Diable ». La légende rapportée par Dubé s'éloigne de ce micro-récit. : cette fois, ce n'est pas pas **une** vieille fille, mais bien **deux**, qui établissent un commerce avec le Diable. À vrai dire, Dubé crée une nouvelle version de la légende de la Poulin<sup>12</sup>. D'où peut venir une telle variante dans la légende rapportée par Dubé, alors que tous les autres caractéristiques du récit respectent la version folklorique traditionnelle? Nous n'avons pas de réponse précise à cette question. Dubé a-t-il eu la chance de se faire raconter une version « inédite »? A-t-il tout simplement fait preuve d'imagination créatrice en doublant le personnage de la « Poulin »? Seuls des

10. Joseph Bédier mentionne que chaque trait accessoire « [...] est par nature transitoire et mobile. Ils sont des accidents du conte, dont  $\omega$  est la substance. Ils sont, par définition, arbitraires et peuvent varier d'un conteur à l'autre » (*Les Fabliaux...*, p. 155).

11. Sur le Diable comme « Vicaire du Christ », voir Nicolas Hancock, *op.cit.*, p. 90-102.

12. Il est intéressant ici de rappeler les propos de Bédier qui soutient que tout micro-récit ne peut-être modifié; en effet, aux yeux de Bédier, tout micro-récit « [...] devra nécessairement passer dans toutes les versions existantes, ou même imaginables du récit; il est hors du pouvoir de l'esprit humain d'en supprimer un iota. On redirait le conte dans dix milles ans que cette forme essentielle se maintiendrait, immuable » (*Les Fabliaux...*, p. 155).

documents relatifs à ses enquêtes sur le terrain, ou encore les manuscrits de ses contes pourraient apporter une réponse valable<sup>13</sup>.

\* \* \*

## 2. Le fantastique des chantiers du Haut-Saint-Maurice

Dubé publie aussi, à plusieurs reprises, divers récits fantastiques tirés de la vie des chantiers. Ici, encore, l'imagination de Dubé se fait sentir. Le fantastique<sup>14</sup> lui semble d'ailleurs le genre littéraire le plus apte à mettre en valeur l'imaginaire forestier du Haut-Saint-Maurice, ou du moins le plus propice à l'épanchement de son imagination créatrice. Ses récits racontent pour la plupart des manifestations diaboliques ou mettent en scène tantôt des squelettes et des revenants venant hanter les vivants, tantôt encore des loups-garoux contre lesquels doivent se battre de bons chrétiens (*Un loup-garou aux Trois-Rivières vers 1880*), ou les travailleurs des chantiers qui sont tout simplement terrorisés (*Une histoire de Galvaudeux*) par la Bête qui leur apparaît. D'autres récits, associés à la vie des chantiers, ne peuvent pas cependant être classés comme fantastiques. Nous pensons ici à *P'tit Louis Descôteaux* et à *Odyssée d'un vieux roi découronné*. Dans le premier cas, Dubé ne fait que relater une anecdote réelle, bien que le personnage principal soit à lui seul une légende; et, dans le deuxième cas, il raconte la vie triste d'un arbre à la dérive sur le

---

13. Nous savons qu'à la mort de Dubé, un proche de la famille hérite de divers notes et manuscrits rédigés de la main du défunt. Malheureusement, l'héritier perd ces précieux documents pour une raison encore inexpliquée. Est-ce que les notes de Dubé sur les Vieilles Forges se trouvaient parmi ces documents, nous ne saurions l'affirmer, ni non plus madame Marcelle Roussel, la nièce de Dollard Dubé, qui nous a confirmé cette perte de documents, lors d'un entretien, le 28 juillet 1998.

14. Un des plus grands spécialistes français de la littérature fantastique, Louis Vax définit ainsi le récit fantastique : « Le récit fantastique [...] aime nous présenter, habitant le monde réel où nous sommes, des hommes comme nous, placés soudainement en présence de l'inexplicable [...]. L'art fantastique doit introduire des terreurs imaginaires au sein du monde réel » (*L'Art et la littérature fantastique*, Paris, P.U.F., coll. « Que sais-je? », n° 907, 1960, p. 5-6).

Saint-Maurice<sup>15</sup>. Ces deux récits n'atténuent nullement la prédilection de Dubé pour le fantastique. Ils confirment plutôt son éclectisme littéraire. Tels les meilleurs auteurs du fantastique<sup>16</sup>, Dubé aime toucher à plusieurs genres littéraires à la fois.

Dubé publie donc divers récits, en majorité fantastiques, à la suite de son premier voyage sur le Saint-Maurice à l'été 1933 et à ses enquêtes auprès des anciens des chantiers. Dans l'ordre de parution, nous retrouvons *Une histoire de Galvaudeux* (mai 1934), *l'Odyssée d'un vieux roi découronné* (juillet 1934), *Un loup-garou aux Trois-Rivières vers 1880*<sup>17</sup> (février 1935), *P'tit Louis Descôteaux*<sup>18</sup> (août 1935), *Le Dimanche du Diable* (1937) et *Madambaskikae ou le Lac des Tombeaux* (novembre 1937). La majorité de ces récits se déroulent dans les chantiers ou en périphérie (voir tableau X, p. 87). Pour narrer ses histoires, Dubé prête volontiers sa voix, tantôt à celle d'un ancien travailleur — c'est notamment le cas du « père » Marcoux dans *Un loup-garou aux Trois-Rivières vers 1880* — tantôt à un narrateur tiré de son imagination, comme le personnage d'Antoine dans *Une histoire de Galvaudeux*, tantôt encore à un arbre, qui devient l'actant principal du récit (*Odyssée d'un vieux roi découronné*).

Quelle part de légendaire et de fantastique cohabite dans ces récits? Dubé invente-t-il à partir de son imagination créatrice ou à l'aide de ses nombreuses sources orales qui lui

- 
15. La métaphore de l'arbre qui descend le Saint-Maurice pour nourrir les usines de pâtes à papier de Trois-Rivières sera reprise par Félix Leclerc dans son roman autobiographique *Pieds nus dans l'aube* (1946). Leclerc fait de l'arbre le symbole du déracinement, du passage de l'univers de la nature à celui de la culture. Arraché à son milieu naturel, son jeune héros se voit comme l'arbre déraciné de sa forêt mauricienne : il est ravi à sa mère par la concupiscence des hommes...
16. Nous nous référons ici au maître du fantastique, H. P. Lovecraft, qui a écrit la nouvelle satirique « Douce Ermengarde ou le cœur d'une paysanne » (*Night Ocean et autres nouvelles*), Paris, France, Belfond, coll. « J'ai Lu », Fantasy, n° 2519, 1986, p. 187-200.) et la nouvelle « La Rue » (*Dagon*), Paris, France, Éditions Pierre Belfonds, coll. « J'ai Lu », n° 459, 1969, p.185-193.).
17. Nous avons classé *Un loup-garou aux Trois-Rivières vers 1880* comme un récit de chantier, car le narrateur, le « Père » Marcoux, est un ancien des chantiers.
18. *P'tit Louis Descôteaux* peut être aussi considéré comme récit des chantiers, bien que son action se déroule principalement à Trois-Rivières.

offrent un large éventail de croyances, de mythes, de faits extraordinaires, sortis de l'imaginaire collectif? Certes, il n'est pas le premier conteur à parler de « loups-garous »

TABLEAU X RÉCITS ET LÉGENDES DES CHANTIERS			
Titre du récit	Temps de l'action du récit	Personnages	Lieux de l'action
<i>Une histoire de Galvaudeux</i>	Fin 1890	Narcisse Bourassa, France Rivard, Charles Dubé, Té-Louis Blais, Jos Lozon dit Jos le Galvaudeux, Jean-Baptiste Boucher et Antoine XXX.	En haut de La Tuque.
<i>Odyssée d'un vieux roi découronné</i>	9 juillet 1933	Le narrateur, des hommes de chantier, un arbre sur le Saint-Maurice (le roi découronné).	À quelques milles, en haut de la rivière Windigo, près du Rapide des Cœurs.
<i>Un loup-garou aux Trois-Rivières vers 1880</i>	1880	« Père » Marcoux, Delphis F. (le loup-garou), la belle famille du « Père » Marcoux.	Trois-Rivières, sur la rue Notre-Dame
<i>P'tit Louis Descôteaux</i>	Vers 1890	P'tit Louis Descôteaux.	Trois-Rivières.
<i>Le Dimanche du Diable</i>		Un groupe d'hommes des chantiers.	
<i>Madambaskikae ou le Lac des Tombeaux.</i>	Vers 1875	Saint-Amand; un Indien	Le Lac des Tombeaux (dans le haut bassin de la Manouan).

ou de « squelettes » revenant hanter les mortels. Il demeure cependant que sa façon de décrire de tels phénomènes rend compte de son talent de conteur. Ainsi il est le seul écrivain mauricien à situer une histoire de loup-garou sur la rue Notre-Dame, ou encore à inventer un récit fantastique à propos du Lac des Tombeaux, bien que le récit de cette légende soit inspiré de faits réels. Quant au récit historique de *P'tit Louis Descôteaux*, l'abbé Télesphore Giroux<sup>19</sup> l'avait raconté avant lui, et Dubé le reconnaît d'ailleurs. Il en modifie cependant le lieu d'action en le situant à Trois-Rivières, plutôt que dans les chantiers comme le fait Giroux. Plus encore, il fait du personnage de Descôteaux un être sauvage, une bête, pourrions-nous dire, qui ne cherche qu'à se battre, un être violent qui n'a aucun contrôle de soi. Son « P'tit Louis Descôteaux ne ressemble en rien à celui mis

19. *Anciens chantiers du Saint-Maurice*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, coll. « L'Histoire Régionale », n° 13, 1953, p. 44-53.

en scène par Giroux, qui soutient que Descôteaux, était une bonne personne, et qu'il. « [...] était un portageux dépareillé et surtout un bon cœur d'homme<sup>20</sup> [...] », et ce, bien qu'il pût devenir une véritable terreur sous l'effet de l'alcool. Une telle interprétation du personnage légendaire est loin de celle que nous propose Dubé.

\*

Le talent littéraire de Dubé se manifeste encore par le soin qu'il apporte à l'écriture de ses contes fantastiques. Une analyse des remaniements qu'il fait subir, par exemple, à son récit *Jos le Galvaudeux* illustre jusqu'à quel point Dubé a le souci du détail. Présentée sous forme dactylographiée, avec plusieurs ratures faites à la main, et faisant huit pages de grand format (8 1/2 x 14), la version finale du récit<sup>21</sup> *Une histoire de Galvaudeux* compte effectivement, par rapport à l'original, des dizaines de corrections qui peuvent être regroupées sous diverses catégories. Ainsi Dubé apporte des modifications à ses dialogues et à ses descriptions avec l'intention de mieux rendre la couleur locale propre au monde des hommes des chantiers. Recherchant le coloris et la teinte exacte, il attribue à chacun de ses personnages le langage de sa condition et choisit admirablement les paroles qui révèlent leur caractère. En voici un exemple :

version manuscrite	version publiée (1934)
--------------------	------------------------

« [...] du bas du fleuve [...] »	« [...] de d'dans le bas du fleuve [...] »
« [...]le foreman de la gang »	« [...] l'for'man d'la gang »

Dubé modifie encore les actions de ses personnages. Certains d'entre eux changent même de lieux d'apparition ou accomplissent des actions différentes, comme dans cette scène qui relate l'arrivée d'une « gang » de bûcherons à un campement abandonné :

---

20. *Ibid.*, p. 53.

21. Nous ne savons pas la date exacte de composition du manuscrit de *Jos le Galvaudeux* (voir annexe VII). Par contre, il apparaît logique que Dubé ait réalisé ses corrections avant la publication du récit en mai 1934, bien qu'il ne soit pas impossible qu'il ait voulu le publier une seconde fois.

**version manuscrite**

« Charles rajuste le tuyau du po'le [sic] et allume ce dernier; France rafistole un vieux banc et deux ou trois « chiennes » (bancs à trois pattes très en vogue dans les campements); Narcisse bouche les carreaux des fenêtres avec des bouts de carton; Ti-Louis balaie un peu, pendant que le grand Jos et moi allons chercher de la bonne eau fraîche ».

**version publiée (1934)**

« France rajuste le tuyau du poêle et allume ce dernier, Narcisse rafistole un vieux bancs, Charles bouche les carreaux des fenêtres avec des bouts de carton, Tit-Louis balaie un peu pendant que le grand Jos Lauzon et moi allons chercher de la bonne eau fraîche ».

Dubé ne craint pas non plus de biffer quelques passages, qui étaient pourtant révélateurs de la psychologie et de la manière d'être de certains personnages. Voici, à titre d'exemple, un passage coupé dans la version publiée, qui rend assez bien la personnalité du « couque » France. Pour Dubé, le pittoresque ne doit pas nuire à la rapidité de l'action :

**version manuscrite**

« France, comme de raison, est le dernier à se coucher. C'est un homme ben vaillant, mais c'est pas de sa faute, i est pas commandé vite. Après avoir lavé [...] ».

**version publié (1934)**

« France, comme de raison, est le dernier à se coucher. Après avoir lavé [...] ».

D'autres passages de la version publiée sont quant à eux complètement remaniés et donnent lieu à des scènes tout à fait nouvelles. Par exemple, dans la version manuscrite, Baptiste n'assiste pas à la fête diabolique finale, alors que dans le texte publié, il y prend part bien malgré lui. Ainsi la description consolide le dénouement catastrophique de l'action :

**version manuscrites**

« En voyant ça, Ti-Louis échappe sa hache, descend l'escalier en trois bonds, et vient tomber à quatre pattes au pied du poêle, suivi presque tout de suite de Baptiste qui tombe sur lui ».

**version publiée (1934)**

« Ce que voyant, Ti-Louis descend à toutes jambes, pendant que le vacarme recommence de plus bel. Baptiste, qui n'a pas perdu connaissance, assiste, tout tremblant et muet à cette farandole endiablée. Mais personne ne le touche, on semble ignorer sa présence. De peine et de misère, il parvient à ramper jusqu'à l'escalier qu'il enfourche en trois bonds et vient tomber à quatre pattes au pied du poêle, où Ti-Louis est tombé tout à l'heure presque sans connaissance ».

ILLUSTRATION IX

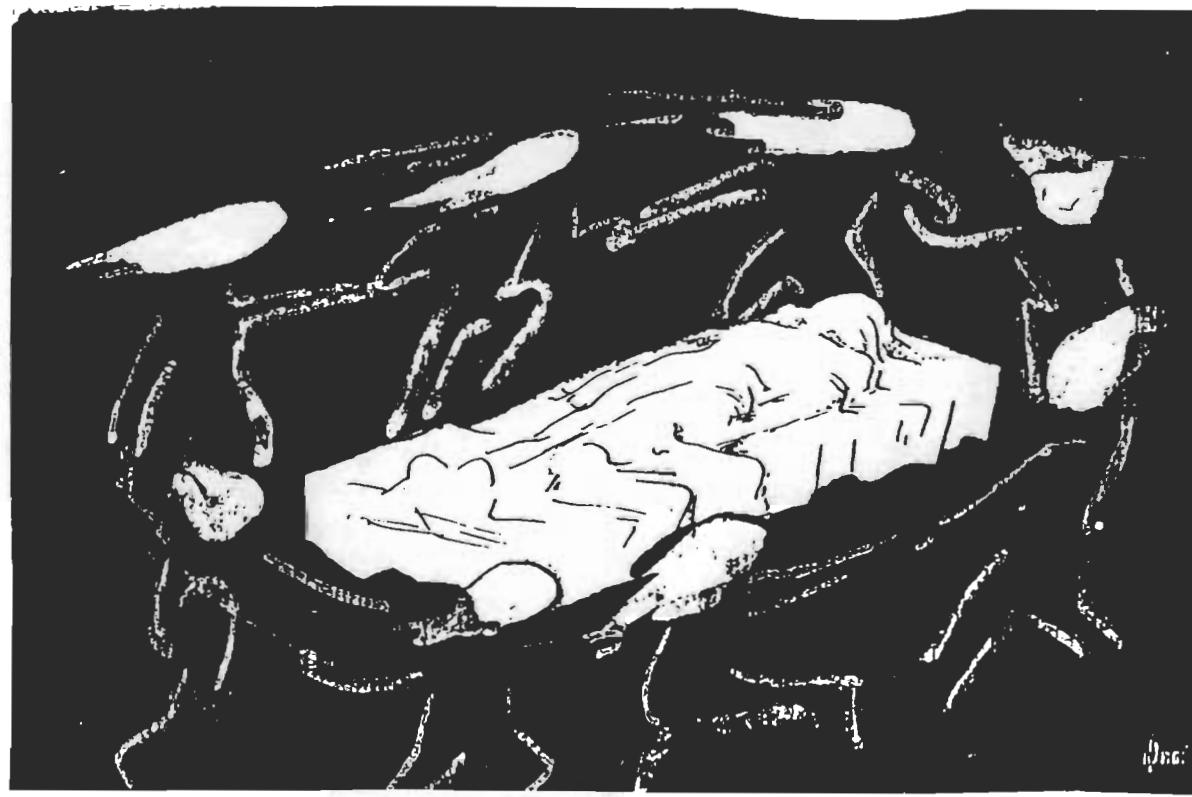
*JOS LE GALVAUDEUX*



« [...] il est venu s'asseoir sur une grosse bûche, près du poêle, et il reste là, les coudes sur les genoux, la tête penchée dans la main gauche, la pipe qu'il porte de temps à autre à sa bouche, dans la main droite pendante, l'œil vague, lointain ».

ILLUSTRATION X

*JOS LE GALVAUDEUX*



Des hommes, qui avaient une boule de feu à la place de la tête, dansaient autour d'un mort »

En somme, Dubé recherche le terme propre et précis. Loin de changer le contenu réel du récit, ses corrections de style marquent un net progrès au point de vue de la rédaction. Tel l'artiste insatisfait, le conteur remanie ses premiers jets dans le but d'atteindre la vraisemblance et le naturel propre à soutenir l'intérêt du lecteur.

\*

Le meilleur récit fantastique de Dubé est sans aucun doute celui intitulé *Madambaskikae ou le Lac des tombeaux*, paru pour la première fois en novembre 1937 dans la revue *Le Mauricien*. Par ce récit, Dubé renoue avec une tradition littéraire bien québécoise, voire nord-américaine : la rencontre entre l'homme Blanc et l'Indien. L'action du récit met en effet en scène un homme des bois (Saint-Amand) et un « sauvage » confronté à une présence diabolique, qui se manifeste sous forme de squelettes venant hanter les vivants et réclamer leurs tombeaux injustement profanés. Selon Louis Vax, les squelettes et autres revenants qui viennent troubler la vie paisible des mortels sont bel et bien à la frontière du fantastique<sup>22</sup> et des superstitions populaires. En situant l'action de son récit dans la Mauricie sauvage, Dubé double par ailleurs la terreur que l'imagination populaire associe à l'apparition des squelettes. Véritables personnages du récit, ces squelettes ne reviennent pas seulement hanter leurs anciens caveaux profanés, mais apparaissent pour faire « purger » à Saint-Amand les fautes qu'il a commises, entre autres, celle de toujours blasphémer. À la mort de Saint-Amand, le narrateur prend effectivement la peine de souligner : « Encore un sacreur que le bon Dieu avait puni<sup>23</sup>... » Comment alors ne pas associer à ces squelettes, « releveurs de torts », le personnage de Sam Grosleau de Télesphore Giroux<sup>24</sup>, qui punit

22. Louis Vax, *op. cit.*, p. 6.

23. « Madambaskikae ou le Lac des Tombeaux », *Le Mauricien*, vol. 1, n° 12, novembre 1937, p. 12-13; le conte est aussi reproduit dans Gilles de Lafontaine et Gildou Rousseau, *Contes et récits de la Mauricie. Anthologie*, Trois-Rivières, Éditions CÉDOLEQ, 1982, p. 99-106.

24. Télesphore Giroux, *op. cit.*, p. 128-135.



**ILLUSTRATION XI**  
*UN LOUP-GAROU AUX TROIS-RIVIÈRES*

« [...] et j'sais pu comment, mais j'me r'trouve à g'noux au pied d'ma future belle-mère, à qui je serre les jambes entre mes bras comme dans un étau ».

« [...] quand ma vieille me serre le bras à me l'casser et m'crie : « son père !!! son père !!! .. r'gard » | | J'me r'tourne, qu'est-ce que je vois? Le loup-garou qui nous marchais sur les talons »

d'une façon bien particulière les hommes du chantier voisin pour leur langage grossier et leurs blasphèmes à outrance ? Bien sûr, le personnage campé par Grosleau n'a rien de fantastique en soi, si ce n'est pour les bûcherons sacrilèges et épouvantés par l'apparition du farceur déguisé en fantôme... Les terrifiants squelettes du *Lac des Tombeaux* font, quant à eux, fuir tout le monde et rendent même à moitié fou l'Indien qui accompagne Saint-Amand. Par sa figuration fantastique des revenants, aussi bien que par sa peinture des personnages, *Le Lac des Tombeaux* demeure un des meilleurs récits québécois des années trente, bien qu'il soit à la limite du récit moralisateur (« sacrez et vous serez puni ! »). Observateur des moeurs rudes des hommes des chantiers du Haut-Saint-Maurice, Dubé les traduit sous forme de récits imaginaires. Ses contes et légendes s'inscrivent dans l'air culturel du temps : un sort irrémédiable attend tous ceux qui osent transgresser les codes socio-religieux prônés par la morale chrétienne.

\* \* \*

### 3. Le légendaire attikamek

C'est « au commandement<sup>25</sup> » de l'abbé Albert Tessier que Dubé entreprend son « voyage d'études » chez les Attikameks du Haut-Saint-Maurice. Réalisé en juillet 1933, son périple dure près de six semaines, dont trois passées à la réserve de la Manouane elle-même. Dans l'avant propos à ses *Légendes indiennes du Saint-Maurice*, Dubé rappelle ainsi le but de son voyage : « [...] étudier la vie de ces Indiens et surtout d'essayer de pénétrer leur état d'âme à travers les légendes et les récits conservés chez-eux<sup>26</sup> ». À la suite de son voyage, Dubé produit deux versions de son enquête : la première, que l'on peut considérer comme la version princeps, est publiée dans *Le Nouvelliste* entre le 15 août,

25. *Légendes indiennes du St-Maurice*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, coll. « Pages trifluviennes », série C, n° 3, 1933, p. 7.

26. *Ibid.*, p. 8.

et le 29 septembre 1933<sup>27</sup>; la seconde, éditée aux Éditions du Bien Public, paraît à la fin de la même année. Bien que complémentaires, les deux versions sont différentes à plus d'un titre. Voyons donc le contenu ethnolittéraire de ces deux versions.

\*

La première version des *Légendes indiennes du Saint-Maurice* est intéressante à plus d'un titre. En effet, loin de nuire au mérite de la deuxième, la version du *Le Nouvelliste* offre au lecteur le récit de voyage de Dubé vers la Manouan et une description détaillée de la Réserve et de ses habitants, ainsi que son appréciation des valeurs et des pratiques socio-culturelles des Attikameks. Pour la première fois, à notre connaissance, un laïc récense et publie un corpus de textes sur le légendaire des autochtones du Haut-Saint-Maurice<sup>28</sup>. Le texte du *Le Nouvelliste* contient encore d'amples informations sur divers sujets relatifs à la vie forestière du Haut-Saint-Maurice. Ainsi Dubé décrit en détails la tâche des gardes-feu de la « St-Maurice Forest Protective Association », ou encore nous parle des visites « guidées » et des « installations » de l'Association, du rôle des divers membres de son personnel, ainsi que des objectifs de l'Association. Sensible aux beautés du paysage, il croit en la valeur touristique des lieux, au point de faire appel à la conscience régionale afin que tout le bassin du Saint-Maurice devienne un endroit à visiter et à apprécier par des

---

27. « Au pays des légendes. Un séjour au poste de la Manouan », *Le Nouvelliste*, 15-19 août, 21-26 août, 28-29 août, 31 août, 1-2 septembre, 6-9 septembre, 11, 13, 14, 16, 18, 20-21, 25-29 septembre 1933, p. 3.

28. La seule rare publication que nous avons pu retracer sur les légendes et les mythes des Attikameks du Haut Saint-Maurice est celle de folkloriste américain D.S. Davidson, intitulée « Some Tete de Boules Tales », parue dans le *Journal of American Folk-Lore*, vol. 41, n° 160, April-June 1928, p. 262-274. Loin de reconstituer comme chez Dubé le verbatim des légendaires des Attikameks, Davidson donne de brefs résumés de quelques-unes de leurs légendes. Quant aux rapports et aux récits de voyages antérieurs à celui de Dubé, ils sont en majorité l'œuvre d'hommes d'église (les Pères Arthur Joyal, Joseph-Étienne Guinard, Moïse Proulx, etc.), qui se rendent à la Manouan dans un but généralement très précis : entretenir ou soutenir la foi et l'ardeur religieuse des « sauvages » de la Réserve (voir à ce sujet : René Hardy et Guy Trépanier, *Bibliographie de la Mauricie*, Québec, IQRC, Document de recherche n° 27, p. 28-31). Certes, avant Dubé, Elzéar Guérin avait bien visité en 1871 la réserve de la Manouan, mais son récit de voyage n'a rien d'ethnologique : il demeure celui d'un simple « touriste » qui visite un campement indien.

centaines de touristes. Il y va même de quelques suggestions de visites et d'attrait touristiques à développer<sup>29</sup>. Enfin, Dubé décrit son séjour à la réserve Manouan. Dans cette partie de son récit de voyage, il dépeint les divers aspects de la société attikamek, en cherchant surtout à faire connaître la vie quotidienne des autochtones de la Réserve Manouan, leurs us et leurs coutumes, comme leurs pratiques religieuses, etc. Puis Dubé termine son enquête en présentant la première version de ses légendes « indiennes » qu'il publie quelques mois plus tard en volume aux Éditions du Bien Public. Complémentaire à celle parue dans *Le Nouvelliste*<sup>30</sup>, cette édition permet de voir le travail de réécriture effectué par Dubé. Non seulement le conteur retravaille-t-il son style, mais cherche à subordonner le cadre narratif de ses récits à l'action des personnages et les détails descriptifs au déroulement des faits.

\*

L'originalité des légendes recueillies par Dubé découle de sa méthode d'enquête qui le conduit à entrer en contact direct avec la culture attikamek. Des questions se posent néanmoins quant à la valeur ethnologique d'une telle enquête. Dubé a-t-il réalisé un travail de « bon ethnographe avant l'heure », tout comme il l'avait fait aux Vieilles Forges Saint-Maurice? Ne connaissant pas la langue criée parlée par les Attikameks, comment peut-il non seulement établir une relation sociolinguistique avec ses sources orales, mais aussi, et surtout, traduire fidèlement en français le récit des mythes et des légendes qu'on lui raconte?

- 
29. Dubé propose, entre autres, des tours ou des circuits nautiques ou routiers, dépendant des circonstances de lieux, de temps, et des goûts des touristes. Les trajets proposés comprenaient les circuits suivants : « Grandes-Piles-La Tuque », « Sanmore-Poste Manouan », etc.
30. À l'exception de la légende *Még8ate i primickaian*, qui ne sera reproduite que dans la première édition.

C'est d'abord dans son avant-propos aux *Légendes indiennes du Saint-Maurice* que l'on trouve les premières réponses à ces questions. Dubé y indique en effet que son séjour chez les Attikameks fut rendu possible grâce à « [...] l'assistance de Mademoiselle Ursule Bordeleau, institutrice à la réserve, et de M. A. Swaffield, directeur au poste de la Baie d'Hudson<sup>31</sup> ». Sur le soutien reçu de ces deux personnes ressources, Dubé ajoute encore : « L'intervention de Mademoiselle Bordeleau et de M. Swaffield brisèrent cette méfiance et mes interlocuteurs [qui], jusque-là obstinément muets, consentirent enfin à parler<sup>32</sup> ». De fait, grâce à ces deux personnes, Dubé entre en contact avec quelques membres influents ou importants de la Manouan : d'abord avec le chef Séné de la Réserve, puis avec des autochtones comme « Jos Dubé, St-Pierre, Charles Flamand, Simon Attawa, Jimmy Moore, David Kawaiastika », ainsi que « quelques autres », qui lui racontent leurs versions des mythes et légendes attikameks.

La méthode d'enquête et d'enregistrement de Dubé est des plus simples. Ne parlant pas la langue des Attikameks, il doit donc se fier à ses deux interprètes, Charles Flamand et Jos Dubé, qui lui traduisent en français les récits que viennent lui raconter tour à tour ses informateurs attikameks. Dubé prend alors en notes, écrit-il, toutes les « [...] bribes incomplètes [des légendes], sans lien suiv[...]»<sup>33</sup> qu'on lui raconte; puis, à partir des différentes versions entendues et notées, il reconstruit pour ainsi dire le texte culturel de la « légende-mère » en se gardant, confie-t-il, de « [...] l'enjoliver ou de l'altérer<sup>34</sup> ». Ainsi

---

31. *Légendes indiennes du Saint-Maurice*, p. 8.

32. *Ibid.*, p. 9.

33. *Ibid.*, p. 10.

34. *Ibid.*

pense-t-il reconstituer, pour chacune des légendes ou des mythes, ce qui à ses yeux proviendrait de la mémoire collective des Attikameks. Mis à part l'intervention des interprètes, une telle méthode d'enquête rappelle celle pratiquée par le grand folkloriste français Joseph Bédier<sup>35</sup> qui recherchait lui aussi à reconstituer la version « Oméga » d'une légende à partir de ses multiples sources culturelles et géographiques. Certes, une telle méthode d'enquête a le défaut de ses qualités<sup>36</sup>. Correspond-t-elle aux critères des enquêtes ethnologiques pratiquées à l'époque? Voilà toute la question. Le travail sur le terrain de Dubé se compare-t-il, quant à lui, à celui exercé au cours de la période par un Marius Barbeau (1883-1969), qui s'intéressait pareillement aux mythes et aux pratiques culturelles des autochtones<sup>37</sup>? Dubé a-t-il subi encore quelques influences de la part des courants ethnologiques prônés, par exemple, par un Bronislaw Malinowski (1844-1942) dont les travaux exigent une méthode d'enquête affranchie de toute imprécision<sup>38</sup>? Si ces

- 
35. *Les Fabliaux. Étude de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen-âge* (1893), Paris, PUF, 1986, 254 p.
36. Des structuralistes comme Claude Lévi-Strauss ont sévèrement critiqué l'idéalisme de Bédier à vouloir construire le substrat — la version « Omega » — d'une légende dont les multiples versions proviennent de cultures ou d'aires géographiques différentes. En 1982, le sémioticien Joseph Courtés a néanmoins atténué les critiques portées contre Bédier; il écrit à ce propos : « Notre recherche permet aussi, entre autres choses, de réinterpréter l'approche de J. Bédier (*Les Fabliaux*, 1893) qui, dans son étude comparative des variantes d'un conte, essayait de jouer sur le rapport variable /invariant. Partant de plusieurs versions d'un conte donné, il en extrait un « résumé », qui « convient exactement non seulement aux trente versions conservées d'un conte, mais aussi à toutes les versions intermédiaires perdues, mieux encore à toutes les versions possibles » (rééd. 1969, p. 187), et il l'appelle ω cet « ensemble de traits organiques » (« Motif et type dans la tradition folklorique : problèmes de typologie », *Littérature*, n° 45, février 1982, p. 126).
37. Pour l'ensemble de ses écrits sur les cultures autochtones, voir sa bio-bibliographie intitulée *Hommage à Marius Barbeau*, Montréal, Fides, 1947, 203 p.
38. Suivant Malinowski, une enquête ethnologique efficace nécessite une investigation rigoureuse sur le terrain afin de pouvoir expliquer la logique interne de la culture étudiée. Cette enquête doit être rigoureusement préparée par des recherches préalables sur la culture à étudier; une bonne enquête ethnologique doit être réalisée par observation directe, c'est-à-dire que l'ethnologue doit interroger directement sa source. Ceci implique bien souvent que l'investigateur doit connaître le dialecte local. L'ethnologue doit encore consulter plusieurs sources, et non pas se fier qu'à un informateur privilégié. Il doit aussi, au cours de ses investigations, enregistrer tout ce qu'il voit, afin de se faire l'idée la plus juste possible de la société à laquelle il est confronté. Enfin, toutes les informations obtenues lors de l'enquête doivent faire l'objet d'une analyse rigoureuse avant que l'ethnologue soit en mesure d'émettre quelque conclusion que ce soit sur ses investigations (voir à ce sujet la rubrique « fonctionnalisme », ainsi que l'article sur « Bronislaw Malinowski », dans Pierre Bonte et Michel Izard (sous la direction de), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1991, p. 286-289 et 438-440.. On consultera aussi sur le même sujet

deux dernières questions méritent d'être posées, leurs réponses n'ont cependant rien de simple et dépassent, il va sans dire, le cadre du présent mémoire. En effet, il faudrait au départ poser un questionnement beaucoup plus général : à savoir, quel était l'état des travaux en ethnologie au Québec, au temps de Dollard Dubé et quelles théories et pratiques méthodologiques avaient cours chez nos premiers ethnologues québécois<sup>39</sup>?

De fait, Dubé avait-il la prétention de faire un véritable travail d'ethnologue? Les objectifs de son voyage, décrits dans son avant-propos aux *Légendes indiennes du Saint-Maurice*, parlent d'eux-mêmes. Dubé veut moins décrire le fonctionnement de la société attikamek, ses moeurs, l'organisation de ses pratiques de vie<sup>40</sup>, que de pénétrer l'âme indienne. Ce qu'il cherche à comprendre, c'est la dynamique qui sous-tend **l'univers de signes, de sens et d'actions** de la culture attikamek. Or, cette dynamique, il croit la retracer, voire être capable de la reconstituer, à partir du légendaire et de la mythologie des Attikameks : « Mon but défini était d'étudier la vie de ces Indiens et surtout de pénétrer leur état d'âme à travers les légendes et les récits conservés chez-eux<sup>41</sup> ». Les trois semaines passées à Manouan ont-elles suffi à donner à son enquête toute la rigueur que pouvait supposer un tel travail? On sait par ailleurs qu'il n'habite pas en permanence la Réserve. À chaque jour, il fait la navette entre celle-ci et le chalet que A. Swaffield a la bienveillance de lui prêter. Une telle façon de faire est loin de respecter la « pratique ethnologique »

---

: Paul Mercier, *Histoire de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1966, 221 p.; Jacques Lombard, *Introduction à l'ethnologie*, Paris, Armand Colin, 1994, 189 p.; Jean Poirier, *Histoire de l'ethnologie*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », n° 1338, 1969, p. 93).

39. Une des seules études qui traitent notamment de l'histoire de l'ethnologie au Québec avant 1940 est celle du ministère des Affaires Culturelles, intitulée *L'ethnologie au Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, 1987, 64 p.; voir aussi Robert-Lionel Séguin, *Ethnologie québécoise*, Montréal, Hurtubise Hmh, 1972.

40. Dubé décrit néanmoins avec beaucoup de détails à l'appui les modes de vie des Attikameks. Ses descriptions sont toujours soutenues par des exemples ou des faits dont la pertinence dénote l'objectivité avec laquelle il entend rendre compte de ses observations : descriptions pittoresques de Manouan et de ses habitants; portrait vivant des autochtones de l'endroit; portrait moral du «sauvage»; tableaux de la vie quotidienne sur la Réserve; éducation reçue par les « petits sauvages et les petites sauvagesses »; et, finalement, la vie sociale à la Manouan, ainsi que les us et coutumes des Attikameks (voir Annexe VIII).

41. *Légendes indiennes du Saint-Maurice*, p. 8.

prônée par Malinowski. À la défense de Dubé, signalons cependant qu'une loi fédérale l'empêche à l'époque de résider sur la Réserve<sup>42</sup>.

\*

Comme pour ses contes fantastiques, les différences linguistiques et de styles sont nombreuses entre les versions des légendes parues dans *Le Nouvelliste* et celles éditées en volume. D'abord, Dubé épure son texte de termes improches ou mal employés. Par exemple, il remplace certains mots par un vocable plus juste ou plus près de l'idée générale qu'il veut exprimer :

**VERSION DU LE NOUVELLISTE                    VERSION DU BIEN PUBLIC**

**Légende : *Le rouge-Gorge***

[...] elle lui enleva les griffes et se <b>lacéra</b>	[...] elle lui enleva les griffes et se <b>laboura</b>
le visage et le corps avec, [...]	le visage et le corps avec, [...]

En d'autres endroits, Dubé remplace encore un seul mot ou un groupe de mots par une expression ou un énoncé plus juste susceptible de rendre plus vivantes les traditions, les mœurs et les coutumes Attikameks :

**VERSION DU LE NOUVELLISTE                    VERSION DU BIEN PUBLIC**

**Légende : *Peureux comme un lièvre***

M. Lièvre aurait bien aimé **épouser** M. Lièvre aurait bien aimé **courtiser** Mademoiselle Grenouille, mais cette Mademoiselle Grenouille, mais cette dernière, trop religieuse, sans doute, ou trop dernière, trop religieuse sans doute, ou trop rusé, **n'en voulait pas entendre parler**. rusée, **ne voulait même pas le laisser pénétrer dans sa hutte**.

---

42. Voir sa lettre à l'abbé Tessier, 20 juillet 1933, ASTR; voir aussi « Loi concernant les Indiens » (article 115), Gouvernement du Canada, *Satuts révisés du Canada, 1927*, Ottawa, Frédéric Albert Acland, Imprimeur, 1927, Chapitre 98.

*Légende : Le dernier loup-garou*

Prends tous les morts et porte-les à ta hutte, Prends tous les morts et porte-les à ta nous les couperons en morceaux **et les** hutte, nous les couperons en morceaux **et salerons** pour l'hiver prochain. **les boucanerons** pour l'hiver prochain

Tantôt encore, le conteur biffe ou ajoute des passages qui sont forts révélateurs, soit de la mythologie attikamek, soit de l'ambiance générale de la scène particulière au récit :

**VERSION DU LE NOUVELLISTE**

**VERSION DU BIEN PUBLIC**

*Légende : Bonhomme Brochet*

C'était à l'époque où les animaux étaient des personnes humaines, **ils n'avaient pas** des personnes humaines. En ce temps là **mérités d'être changés en bête en [...] punition de quelque méfait.** En ce temps là [...]

Tu vas voir comme c'est beau, dit Bonhomme. Tu vois comme c'est beau, dit Bonhomme. Penche-toi et regarde ton image dans le premier lac, ici en bas. Penche-toi et regarde ton image dans le premier lac, ici en bas.

**Timéoune, sans défiance, s'avança jusqu'au bord de la montagne, coupée à pic.**

À peine [...]

Les différences entre les deux versions seront donc importantes. Parfois, elles enrichissent le texte et le rendent plus conforme à l'imaginaire mythique des Attikameks. À certains endroits, les suppressions rendent néanmoins le texte final moins précis, mais l'action plus vivante. Ainsi dans la légende du *Bonhomme Brochet*, la coupure de certains passages enlève quelque couleur mythologique au texte, mais l'effet narratif se fait davantage sentir. Par certains de ses passages, la version du *Le Nouvelliste* nous apprend énormément sur la mythologie du peuple Attikamek. Ainsi dans le récit intitulé *Bonhomme Brochet*, les personnages prennent l'apparence réelle d'animaux à la suite de quelques « méfaits », dont certains peuvent être associés à ceux particuliers au Mythe du p\_ché

originel raconté par la Bible. Plus loin encore, dans le même récit, les personnages prennent l'allure de géants ou, du moins des personnes à la taille démesurée, qui viennent rappeler aux Indiens l'obligation de respecter les beautés de la nature :

[...] Bonhomme Brochet et son compagnon arrivèrent sur une haute montagne, d'où l'on apercevait des milliers et des milliers de beaux lacs aux eaux calmes et brillantes comme des gouttes de rosée. « Tu vois comme c'est beau, dit Bonhomme. Penche-toi et regarde ton image dans le premier lac, ici en bas ».

*L'Enfant dans la lune* est une autre de ces légendes qui est porteuse de l'imaginaire mythologique des Attikameks. De fait, elle est une métaphore sur la mort. Comment ne pas voir dans le passage suivant le « tunnel lumineux » qui mène dans l'Autre monde :

Il marcha longtemps sur le long ruban posé sur l'eau, mais sans se mouiller. Plus il avançait, plus il montait, si bien qu'au bout de quelques heures, il était rendu dans la grosse boule dorée.

Et finalement, ce sont les anges qui accueillent l'enfant : « Alors, il retourna jouer avec les petits lutins [...] »! *L'Enfant dans la lune* demeure sûrement l'une des légendes les plus métaphoriques et les plus belles de tout le corpus légendaire Attikamek colligé par Dollard Dubé.

\*

Le personnage mythique du Windigo<sup>43</sup> demeure sans doute une des figures centrales des récits mythologiques des Attikameks. Comme le souligne en effet Dubé : « [le

---

43. Il existe maintes descriptions mythique et légendaire du Windigo. Voici celle tirée de *La Grande Aventure des Indiens d'Amérique du Nord* (sous la dir. de Stanley A. Freed, Montréal, Éditions du Sélection Reader's Digest, 1983, p. 346) : « Tous les peuples algonquins des territoires subarctiques redoutaient les Windigos, géants suprahumains et magnifiques. Ces monstres changeaient de nom et d'apparence selon les groupes : pour certains, ils étaient tout en glace alors que, pour d'autres, seul leur cœur était de glace. Mais tous s'accordaient pour les considérer comme les plus dangereux et les plus terrifiants des esprits. Les Windigos jaillissaient dans les

Windigo] est le principal des mauvais esprits acharnés à leur faire du mal<sup>44</sup>». La manifestation de cet esprit malain se retrouve explicitement dans trois des légendes recensées : « Le Dernier Loup-garou », « Bonhomme Brochet » et « Le Vison ». Alors que le Père missionnaire Zacharie Lacasse peint le Windigo sous les traits d'un « mauvais esprit » qui accompagne chaque « païen<sup>45</sup> », Dubé en fait un personnage ayant sa propre existence. Cependant, le Windigo peut avoir une influence directe sur les autochtones. Ainsi il peut tantôt les punir parce qu'ils vivent une vie de péchés (« Le Dernier Loup-garou »), tantôt, les soumettre à sa volonté par divers pactes diaboliques (« Le Vison »). Dans ce dernier cas, ce ne sera pas seulement Vison qui sera puni pour avoir manqué à sa parole, mais bien tous ses futurs descendants : « Et aujourd'hui, tous les visons que l'on rencontre sont des rejetons des six enfants de cet homme qui avait passé un pacte avec le Windigo<sup>46</sup> ». Tantôt encore, le Windigo est le véritable mauvais esprit qui conseille malicieusement les âmes à l'esprit pervers à commettre des actes abominables, actes que perpète Bonhomme Brochet : « [...] le Windigo le travaillait toujours en dessous. Il lui soufflait souvent intérieurement : »Bonhomme, tu te fais vieux, et la belle Koune n'est plus à toi. Rappelle-toi ce que tu m'as déjà dit, le jour de sa naissance, quand tu as vu mourir sa mère : « Nom de Bonhomme Brochet, tu ne mourras pas comme elle toi, ou je veux bien que le Windigo fasse de moi le plus gros des Mémis de la rivière<sup>47</sup> » . Un tel pacte pousse Bonhomme Brochet jusqu'à commettre des meurtres. Mais finalement,

---

forêts profondes au cœur de l'hiver et mesuraient de six à neuf mètres [...] mais le pire était le sort qu'ils réservaient aux hommes, leurs proies favorites. Ou bien ils dévoraient leurs victimes — tout chasseur porté disparu était présumé avoir péri entre leurs mains — , ou bien ils en prenaient possession, de sorte que les humains devenaient eux aussi des cannibales [...] » Sur le mythe du Windigo, voir encore : *Toponymie des principaux reliefs du Québec*, Étude toponymique, n° 4 (nouvelle série), Commission de géographie, ministère des Terres et Forêts, Québec, L'Éditeur officiel du Québec, 1971, p. 72; Germain Lemieux, *Les vieux m'ont conté : Contes d'Ontario et du Manitoba*, Montréal, Éditions Bellarmin, tome 6, 1975, p. 29-32.

44. *Légendes indiennes du Saint-Maurice*, p. 11.

45. « En mission chez les sauvages », *Une mine de souvenirs pour être exploitée par mes chers compatriotes sous la protection de Marie Immaculée*, Saint-Boniface, S.I., S.é., 1920, 141-154; cité par Ernest Béatrix, *Chez les sauvages*, Iberville, Frères Maristes, 1951, p. 128-133..

46. *Légendes indiennes...*, p. 63

47. *Ibid.*, p. 49.

le Bien triomphe du Mal, et Bonhomme Brochet est, pour sa punition, transformé en véritable brochet...

Géant démesuré qui règne sur les mondes diaboliques, le Windigo a une fonction imaginaire très précise : faire respecter les codes culturels propres à la nation Attikamek. Par ses traits, ses habitudes — particulièrement celle de manger ceux qui désobéissent aux codes culturels — et ses tours malicieux, le Windigo ressemble étrangement aux géants germaniques qui sont toutefois tués, quant à eux, par les Dieux pour avoir transgressé l'ordre divin. Or, c'est précisément ce non respect du divin ou du sacré qui fait survenir le Windigo dans la vie imaginative, voire quotidienne, des Attikameks. L'exemple de l'Attikamek, notamment appelé Vison, qui se voit un jour transformé en animal pour avoir ignoré le serment échangé avec le Windigo illustre au plan de l'imaginaire les liens que les Attikameks tissent entre la culture et la nature. Sans doute, est-ce pour les mêmes raisons qu'ils ont adapté à leur mythologie le mythe du loup-garou d'origine européenne, qui met habituellement en scène un homme irrespectueux du sacré ou des pratiques religieuses.

\*

Quelle évaluation faire des *Légendes indiennes* recueillies et réécrites par Dollard Dubé. A-t-il respecté le fonds ancestral de ces légendes, alors que les sources orales qu'il a consulté ont sans doute subi elles-mêmes l'influence de cultures extérieures, aussi bien blanche qu'autochtone<sup>48</sup>? Jusqu'à quel point a-t-il mêlé son imaginaire à celui de ces légendes? Mais l'aurait-il fait, qu'on ne pourrait pas pour autant l'accuser d'avoir dénaturé ses sources. N'affirme-t-il pas dans son avant-propos qu'il a cherché ni à « enjoliver », ni à « altérer » les légendes qu'on lui a raconté? Le mérite certain de Dubé est qu'il est le

---

48. Voir à ce sujet D. S. Davidson, *op. cit.*, 262-274.

premier à avoir reconstruit à partir de ses multiples versions le légendaire attikamek. Dans son introduction au *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Maurice Lemire classe en effet *Les légendes indiennes* parmi les études ethnographiques parues au cours du premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle — telles *L'Étoffe du pays* (1901) de Gaston Demontigny, *Rencontres et entretiens* (1918) d'Adélard Lambert, *Croquis laurentiens* (1920) de Marie Victorin, ou encore *Nos Canadiens d'autrefois* (1923) d'Edmond-Joseph Massicotte — qui, les uns après les autres, soutient Lemire, « sans se dresser au niveau de la grande littérature [ont] au moins le mérite d'une certaine originalité<sup>49</sup> ». Enfin, dans ses *Légendes amérindiennes*, parues en 1993, le folkloriste Jean-Claude Dupont de l'Université Laval puise les résumés de ses trois légendes attikameks<sup>50</sup> dans le recueil *Légendes indiennes du Saint-Maurice* de Dollard Dubé. Ainsi, 60 ans après leur parution, reconnaît-on l'œuvre de Dubé, au point d'en faire le texte ethnolittéraire fondateur à d'autres textes. Une telle reconnaissance se passe de commentaires. L'œuvre ethnohistorique et ethnolittéraire de Dubé fut intense, une dizaine d'années tout au plus, au cours desquelles il a, le plus souvent en devançant les méthodes d'enquêtes de son temps, photographié, colligé, inventorié de multiples matériaux sur les pratiques culturelles de la Mauricie. Son œuvre est celle aussi d'un écrivain, d'un conteur surtout, qui a enrichi le répertoire québécois de contes et de légendes d'une valeur ethnolittéraire certaine.

---

49. *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, vol. 2, 1980, p. XXII.

50. Il s'agit des légendes « Le Dernier Loup-garou », « L'Enfant dans lune » et « Le Petit Homme astucieux »; voir *Légendes amérindiennes*, Québec, Les Éditions Dupont, 1993, 62 p.

## CONCLUSION

### UN CHERCHEUR ET UN TRAVAILLEUR

Notre intérêt pour les choses secrètes, les mœurs et les habitudes cachées nous a quelque peu dirigé dans le choix de notre sujet de mémoire. Étant d'abord intéressé par la Mauricie, nous voulions réaliser un travail qui irait au-delà de la simple histoire de cette région. La Mauricie a son histoire, tout comme le Québec et les autres pays ou régions du monde. Nous pouvons faire l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, de la guerre de Cent ans et de la Rébellion de 1837-38, mais nous oublions trop souvent une chose fondamentale : au-delà des événements majeurs de l'histoire, il y a l'homme qui les vit. Georges Dethan affirme d'ailleurs à ce sujet : « Car si l'homme a toujours fait l'Histoire, c'est lui aussi qui la raconte. Cette simple constatation devrait justifier à elle seule le genre biographique<sup>1</sup> ». C'est dans cette perspective que nous avons envisagé notre mémoire : réaliser une parcelle de l'histoire de la Mauricie à travers les yeux et les travaux d'un chercheur et d'un grand travailleur. Dollard Dubé répondait à ces deux exigences.

Certes, le choix de Dollard Dubé comme sujet de mémoire de maîtrise en a laissé plusieurs perplexes. Sans doute parce que ses travaux ethnohistoriques et ses écrits littéraires demeurent aujourd'hui encore peu connus, voire complètement ignorés. Pourtant, son fonds d'archives, déposé aux Services des archives du Séminaire Saint-

---

1. Georges Dethan, « Une conception nouvelle de la biographie, *Revue d'histoire diplomatique*, n° 1-2, 1982, p. 67.

Joseph, regorge d'inédits de toutes sortes : correspondances, manuscrits, documents visuels, etc., sur l'histoire de la Mauricie. L'importance et la qualité de ce fonds d'archives devrait susciter l'intérêt et la curiosité de tous ceux et celles qui s'intéressent à l'histoire culturelle de la Mauricie. Dans les domaines de l'ethnohistoire et de l'ethnolittérature, l'apport novateur de Dollard Dubé se traduit par des recherches et des publications sur les Vieilles Forges Saint-Maurice, sur les chantiers du Haut-Saint-Maurice, sur le légendaire mauricien et attikamek, où Dubé démontre son talent d'écrivain, de conteur, d'ethnohistorien et de toponymiste passionné qui ambitionne d'écrire une *Géographie historique de la Mauricie*.

\*

Notre mémoire visait donc à présenter l'homme et son oeuvre. À maintes reprises, nous soulignons l'apport original de Dubé à l'ethnohistoire et l'ethnolittérature mauricienne. Mais en quoi cet apport est-il si singulier? En quoi encore sa « production scientifique » émerge-t-elle des travaux parus à la même époque sur la Mauricie historique et littéraire? Voilà les deux questions qui traversent les quatre chapitres de notre mémoire : de la présentation de sa biographie (chapitre I) à l'étude du conteur de légendes (chapitre IV), en passant par l'analyse de ses travaux inédits et parus sur les Vieilles Forges Saint-Maurice (chapitre II) et sur les chantiers du Haut-Saint-Maurice (chapitre III), nous cherchons constamment à vérifier notre hypothèse d'interprétation, que nous résumons ainsi : pourquoi Dubé a-t-il reçu de ses contemporains le titre de « chercheur et de travailleur<sup>2</sup>» infatigable?

Une recherche conscientieuse des sources (archivistiques et autres) devait confirmer la pertinence et la justesse de notre hypothèse. Si nous étudions en effet de près les travaux

---

2. « Dollard Dubé, un chercheur et un travailleur », *Le Nouvelliste*, 28 novembre 1940, p. 7.

historiques de Dubé sur les Vieilles Forges force est d'admettre qu'il est un des seuls chercheurs, et ce, même encore aujourd'hui, à avoir travaillé avec une attention toute particulière l'époque d'exploitation des Vieilles Forges par les McDougall. Période importante s'il elle en est une, puisqu'elle marque le début de la fin d'une exploitation métallurgique nord-américaine qui débute au temps de la Nouvelle-France. En privilégiant une approche ethnohistorique — soit la confrontation de ce qu'il appelle métaphoriquement les « archives vivantes » — Dubé se donne un instrument d'enquête encore aujourd'hui très utilisé dans les domaines des recherches qualitatives<sup>3</sup>. Ainsi en interrogeant patiemment les derniers témoins et travailleurs des Forges encore vivants, Dubé comblait un vide historique que d'autres avant lui avaient négligé. Dubé s'y aventure et récolte une moisson de vocables socio-historiques aujourd'hui fortement appréciés par les sociolinguistes. Ainsi maintes de ses entrées lexicales se retrouvent dans le plus récent *Dictionnaire historique du français québécois*, paru sous le patronage de l'équipe du « Dictionnaire du trésor de la langue française du Québec<sup>4</sup> »

La contribution de Dubé à l'histoire de la Mauricie se fait encore sentir dans ses longues enquêtes sur les chantiers du Haut-Saint-Maurice. Dubé demeure encore aujourd'hui le seul chercheur à avoir réalisé un dictionnaire sur le vocabulaire forestier essentiellement mauricien, qui tient compte des origines linguistiques (anglais, français, autochtone, etc.) des vocables quotidiennement utilisés par les bûcherons et les draveurs.

- 
3. Louis-Jacques Filion,, *Méthodologies de recherche (qualitatives) / Research methodologies (qualitative)*, London, University of Western Ontario, School of Business, Administration, National Centre for Management Research and Development, 1990, 15 p. ; Michelle Lessard-Hebert, Michelle et Coll, *La Recherche qualitative : fondements et pratiques*, Montréal , Éditions nouvelles, 2<sup>e</sup> éd., 1996, 124 p. ; Jean Poupart, (sous la direction de), *La Recherche qualitative : diversité des champs et des pratiques au Québec*, Boucherville, Québec, G. Morin, 1998, 249 p. ; et encore sous la direction du même chercheur : *La Recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, G. Morin, 1997, 405 p. Voir enfin les travaux de l'Association pour la recherche qualitative, ainsi que sa revue intitulée : *Revue de l'Association pour la recherche qualitative*, Trois-Rivières, Université du Québec a Trois-Rivières, 1996-
4. *Dictionnaire historique du français québécois* (sous la direction de Claude Poirier), Québec, PUL, 1998, 640 p.

Ses notes de travaux sur le terrain demeurent des « sources brutes » de premier plan pour tout chercheur susceptible de s'intéresser à la vie des travailleurs forestiers de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au début des années trente. Le contenu de ces notes ont parfois même été honteusement exploitées par certaines personnes qui ont tiré textuellement des passages sans en attribuer la paternité à son auteur. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Les recherches sémiohistoriques de Dollard Dubé sont de plus en plus respectées, et surtout reconnue comme telles. Enfin, faut-il le rappeler, son *Glossaire des chantiers* a été réalisé près de dix ans avant celui de l'Association des ingénieurs forestiers du Québec, paru en 1946 sous le titre *Vocabulaire forestier*<sup>5</sup>.

Dubé démontre encore son talent créateur dans ses contes et légendes qui ont pour la plupart comme cadre d'action la Mauricie. Ce corpus de textes s'inspire en grande partie de la tradition orale. Toutefois, à l'instar des grands écrivains-conteurs comme Mérimée (*Mateo Falcone*), Maupassant (*Les Contes de la bécasse*) ou Flaubert (*Les Trois contes*), Dubé ne craint pas de « réinventer » la tradition. Ainsi ses légendes sur le Diable des Vieilles Forges trouvent leur originalité dans la mise en scène de « motifs folkloriques » tout à fait différents de ceux utilisés par ses devanciers (Napoléon Caron, Louis Fréchette, Thomas Boucher, Benjamin Sulte...), soucieux de respecter la tradition. Il en est de même de ses légendes inspirées de l'imaginaire de la vie des chantiers du Haut-Saint-Maurice; ici encore, Dubé n'hésite pas à créer des lieux dramatiques (*Le Lac des Tombeaux*, *La Rue Notre-Dame à Trois-Rivières* etc.) qui sortent des cadres thématiques traditionnels. Enfin, Dubé fait œuvre de novateur en publiant, pour la première fois, un corpus de légendes et de mythes oraux attikameks. Encore aujourd'hui, son recueil, qui fut l'aboutissement d'une enquête orale auprès des Autochtones de la Haute-Mauricie, demeure le seul document écrit

---

5. Le titre complet du dictionnaire est : *Vocabulaire forestier* (1- français/anglais; 2- anglais/français, Québec, Éditions de la Forestière, 1946, 502 p. Voir tableau V du chapitre III (p. 53-57) de notre mémoire, pour une étude comparative de ce dictionnaire avec celui de Dollard Dubé.

sur ce légendaire amérindien. Aussi rien de surprenant qu'il fasse office de références pour ceux qui s'intéressent à l'imaginaire autochtone<sup>6</sup>

\*

Ce qui fait aussi l'originalité de Dollard Dubé ce sont ses méthodes d'enquêtes sur le terrain. De fait, sans avoir une formation universitaire dans le domaine de l'ethnohistoire, Dubé est sûrement parmi les premiers « ethnologues » et « folkloristes » (avec Marius Barbeau, Luc Lacoursière...) québécois à se rendre directement sur les lieux de leurs enquêtes dans le but de recueillir auprès de sources orales les matériaux de leurs recherches. Malgré une santé fragile, Dubé ne craint pas en effet de « monter » dans les chantiers du Haut-Saint-Maurice et d'y observer de *factu et de visu* les difficiles conditions de vie des bûcherons. Tel un Émile Zola qui, pour écrire son roman *Germinal*, accompagne quotidiennement les mineurs d'Anzin dans leur descente chaque matin sous-terre afin d'y sentir la misère humaine, Dubé s'astreint au contact humain : chaque bûcheron ou draveur est pour lui une « archive vivante », dont il lui faut comprendre l'**univers de signes, de sens et d'actions**.

Une telle méthodologie de l'« archive vivante » fait tout particulièrement appel à une discipline que l'on reconnaît aujourd'hui sous le nom d'**ethnolinguistique**<sup>7</sup>. Or,

- 
6. Voir à ce sujet : Norman Clermont, *Ma Femme, ma hache et mon couteau croche; deux siècles d'histoire à Weymontachie*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, série cultures amérindiennes, 1977, 144 p.; Jean-Claude Dupont, Jean-Claude, *Légendes amérindiennes*, Sainte-Foy, Québec, Éditions J.-C. Dupont, 3<sup>e</sup> éd., 1994, 62 p.
  7. Suivant A. J. Greimas et J. Courtés, il s'est constitué, depuis les années cinquante, « à l'intérieur de [l'ethnologie], un lieu de rencontre entre ethnologues et sémioticiens, sous le nom d'**ethnolinguistique** qui, dépassant la simple description des langues naturelles exotiques, s'est intéressé, dès les origines, à leurs particularités sémantiques (qui se prétaient à des approches contrastives et comparatives) »; et les deux sémioticiens d'ajouter encore : « C'est au domaine, recouvert par l'ethnomésiotique, que revient le mérite d'avoir conçu, inauguré et fondé, à côté des descriptions paradigmatisques que sont les **ethnotaxinomies**, les analyses syntagmatiques portant sur les différents genres de la littérature ethnique, tels que les récits folkloriques (V. Propp) et mythiques (G. Dumézil, C. Lévi-Straus), et grâce auxquelles s'est renouvelée la problématique du

c'est effectivement à partir de « taxinomies lexicales » ou de « taxinomies connotatives » — fondement même de l'ethnolinguistique — que Dubé aborde ses recherches sur le terrain. Sa description des taxinomies relatives aux activités métallurgiques des Vieilles Forges du Saint-Maurice —taxinomies qu'il cherche à constituer à partir d'enquêtes orales — est la base même de ses travaux sur l'histoire des Vieilles Forges. Il en est de même de ses recherches encore inédites sur la vie des chantiers en Haute-Mauricie. Dubé cherche à reconstituer l'ethnohistoire de chantiers à l'aide de « taxinomies lexicales» qui, organisées de façon paradigmatisques, lui donne pour ainsi dire prise sur la réalité ou les référents à travers lesquels cette même réalité s'exprime. Les lexiques de la coupe du bois, des moyens de transports, de la nourriture, de l'habillement, etc., sont pour lui moins des « étiquettes » référentielles que des « catégories sémiques » qui renvoient à une organisation du monde. Certes, la méthodologie de Dubé manque parfois, et même souvent, de rigueur. Mais faut-il, pour autant, le lui reprocher. Mort à 34 ans, il n'a pas eu le temps de travailler les matériaux linguistiques qu'il s'empressait d'amasser lors de ses voyages en Haute-Mauricie ou lors de ses rencontres avec ses sources orales. Il allait au plus pressé, convaincu qu'il devait transcrire et consigner dans des cahiers les « dires » et les « façons de dire » de ses sources orales. Il voulait écrire une *Géographie historique de la Mauricie* et une biographie des *Personnalités mauriciennes*. Ces deux chantiers lui tenaient à cœur. Il les a laissé sous la forme de manuscrits inachevés. Peut-être les aurait-il réunis sous le titre *Géographie humaine et historique de la Mauricie*? Ainsi à partir de son concept d'« archives vivantes » aurait-il donné à ses contemporains une leçon d'anthropologie.

Enfin, c'est le conteur, l'écrivain, le folkloriste, qui interpelle chez lui sa personnalité d'historien, d'ethnologue et de terminologue. Ses contes et ses légendes sur les Vieilles Forges et sur les chantiers du Haut-Saint-Maurice conservent une certaine

---

discours littéraire » (*Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, p. 134). Le caractère gras est de

fraîcheur parce qu'il a su aller au-delà de l'emprunt à la tradition. Sa légende *Madambaskiae ou Le lac des Tombeaux* fait partie de l'anthologie des meilleurs contes et légendes de la Mauricie, à côté de ceux de Clément Marchand, d'Albert Tessier, de Félix Leclerc et d'Auguste Panneton<sup>8</sup>. Quant à son recueil de *Légendes indiennes du Saint-Maurice*, il demeure sans contredit un apport original à l'anthropologie autochtone. Fruit d'un séjour à la Réserve attikamek de Manouan en juillet 1933, le récit de ces légendes à un étranger, qui pénètre pour la première fois dans un territoire habituellement fermé à l'homme blanc, sauf aux missionnaires, montre les qualités naturelles de Dubé non seulement à aller vers l'Autre, mais à se faire accepter, au point qu'on lui confie le récit de mythes sacrés propres à la culture attikamek.. La justesse avec laquelle Dubé rend compte de ces mythes est tout à son honneur : non seulement inspire-t-il confiance à ses interlocuteurs, mais il a capacité intellectuelle de consigner par écrit leurs paroles, voire de les mémoriser, pour ensuite réécrire le mythe à partir des versions entendues. Aujourd'hui les enquêtes de la sorte se font à partir d'appareils électroniques sophistiqués. Dubé consignait le tout sous forme de notes, dans des cahiers qui lui servaient de mémorandum. Publiés dans *Le Nouvelliste* en 1933, ses rapports de voyages en pays autochtone demeurent, à notre connaissance, les premiers à être réalisés par un laïc.

\*

Notre mémoire rend-t-il justice à l'oeuvre de Dollard Dubé? Avons-nous trop voulu le distinguer par un certain nombre de traits particuliers? Au lecteur d'en juger. Pour nous, force est d'admettre l'inachevé de notre recherche. Certes, nous n'avions pas l'obligation académique d'« épuiser le sujet ». Nous avons seulement utilisé qu'un certain nombre de travaux inédits ou publiés au détriment de certains autres tout aussi importants. Et surtout,

---

nous.

8. Voir à ce sujet Guildo Rousseau et Gilles de LaFontaine (sous la direction de), *Contes et légendes de la Mauricie*, Trois-Rivières, Éditions CÉDOLEQ, 1982, 154 p.

ne les nous n'avons pas exploités tout leur contenu. Aussi certaines études complémentaires au présent mémoire devraient être réalisées. Nous pensons à des études sur l'apport de Dubé à la conservation des chansons folkloriques du Haut-Saint-Maurice, dont nous avons rapidement rappelé la contribution dans notre chapitre I. Il serait encore possible de faire une histoire de la Ville de Trois-Rivières à partir des notes inédites de Dubé. Tout compte fait, c'est une grande partie de l'ethnohistoire et de l'ethnolittérature de la Mauricie de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle qui pourraient être réalisées à partir des travaux encore inédits de Dubé.

## BIBLIOGRAPHIE

### A. ARCHIVES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Fonds Académie Saint-Thomas-d'Aquin, ASTR, 0021-M1-002

Fonds Georges Baptist, FN-0310

Fonds Dollard Dubé, Séminaire ASTR, 0127.

Fonds Elzéar Gérin, ASTR, 0263.

Fonds Cécile Marchand, Parcs Canada, Québec.

Fonds Albert Tessier, ASTR.

### B. ŒUVRES DE DOLLARD DUBÉ

#### 1. Écrits inédits

*Géographie historique de la Mauricie.*

*Dictionnaire des noms propres de la Mauricie* ( titre provisoire ).

#### 2. Écrits historiques publiés

« Au berceau de la grande industrie en terre canadienne: Deux siècle de noble histoire: les Forges Saint-Maurice: déclin et fermeture — les légendes », *Le Nouvelliste*, vol. 18, n° 247, 20 août ( 1938 ), p. 10, 14, 15, 16, 17, 20, 22 et 23.

« La Façon de procéder dans les recherches historiques », *Le Nouvelliste*, 17<sup>e</sup> année, n° 21, 23 novembre 1936, p.3 et 5.

« Le Reportage historique », *Le Mauricien*, vol. 1, n° 1, novembre 1936, p. 16.

*Les Vieilles Forges il y a 60 ans*, Trois-Rivières, Éditions du Bien-Public, Coll. « Pages trifluviennes », Série A, n° 4, 64 p.

*Les Vieilles Forges il y a 60 ans*, Trois-Rivières, Éditions du Bien-Public, 62 p.

#### 3. Écrits littéraires publiés

« L'Âme de mon petit pays », *Le Flambeau*, 1<sup>e</sup> année, no 3, juillet-septembre 1935, p. 54.

« Autour des œuvres. Histoire d'une poule aux œufs d'or », *Le Nouvelliste*, 28-31 janvier, 1<sup>er</sup>-5 février 1936, p. 3.

<sup>115</sup>  
*Contes et légendes des Vieilles Forges*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, Coll. l'Histoire régionale, n° 16, p. 67-113.

« Le Diable est aux Forges », *Le Bien Public*, vol. XXVII, n° 9, 28 février 1935, p. 8.

« Le Dimanche du Diable. Histoire de chantier », *Images de la Mauricie*, numéro spécial du *Bien Public*, 1937, p. 51-52.

« L'Enfant dans la lune », *Le Bien Public*, vol. XXV, n° 1, 14 septembre 1933, p. 9.

« Madambaskikae ou le lac des tombeaux », *Le Mauricien*, vol. I, n° 12, novembre 1937, p. 12-13.

« Odyssée d'un vieux roi découronné », *Le Bien Public*, vol. XXVI, n° 29, 10 juillet 1934 p. 6.

« P'Tit Louis Descôteaux », *Le Bien Public*, vol XXVII, n° 31, 1er août 1935, p. 2.

« Un loup-garou aux Trois-Rivières vers 1880 », *Le Bien Public*, vol. XXVII, n° 7, 14 février 1935, p. 5.

« Une histoire de galvaudeux », *Le Bien Public*, vol. XXVI, n° 22, 31 mai 1934, p. 8.

#### **4. Écrits ethnologiques publiés**

« Au pays des légendes. Un séjour au poste de la Manouan », *Le Nouvelliste*, 15 au 19 août, 21 au 26 août, 28-29 août, 31 août, 1<sup>er</sup>-2 septembre, 6 au 9 septembre, 11, 13, 14, 16, 18, 20-21, 25 au 29 septembre 1933, p. 3.

*Légendes indiennes du St-Maurice*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, Coll. « Pages Trifluviennes », série C, n° 3, 78 p.

*Légendes indiennes du St-Maurice*, Trois-Rivières, Imprimerie St-Joseph, 2<sup>e</sup> Édition 82 p.

« Les Terres arables de la Mattawinie », *Le Nouvelliste*, 28 avril 1936, 16<sup>e</sup> année, n° 149, p. 3 et 7.

#### **5. Écrits journalistiques divers**

« Économie considérable pour la ville grâce à l'œuvre du Placement des orphelins ». *Le Nouvelliste*, 17<sup>e</sup> année, n° 71, 26 janvier 1937, p. 5.

« Il faut réunir les matériaux qui se rapportent au 3<sup>e</sup> centenaire », *Le Nouvelliste*, 18 octobre 1932, 12<sup>e</sup> année, n° 296, p. 3.

« Pour préparer les fêtes de 1934. Préparation morale, intellectuelle, matérielle », *Le Nouvelliste*, 31 décembre 1931, 13<sup>e</sup> année, n° 51, p. 3.

« Vers les fêtes du tricentenaire : Un et un : deux », *Le Nouvelliste*, 27 mars 1933, 13<sup>e</sup> année, n° 122, p. 3.

### **C. ÉTUDES SUR DOLLARD DUBÉ ET SON OEUVRE**

116

CARON, Marcelle, *Analyse comparative des quatre versions de l'enquête de Dollard Dubé sur les Forges du St-Maurice*, [S.l.], Parcs Canada, 1982, 148 p.

## D. ARTICLES SUR DOLLARD DUBÉ, SON OEUVRE ET SA FAMILLE

### [Articles non signés]

« Un gros incendie à l'usine de Anselme Dubé, Ltée », *Le Bien Public*, 24 juin 1927, p. 1.

« L'Incendie chez Ans. Dubé Ltée », *Le Bien Public*, 25 juin 1927, p. 1.

« M. Anselme Dubé ex-échevin, meurt, hier soir, à l'hôpital foudroyé par une syncope », *Le Nouvelliste*, 21 août 1927, p. 1.

« Les Zouaves ont fait d'imposantes obsèques à l'ex-échevin Dubé », *Le Nouvelliste*, 27 août 1927, p. 3.

« Plusieurs nouveaux volumes enrichiront la collection « Pages trifluviennes » », *Le Nouvelliste*, 25 janvier 1933, 15<sup>e</sup> année, n° 70, p. 3.

« Un nouvel ouvrage. « Les Vieilles Forges » », *Le Nouvelliste*, 7 avril 1933, 13<sup>e</sup> année, n° 132, p. 3.

« Cours privés. Dollard Dubé », *Le Nouvelliste*, 13<sup>e</sup> année, n° 162, 26 août 1933, p. 2.

« Pour conserver le répertoire de nos chansons mauriciennes », *Le Nouvelliste*, 6 février 1936, 16<sup>e</sup> année, n° 80, p. 3.

« Nos trouvères de la Mauricie », *Le Nouvelliste*, 7 février 1936, 16<sup>e</sup> année, n° 81, p. 3.

« Des gens entendrons les chansons de la Haute-Mauricie », *Le Nouvelliste*, 29 février 1936, 16<sup>e</sup> année, n° 100, p. 3.

« Dollard Dubé gagne le premier prix du concours de folklore », *Le Nouvelliste*, 30 mai 1936, p. 3.

« Deux copistes aux Archives trifluviennes », *Le Nouvelliste*, 17<sup>e</sup> année, n° 83, 9 février 1937, p. 3.

« L'Inspecteur Dollard Dubé meurt à Nicolet », *Le Nouvelliste*, 21<sup>e</sup> année, n° 19, 21 novembre 1940, p. 3.

« M. Dollard Dubé est décédé hier à Nicolet, à 34 ans », *Le Bien Public*, 32<sup>e</sup> année, no 46, 21 novembre 1940, p. 3-4.

« Dollard Dubé, un chercheur et un travailleur », *Le Nouvelliste*, 21<sup>e</sup> année, n° 25, 28 novembre 1940, p. 7.

« La Vie ardente de Dollard Dubé », *Fioretti*, 21 décembre 1940 p. 1-2.

« Une rue Dollard Dubé », *Le Ralliement*, vol. 1964, p. 232-233.

**[Articles signés]**

MARCHAND, Clément. « Dollard Dubé », *Le Bien Public*, 32<sup>e</sup> année, n° 39, 28 novembre 1940, p. 3.

TESSIER, Albert, Une rue « Dollard Dubé », *Le Bien Public*, 11 décembre 1964, p. 7.

**E. DOCUMENTATION OFFICIELLE**

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES, *L'Ethnologie au Québec*, Gouvernement du Québec, 1987, 64 p.

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS, *Toponymie des principaux reliefs du Québec*, études toponymique, n° 4 (nouvelle série), Commission de géographie, ministère des Terres et Forêts, Québec, L'Éditeur officiel du Québec, 1971, 72 p.

**F. ÉTUDES SUR LA MAURICIE**

**1. Études sur les Vieilles Forges Saint-Maurice**

BÉDARD, Michel, *Utilisation et commémoration du site des Forges Saint-Maurice (1883-1963)*, Parcs Canada, n° 357, 1979, 339p.

BOISSONNAULT, Réal, *Les Forges du St-Maurice, 1729-1883; 150 ans d'occupation et d'exploitation*, Ottawa, Parcs Canada, Coll. Parc historique national les Forges du St-Maurice, n° 1, 1983, 67 p.

DORION, Jacques, *Le Folklore oral des Forges du Saint-Maurice*, Québec, Parcs Canada, n° 255, 1977, 133p.

GAUTHIER, Benoît, *La Mauricie à l'âge du fer*, Trois-Rivières, Corporation du patrimoine sidérurgique de la Mauricie, 1991, 6 vol.

GAUTHIER, Benoît et René HARDY, *Bibliographie de la sidérurgie en Mauricie au XIX<sup>e</sup> siècle*, Trois-Rivières, UQTR, CÉDEQ, 1988, 37p.

GROULX, Lionel, « Les Leçons de l'histoire aux bords du St-Maurice », *L'Action Française*, août 1927, p. 102-113.

GROULX, Lionel, *Mes Mémoires, 1920-1928*, Montréal, Fides, tome II, 348 p.

HANCOCK, Nicholas, *Le diable dans les contes des Forges du Saint-Maurice*, Trois-Rivières, UQTR, 1982, 135 p.

HARDY, René, *La sidérurgie dans le monde rural: les hauts fourneaux du Québec au XIX<sup>e</sup> siècle*, Québec, PUL, Géographie historique, 1995, 303 p.

SAMSON, Roch, *Les Forges du Saint-Maurice : les débuts de l'industrie sidérurgique au Canada (1730-1883)*, Québec, PUL, 1998, 460 p.

SULTE, Benjamin, *Les Forges St-Maurice*, Montréal, G. Ducharme, Coll. Mélanges historiques, 1920, 216 p.

TESSIER, Albert, *Aux sources de l'Industrie Américaine : Les Vieilles Forges*, Trois-Rivières, Les cahiers reflets, vol.1, n° 3, janvier 1945, 35 p.

TESSIER, Albert, *Les Forges St-Maurice, 1729-1883*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, Coll. L'histoire régionale, n° 10, 1952, 102 p.

## 2. Contes et articles sur les Vieilles Forges Saint-Maurice

« Légendes des Forges du Saint-Maurice », *L'Opinion publique*, vol. III, no 17, 27 avril 1872, p. 194 - no 19, 9 mai 1872, p. 207.

« Les Vieilles Forges », *Le Bien Public*, 16 juin 1927, p. 3.

« Au Vieilles Forges », *Le Bien Public*, 16 juin 1927, p. 2.

« Grand pèlerinage historique aux Vieilles Forges St-Maurice, demain », *Le Nouvelliste*, 18 juin 1927, p. 3.

« La gloire des Vieilles Forges St-Maurice est Évoquée. », *Le Bien Public*, 20 juin 1927, p. 3

« Un pèlerinage historique aux Forges du St-Maurice », *Le Devoir*, 20 juin 1927, p. 3.

« Une visite aux Forges S.-Maurice », *La Presse*, 20 juin 1927, p. 11.

« Fête historique aux Forges Saint-Maurice », *Le Bien Public*, 21 juin 1927, p. 1 et 3.

« Aux Vieilles Forges », *Le Bien Public*, 23 juin 1927, p. 3.

## 3. Études sur les chantiers du Haut-Saint-Maurice

BERNARD, Harry, *Portages et routes d'eau en Haute Mauricie*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, Coll. L'histoire régionale, n° 12, 1953, 237 p.

BROUILLETTE, Benoît, *Le Développement industriel de la Vallée du St-Maurice*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, Coll. Pages Trifluviennes, Série A, n° 2, 1932, 54 p.

DUPIN, Pierre, *Anciens chantiers du St-Maurice*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, Coll. L'histoire régionale, n° 13, 1953, 223 p.

CENTRE DOCUMENTAIRE EN CIVILISATION TRADITIONNELLE UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES, *Récits de forestiers*, Montréal, PUQ, 1976, 242 p.

GIROUX, Télesphore, *Anciens chantiers du St-Maurice*, Trois-Rivières, Imprimerie St Joseph, Coll. Pages trifluviennes, Série B ; n° 7, 1935, 131 p.

HARDY, René, *L'Exploitation forestière en Mauricie : dossier statistique : 1850-1930*, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, Coll. Publication / Groupe de recherche sur la Mauricie, cahier 4, 1980, 199 p.

HARDY, René et Normand Séguin, *Forêt et société en Mauricie : la formation de la région de Trois-Rivières, 1830-1930*, Montréal, Boréal Express, 1984, 222 p.

LAFLEUR, Normand, *La Drave en Mauricie: des origines à nos jours. Histoire et traditions*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1970, 174 p.

LAFLEUR, Normand, *La Drave: des origines à nos jours*, St-Boniface, Éditions du Grand Rang, Recherche ethnologique, 1995, 87 p.

POMERLEAU, Jeanne, *Bûcherons, raftmen et draveurs. 1850-1960*, Québec, Éditions J. C. Dupont, 1997, 144 p.

GROULX, Lionel, *Mes mémoires. Tome 2; 1920-1928*, Montréal, Fides, 1971, 418 p.

LANDRY, Armour, *Bribes d'histoire*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, Coll. Pages Trifluviennes, Série A, n° 1, 1932, 72 p.

TESSIER, Albert, *Souvenirs en vrac*, Sillery, Éditions du Boréal Express, 1975, 267 p.

### 3. Études sur la Mauricie

BLANCHARD, Raoul *La Mauricie*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, Coll. « L'histoire régionale », n° 3, 1950, 159 p.

BOUCHER, Thomas, *Mauricie d'autrefois*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, Coll. « L'histoire régionale », n° 3, 1950, 206 p.

CARON, Napoléon, *Deux voyages sur le Saint-Maurice*, Trois-Rivières, P.V. Ayotte, 1889. 322 p.

PANNETON, Auguste, *Horizons mauriciens*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1962, 138 p.

SULTE, Benjamin, *Histoire de la ville des Trois-Rivières et de ses environs*, Montréal, Eusèbe Sénecal, 1869, 126 p.

TESSIER, Albert, *Les Trois-Rivières. Quatre siècles d'histoire : 1535-1935*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, Coll. Pages Trifluviennes, n° 17, 1934, 162 p.

VERRETTE, René, « Le Régionalisme mauricien des années trente », Trois-Rivières, UQTR, mémoire de maîtrise, 1989, 358 p.

### 4. Articles sur la Mauricie

DESBIENS, Lucien, « La Mauricie », *L'Action nationale*, n° 3, 1934, p. 341-345.

PANNETON, Auguste, « Visages du Saint-Maurice », *Le Mauricien médical*, vol. 2, n° 3, 1962, p. 48-57.

TESSIER, Albert. « Encore le Saint-Maurice », *Les Cahiers des Dix*, n° 5, 1940, p. 145-176.

### 5. Les autochtones du Haut-Saint-Maurice

BÉATRIX, Ernest, *Chez les sauvages*, Iberville, Frères Maristes, 1951, 172 p.

CLERMONT, Norman, *Ma Femme, ma hache et mon couteau croche: deux siècles d'histoire à Weymontachie*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Coll. Civilisation du Québec, n° 18, 1977, 144 p.

DAVIDSON, D. S., « Some Tete de Boules Tales », *Journal of American Folk-lore*, vol. 41, n° 160, april-june 1928, p. 262-274.

FREED, Stanley (sous la direction de), *La Grande Aventure des Indiens d'Amérique du Nord*, Montréal, Éditions du Sélect Reader's Digest, 1983, 415 p.

LABERGE, Lise, *Manouan*, S. l., Conseil attikamek-montagnais, 46 p.

LÉGARÉ, Clément et al., *Beau sauvage et autres contes de la Mauricie*, Sillery, PUQ, 1990, 300 p.

SULTE, Benjamin, « Les Attikamègues et les Têtes-de-Boule », *Bulletin de la Société de géographie de Québec*, vol. 5, n° 2, 1911, p. 121-130.

### 6. La Mauricie littéraire

DUPONT, Jean-Claude, *Légendes amérindiennes*, Québec, Les Éditions Dupont, 1993, 62 p.

GUILLEMETTE, Lucie, Gilles de LA FONTAINE et Lise MARINEAU, *Rapport de recherche sur les contes et récits de la Mauricie*, Trois-Rivières, Éditions CEDOLEQ, 354 p.

LEMIEUX, Germain. *Les Vieux m'ont conté : Contes d'Ontario et du Manitoba*, Montréal, Éditions Bellarmin, 32 vol.

ROUSSEAU, Guildo, « La Mauricie et ses romanciers », *Revue d'histoire littéraire Québec et du Canada français*, n° 3, 1981-1982, p. 47-62.

ROUSSEAU, Guildo, *Contes et récits littéraires de la Mauricie*, Trois-Rivières, Éditions du CEDOLEQ, Coll. « Guides bibliographiques », 1982, 178 p.

ROUSSEAU, Guildo et Lucie GRENIER-NORMAND, « Discours romanesque et discours urbain », *Voix et images*, vol. VII, n° 1, automne 1981, p. 97-117.

ROUSSEAU, Guildo et Jean LAPRISE, « La Langue des Bois : le toponyme amérindien dans le roman québécois », *Voix et images*, vol. X, n° 1, automne 1984, p. 69-92.

ROY, Zo-Ann, *Bibliographie des contes et légendes du Canada-français*, Montréal, Éditions Proleau, 1983, 323 p.

### 7. Ouvrages de références sur la Mauricie historique

HARDY, René et COLL., *La Mauricie et les Bois-Francs : inventaire bibliographique, 1760-1975*, Montréal, Éditions du Boréal Express, Coll. « Mékinac », n° 2, 1977. 389 p.

HARDY, René et Guy TRÉPANIER, Bibliographie de la Mauricie, Québec, IQRC, document de recherche no 27, 1991, 294 p.<sup>121</sup>

HOULD, Réjean, *Faits saillants en Mauricie : (1920-1940)*, Trois-Rivières, UQTR, 1978, 680 p.

## G. ÉTUDES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

BONTE, Pierre et Michel IZARD (sous la direction de), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1991, 755 p.

BARDIN, Laurence, *L'Analyse de contenu*, Paris, PUF, Coll. Le Psychologue, 1989, 291 p.

BARTHES, Roland, « Éléments de sémiologie », *Communication*, n° 4, 1964, p. 1-27.

BÉDIER, Joseph, *Les Fabliaux. Études de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen-âge*, Paris, Émile Bouillon, Éditeur, 1893, 485 p.

BOURDÉ, Guy et Hervé MARTIN, *Les Écoles historiques*, Paris, Seuil, Coll. « Point histoire » n° 67, 1983, 418 p.

CLAPIER-VALLADON, Simone et Coll., *Les Récits de vie : théorie et pratique*, Paris, Presses universitaires de France, 1983, 238 p.

COURTÈS, Joseph, « Motif et type dans la tradition folklorique. problèmes de typologie », *littérature*, n°. 45, février 1982, p. 114-127.

COURTÈS, Joseph, « Un « lieu commun » en ethnolittérature : le « motif »? », *Protée*, vol. 22, n° 2, printemps 1994, p. 86-96.

DESMARAIS, Danielle et Paul GRELL, *Les Récits de vie : théorie, méthode et trajectoires types*, Montréal, Université de Montréal, Groupe d'analyse des politiques sociales, Editions Saint-Martin, 1986, 180 p.

DETHAN, Georges, « Une conception nouvelle de la biographie », *Revue d'histoire diplomatique*, n° 1-2, 1982, p. 57-67.

DORION, Henri, « Toponymie indigène et eurogène au Québec », *Onoma*, vol. XXI, 1-2, 1977, p. 262-271.

ECO, Umberto, *Le Signe*, Bruxelles, Éditions Labor, adapté de l'italien par Jean-Marie Klinkenserg, 1988, 284 p.

FILION, Louis-Jacques *Méthodologies de recherche (qualitatives) / Research methodologies (qualitative)*, London, University of Western Ontario, School of Business, Administration, National Centre for Management Research and Development, 1990, 15 p.

GENETTE, Gérard, *Mimologiques*, Paris, Seuil. 1976, 429 p.

- GREIMAS, A.J. et J. COURTÉS, *Sémiose : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Classique Hachette, 1979-1986, 2. vol.
- KAUFMANN, Jean-claude et François de SINGLY, *L'Entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996, 126 p.
- LAFOND, Robert, *Le Travail et la langue*, Paris, Flammarion, 1978, 302 p.
- LE GOFF, Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, Coll. « Folio/Histoire », 1988, 409 p.
- LE GOFF, Jacques (sous la direction de), *La Nouvelle histoire*. Bruxelles, Éditions Complex, 1988, 334 p.
- LE GOFF, Jacques, *Saint-Louis*, Paris, Gallimard, 1996, 976 p.
- LE GRAND, Jean-Louis et Gaston PINEAU, *Les Histoires de vie*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je?, no. 2760, 1983, 127 p.
- LESSARD-HEBERT, Michelle et COLL, *La Recherche qualitative : fondements et pratiques*, Montréal, Éditions nouvelles, 2<sup>e</sup> éd., 1996, 124 p.
- LOMBARD, Jacques, *Introduction à l'ethnologie*, Paris, Armand Colin, 1994, 189 p.
- MADELENAT, Daniel, « La Biographie aujourd’hui », *Mesure*, I, 1989, p. 47-58.
- MELANÇON, Joseph (sous la direction de), *Les Métaphores de la culture*, Sainte-Foy, PUL, 1992, 294 p.
- MERCIER, Paul, *Histoire de l’anthropologie*, Paris, PUF, Coll. Le Sociologue, n° 5, 1966, 221 p.
- MORINO, Jean, « Anthropologie et métaphore », *Langages*, n° 54, juin 1979, p. 103-125.
- NICOLE, Eugène, « Personnage et rhétorique du Nom », *Poétique*, n° 46, avril 1981, p. 200-216.
- PILLORGET, René, « La Biographie comme genre historique », *Revue d’histoire diplomatique*, n° 1-2, p. 5-42.
- POIRIER, Jean, *Histoire de l’ethnologie*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je », n° 1338, 1969, 128 p.
- POUPART, Jean (sous la direction de), *La Recherche qualitative : diversité des champs et des pratiques au Québec*, Boucherville, Québec, G. Morin, 1998, 249 p.
- POUPART, Jean (sous la direction de), *La Recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, G. Morin, 1997, 405 p.
- ROGOLOT, François, « Rhétorique du nom poétique », *Poétique*, n° 28, 1976, p. 466-483.

VAX, Louis, *L'Art et la littérature fantastique*, Paris, France, Coll. « Que sais-je? », n° 907, 1960, 127 p.

## H. OUVRAGE SUR LA LANGUE PARLÉE AU QUÉBEC

BARBEAU, Victor, *Le Français au Canada*, Montréal, Les Publications de l'Académie canadienne-française, 1963, 252 p.

BERGERON, Léandre, *Dictionnaire de la langue québécoise*, Montréal, VLB Éditeur, 1980, 576 p.

BOULANGER, J. C. et DUBUC, R., *Régionalismes québécois usuels*, Paris, Conseil international de la langue française, 1983, 220 p.

DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Le Parler populaire des Canadiens-français*, reproduction originale de l'Édition de 1909, Québec, PUF, 1974, 672 p.

DORION, Henri (sous la direction de), *Répertoire toponymique du Québec*, 1987, Québec, Les Publications du Québec, 1987, 1900 p.

DULONG, Gaston, *Dictionnaire des canadianisme*, Sillery, Septentrion/Éditions Larousse Canada, 1989, 461 p.

HUDON, J-Éric (sous la direction de), *Vocabulaire forestier*, Québec, Éditions La Forestière, 1946, 502 p.

POIRIER, Claude (sous la direction de), *Dictionnaire historique du français québécois*, Québec, PUL, 1998, 640 p.

SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale, 1930, 710 p.

TARDIVEL, Jules-Paul, *L'Anglicisme : voilà l'ennemi!*, causerie faite au Cercle catholique de Québec, le 17 décembre 1879, Québec, Imprimerie du Canadien, 1880, 28 p.

## I. DICTIONNAIRES ET OUVRAGES DE RÉFÉRENCES

[SANS AUTEUR], *Séminaire Saint-Joseph aux Trois-Rivières. Années académiques 1919-1930*, Trois-Rivières, 1920-1931, 11 vol.

CAMPAGNA, Dominique, *Répertoire des mariages de Trois-Rivières (1654-1900)*. Cap-de-la-Madeleine, 451 p.

DUFRESNE, Josée et Coll., *Répertoire des mariages de la paroisse Notre-Dame Des Sept Allégresses des Trois-Rivières (1911-1981)*, Coll. « Les registres de la Mauricie », n° 9, Trois-Rivières, Société de généalogie de la Maurice et des Bois-Francs, 1983, 596 p.

LEMIRE, Maurice (Sous la direction de), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, vol. II, 1980, 1054 p.

## ANNEXE I

### RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'INPECTEUR DOLLARD DUBÉ, DISTRICT DE NICOLET<sup>1</sup>

#### District No 36 — M. l'Inspecteur DOLLARD DUBÉ

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

*(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous)*

Noms des municipalités	Nombre de classes francaises	Se rapportant à la municipalité										Se rapportant à l'école	Note moyenne obtenue	Note obtenue sur 70 points
		Etat des maisons d'école, des dépendances et des emplacements; état du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière en regard des ressources de la municipalité.	Traitement des instituteurs et leur mode de traitement	Observance de la loi et des règlements scolaires.	Facon dont le secrétaire-trésorier s'acquitte de ses devoirs.	Total des points conservés sur 50 accordés.							
Gentilly, village.....	1	4	10	10	6	10	9.	45	Très bien.	10	9.5	19.5	9.8	64.5
Nicolet, ville.....	2	12	9.3	10	7	9	10	45.3	"	9.1	2	18.4	9.2	63.7
Bécancourt, village.....	1	2	9	10	6	9	10	44	"	9.5	9.2	18.7	9.4	62.7
Villers.....	1	2	8.5	10	6	9	10	43.4	"	9.5	9.2	18.7	9.4	62.2
Très Précieux-Sang.....	4	5	9	10	6	9	10	44	"	9	8.8	17.8	8.9	61.8
St-Grégoire-le-Grand.....	11	14	9	10	6.1	8.5	10	43.6	"	8.9	8.5	17.4	8.7	61
Bécancourt, paroisse.....	7	7	8.4	10	6	8.8	10	43.2	"	9	8.6	17.6	8.8	60.8
St-Célestin, No 2.....	6	6	8.5	10	6	9	10	43.5	"	8.5	8.4	16.9	8.5	60.4
St-Célestin, No 1.....	2	5	8.3	10	6	8.5	10	42.8	"	9	8.6	17.6	8.8	60.4
Nicolet Sud.....	4	4	7.4	10	6	9	10	42.4	"	8.7	8.6	17.3	8.7	59.7
St-Pierre-les-Becquets.....	6	8	8.4	10	6	8	10	42.4	"	8.7	8.4	17.1	8.6	59.5
St-Wenceslas.....	8	11	8.4	9	6	7.9	10	41.3	"	8.9	8.4	17.3	8.7	58.6
Saint-Raphaël.....	5	7	8	9	6	8	9	40	"	9.3	8.6	17.9	9	57.9
Gentilly, paroisse.....	12	15	8.3	7	6	8.6	10	39.9	Bien.....	8.6	8.5	17.1	8.6	57
Ste-Monique.....	12	15	8.6	10	8.1	10	36.7	"		9.7	8.5	18.2	9.1	54.9
Nicolet, paroisse.....	7	7	8.3	9.2	9	10	36.5	"		8.4	8.4	16.8	8.4	53.3
Ste-Angele-de-Laval.....	5	7	7.7	10	2	7.4	9	36.1	"	8.6	8	16.6	8.3	52.7
Ste-Gertrude.....	11	14	7.2	10	8	10	35.2	"		8.7	8.4	17.1	8.6	52.3
Ste-Perpétue.....	10	11	7	10	6.8	10	33.8	Assez bien		8.7	8.4	17.1	8.6	50.9
Saint-Sylvere.....	7	11	8.1	8	7	10	33.1	"		8.6	8.4	17	8.5	50.1
Total.....	122	167												
Ecole indépendante.....	11													
Totaux.....	133	167												

DOLLARD DUBÉ,  
Inspecteur d'écoles.

1. Tiré de *Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique de la Province de Québec pour l'année 1939-1940*, Québec, Rédemptor Paradis, Imprimeur du Roi, 1941, p. 83.

## ANNEXE II

### LES LEÇONS DE L'HISTOIRE AUX ABORDS DU ST-MAURICE<sup>1</sup>

Mesdames,  
Messieurs,

Sans accorder à la route l'importance que lui ont attribuée quelques historiens et sociologues, lesquels en ont fait – tel Edmond Desmolins – un facteur prédominant, celui-là même qui aurait créé les types humains et l'essence des races, l'histoire n'en reconnaît pas moins à la route, un rôle de tout point considérable. Elle y voit une de ces réalités terrestres auxquelles se viennent greffer les plus grands faits de la géographie humaine.

Quel rôle n'ont pas tenu ses rivières et ses fleuves dans la vie de la Nouvelle-France ! Et quel rôle ne jouent-ils pas dans la vie actuelle du Canada français ! Ce n'est pas pour rien, qu'avec la forêt infinie, ils constituent le caractère le plus imposant de notre géographie. Des fleuves, des rivières, Dieu en a si largement doté notre pays, que si nous les mettions bout à bout, nous pourrions, dans leur ligne bleue, enserrer tout le vaste continent des deux Amériques. Quant le chemin de terre et le rail n'existaient pas, ces rivières et ces fleuves, «chemins qui marchent,» comme disaient les anciens, furent aussi les seuls chemin par lesquels l'on pouvait marcher. Ils furent les moyens de circulation, les artères vitales de la Nouvelle-France, comme aujourd'hui, chargeant leur utilité sans la diminuer, ils deviennent de merveilleux créateurs de vie, des générateurs de forces motrices qui mettent le Québec à la tête des provinces du Canada, pour l'abondance et la richesse des pouvoirs hydrauliques.

---

1. Ce discours fut prononcé aux Forges Saint-Maurice, le 19 juin dernier 1927, lors d'un pèlerinage historique qu'y fit l'Action française, conjointement avec la Société historique de Trois-Rivières. L'heure tardive où l'abbé Lionel Groulx fut appelé à parler, l'obligea de résumer son discours, en particulier la dernière partie. On en lira ici le texte intégral.

Saint-Laurent, Mississipi, Ohio, Rivière-Rouge, Assiniboine, Outaouais, Saguenay, Saint-Maurice ! Évoquer ces noms c'est évoquer les larges chapitres de notre passé. Leur histoire, c'est presque toute notre histoire.

Ils en portent, en tout cas, les grandes caractéristiques. S'ils ont agi sur la race, la race, de son côté, les a marqués de ses fortes empreintes. Ce qu'ils reflètent dans leurs flots bleus, c'est une triple épopée: l'épopée des découvreurs, dompteurs de l'espace, que rien n'arrêta que le bout du continent ; l'épopée des commerçants qui n'avaient alors de rivaux que pour les vaincre ; l'épopée des évangélisateurs, fascinés par les horizons infinis, ceux de la foi et de la charité du Christ.

Et n'est-ce pas là le fond même de notre race ? Cette triple histoire, n'est-ce pas l'empreinte du génie de la race française, génie à la fois idéaliste et pratique ? Mais alors, comment donc, aujourd'hui, se peut-il trouver, parmi nous, des fils de ces géants épiques, pour dénier à la race française, le sens pratique, l'aptitude aux affaires et à la finance, le génie de l'organisation, le goût de l'aventure et de l'audace ? Ces gens-là n'ont donc jamais pris dans leur mains une carte de la vieille Amérique ! Ils ne savent donc pas que lorsque les hommes venus de France avaient enjambé le continent depuis l'Atlantique jusqu'au fond du lac Supérieur, et depuis le Golfe du Mexique jusqu'à la Baie d'Hudson, les autres, toujours adossés aux Alléghanys, continuaient de faire sécher leur linge au bord de la mer ? Ils ne savent donc pas qu'à l'heure où nos gens sillonnaient en tous sens les grandes «mers douces» de l'intérieur, les gens d'à côté ne connaissaient ces mers que par oui-dire et n'apprendraient l'existence des chutes Niagara que par la traduction du voyage du Père Hennepin publiée à Londres ? Ils n'ont donc jamais lu l'aveu de Sir James Murray que, sur la fin du régime français, aucun bourgeois de Boston ou d'Albany ne pouvait acheter une peau de castor sans passer par les trafiquants français ? Ah ! quand donc saurons-nous enfin qu'il fut un temps, un siècle et demi dans le Nouveau-Monde, où la bourgeoisie et la petite noblesse françaises, déployant ici les vertus et les énergies qu'elles manifestaient en Europe et dans le Levant, nul n'avait plus le sens du commerce et des affaires, le génie

de l'organisation, le goût des grandes aventures et des grands risques, que la race de Français que nous sommes ?

\* \* \*

Votre Saint-Maurice, Trifluviens, porte ces grandes caractéristiques de notre histoire. Passant à son embouchure en 1633, Samuel de Champlain disait des Trois-Rivières: «c'est un passage»; ce qui veut dire dans le langage du temps: un point de repère, un lieu fréquenté par voyageurs et guerriers. Un siècle plus tôt, en 1635 [sic], passant au même lieu, Jacques Cartier y avait planté l'une de ces premières croix du Christ dont la théorie innombrable traverserait l'Amérique avec le nom de la France. Comme les autres fleuves, le Saint-Maurice eut son épopée mystique. Sur ses bords, en 1651, le Père Buteux y trouvait la mort du martyr, ce milliaire héroïque où vient finir toute vie de missionnaire. Et dans son beau livre: *Deux voyages sur le Saint-Maurice*, M. l'abbé Caron a dû consacrer un long chapitre aux nouveaux missionnaires, dignes héritiers des anciens qui, après 1837, s'enfoncent dans les bois, à la poursuite des âmes de bûcherons.

Le Saint-Maurice, comme les autres fleuves de notre pays, nous rappelle donc les tendances maîtresses de notre histoire ; lui aussi nous dit de quel harmonieux mélange d'idéal et de pratique, elle peut et doit être faite. Cet enseignement, je dirai que le Saint-Maurice nous le rappelle avec une force singulière, lui, l'un des premiers de nos fleuves, capturés, ou, comme ils disent en un terme expressif, «harnachés» par les dompteur [sic] de l'industrie moderne.

Mesdames, Messieurs, en face de ce paysage et des grands souvenirs qu'il évoque, n'est-il pas vrai que la leçon de l'histoire nous fait nous poser tout le problème de notre avenir ? Et ce problème, c'est, en définitive, celui-ci: saurons-nous, comme les ancêtres, unir l'idéal au pratique, les puissances imaginatives aux

puissances réalisatrices, pour que les temps qui viennent soient encore à nous et pour que cette terre reste notre en restant française ?

Ne nous le cachons point; nous assistons aujourd'hui à l'une des plus formidables offensives qui se soient jamais déclenchées contre nous depuis la conquête. Et notre pire faute serait de traiter à la légère les problèmes de notre vie actuelle.

Il ne s'agit pas de savoir si demain nous aurons un peu plus d'or et d'argent dans notre porte-monnaie. Il s'agit bien plutôt des plus graves intérêts de notre avenir, de nos chances même de survie, avec les hautes caractéristiques de notre race et de notre foi.

Tous, nous savons, pour en avoir assez souffert, le malheur d'un peuple qui porte une âme de vaincu. Mais souvenons-nous que ce malheur, il le faut imputer beaucoup moins à la conquête, puisque longtemps après 1760, nos ancêtres restèrent un peuple fier, qu'au spectacle trop prolongé d'un état social où le gouvernement du pays, les hautes fonctions administratives, les honneurs, la richesse étant aux mains des conquérants, notre peuple n'eut en partage que le rôle de gouverné, le mépris du fort, la pauvreté et les emplois subalternes. Voilà ce qui a fait prendre à l'âme nationales cette courbe dégradante que nous avons tant de peine à redresser. Mais, ce peuple, croyez-vous qu'il se redressera quand, demain, l'ayant dépouillé de son meilleur patrimoine, la grande industrie et le capital étranger auront fait de lui un peuple de manœuvres et de domestiques ? Croyez-vous qu'il gardera la volonté de durer, quand il verra, d'un côté, toute la richesse et toute la puissance, tout le fascinant appareil de la grandeur matérielle, et, du côté de sa race, la perpétuelle médiocrité des labeurs de serfs et de la petite aisance, les miettes qui tombent de la table du riche ? Voulez-vous que se continue, en ce pays, avec des chances de victoire pour nous, le tragique duel de civilisation qui se poursuit depuis 1760 ? N'arrachez rien de ses forces au plus faible des jouteurs. N'éteignez pas dans l'âme de notre petite race, les fiers espoirs et les énergies morales qui sont ses meilleures armes.

J'oserai dire que la première et la plus haute des caractéristiques de notre peuple, celle qui lui vient de sa vocation surnaturelle, est proprement engagée dans les problèmes de demain et dans les solutions qui leur seront données. Notre meilleure dignité devant Dieu et devant les hommes et notre légitime fierté devant nous-mêmes, nous les devons à la vaste étendue de ces champs de l'apostolat catholique aujourd'hui cultivés par des ouvriers de notre race, les missionnaires du Canada français. Ce fut hier notre gloire la plus haute que d'avoir été des évangélisateurs de l'Amérique du Nord. C'est aujourd'hui pour un petit peuple d'à peine quatre million d'âmes, une gloire unique et merveilleuse que cette vitalité morale qui lui permet d'envoyer de ses fils et de ses filles sur tous les continents et sous tous les soleils où il faut risquer la vie pour l'Église et la civilisation. Mais, cette vocation exceptionnelle, qui voudra soutenir qu'elle va durer indépendamment de notre histoire prochaine et de l'évolution du caractère national ? À qui fera-t-on croire qu'un si grand effort et de si hautes visées resteront possibles à un peuple qui, en cédant à l'étranger le gouvernement de sa vie, abdiquera du même coup les énergiques vouloir des nations libres, pour n'avoir plus, devant les yeux, que les petits horizons des peuples porteurs de chaînes ? Détrompons-nous. Pour accomplir une œuvre de cette sublime envergure, il faut y être porté, sans doute, par l'esprit de Dieu ; il y faut la vocation des nations élues. Mais il y faut aussi le contact avec un passé qui y prédispose : l'habitude des grands dévouements et des grandes entreprises, certaine forme du caractère national sur laquelle se fonde l'élection divine, toute gratuite qu'elle soit. Non, la vérité n'est pas autre : au principe de notre vocation de peuple apôtre, il nous faut compter avec la générosité native de la race, avec son goût des aventures et des horizons lointaines surnaturalisé par Dieu.

\* \* \*

C'est donc le problème entier de notre vie qu'avec une insistance singulière ce pèlerinage aux bords du Saint-Maurice pose devant nous. Et ce n'est pas là donner à la question économique plus d'importance qu'elle ne mérite ; c'est après l'avoir confrontée avec tous les problèmes nationaux, apercevoir la dépendance qu'elle tient avec chacun. L'heure ressemble à celle de 1791 ou de 1841 où il y allait de l'avenir politique de la province, où il fallait décider si nous serions perpétuellement une colonie de la couronne et une race de gouvernés, ou si, dans l'administration de notre patrimoine et le gouvernement de notre vie publique, nous assumerions notre part légitime. La seule différence, c'est qu'au lieu de trouver devant nous une oligarchie bureaucratique, nous trouverons aujourd'hui une oligarchie financière, mais celle-ci comme l'autre aspirant à dominer totalement et par des moyens peut-être plus redoutables. N'est-ce pas dire aux hommes d'action leur devoir aussi net qu'urgent : qui est de refaire, dans le sens où les circonstances actuelles l'indiquent, l'effort des hommes de 1791 et de 1841 ? Les générations se continuent et s'épaulent, non en répétant le labeur de l'une ou de l'autre, mais en fournissant chacune son effort particulier, celui que l'heure vient marquer. Ceux de jadis nous ont préparé l'émancipation politique ; ceux d'aujourd'hui nous doivent la libération économique. Et ils nous la doivent avec une urgence que nous n'avons plus besoin de leur dire : comme l'on doit à un peuple de ne le laisser ni asservir ni mourir.

On ne verra pas là, nous osons l'espérer, des propos révolutionnaires. Nous ne faisons point de critique politique. De la situation à laquelle il nous faut faire face, les politiciens ne sont pas d'ailleurs seuls responsables. L'appel à l'action rédemptrice, nous l'adressons avec confiance à nos gouvernants comme aux autres. Nous n'en avons point contre le capital étranger ni contre l'exploitation raisonnée des ressources naturelles de la province. Nous acceptons le capital étranger ; mais nous l'acceptons comme un collaborateur et un aide passagers, non point comme un maître et un despote. Nous ne voulons point que les ressources dont la Providence a doté notre province restent perpétuellement incultes. Mais nous ne voulons point non

plus, parce que tel n'est pas l'ordre, que ces ressources profitent éternellement et principalement à d'autres que les enfants du sol, ni qu'en vue de précipiter l'essor industriel, l'on bouleverse toute l'économie de la vie nationale.

Voilà donc notre doctrine, simple doctrine de bon sens. En la formulant, nous avons la conviction de défendre les meilleurs intérêts, non seulement du pays québécois, mais du Canada tout entier. Ceux qui ont la garde de nos destinées, songent-ils assez que la province de Québec pourrait bien être demain la pièce maîtresse dans l'équilibre des forces américaines ? Comment n'y pas voir un grand point stratégiques ? De toutes les provinces de l'est, la nôtre offre la frontière la plus longue et la plus abordable à l'invasion ; elle est celle qui, par sa constitution géographique, commande tout le Canada oriental ; elle deviendra facilement maître de tout le pays, puisqu'il en détiendra la première clé. Rien de moins inopportun, par conséquent, que de rappeler à ceux que cela regarde le *caveant consules*.

\* \* \*

Ces graves sujets de réflexion, puis-je les proposer tout particulièrement à la jeunesse étudiante et lettrée de chez nous ? Peut-être voudra-t-elle permettre à un homme qui a suffisamment aimé la jeunesse pour n'être pas suspecté de malveillance, de lui parler avec toute sa franchise, les yeux dans les yeux ? Je ne cacherai point l'inquiétude des hommes de ma génération, lorsqu'aujourd'hui, regardant derrière eux, ils se voient incertains des pensers et des vouloirs de ceux qui les suivent. Quant tous les problèmes se posent à la fois et nous serrent le front: problème économique, problème social, problème intellectuel, problème politique ; que l'on discute de la discute la durée même de la Confédération et les formes de notre avenir ; que, partout, pour ne pas succomber, il nous faut savoir que faire et déployer un art supérieur, bien avisé qui voudrait définir l'attitude de notre jeunesse, réduire en formule exacte sa pensée de fond sur le problème national. Le vent a beau secouer toutes les vergues et

toutes les voiles, et le vaisseau attendra avec patience sa manœuvre et sa direction, il semble que l'attitude de la jeune génération soit celle de la recherche et de l'attente indéfinies. Nous connaissons la pensée de quelques unités d'élite, de quelques groupes qui portent des idées collectives plus que personnelles. Mais les autres ? La jeunesse qui lit et réfléchit ? La jeunesse des grandes écoles, des universités et des professions ?... Nous l'avons fait interroger par l'un des hommes qui méritait sûrement d'entendre ses confidences, l'un de ses maîtres et un vrai intellectuel: M. Antonio Perrault. Quelques-uns ont répondu et, dans l'*Action française*, l'on a pu lire leur réponse. Le plus grand nombre ont choisi de s'abstenir, sinon de se dérober.

Dira-t-on que c'est demander trop tôt à cette jeunesse une doctrine et une attitude ? Quand vers 1900 notre génération entra dans la vie, tout de suite elle se posa en réaction contre la génération précédente, la génération des politiciens négatifs par qui la vie de la nation ne savait plus que tourner autour des stériles bavardages de tribune. Cette réaction fut peut-être excessive, animée d'un mépris trop sommaire pour les hommes et l'époque qu'elle abominait. Elle n'en portait pas moins en elle-même ce correctif, qu'au mépris de ce passé et des hommes qu'elle en tenait responsables, elle joignait la volonté d'organiser l'avenir et dès lors se proposait de le faire au nom d'une doctrine positive. Si elle se livre à la critique des idées qui ont produit la déviation de notre destin, ce n'est pas seulement par stérile récrimination ; c'est pour mieux connaître les principes dont l'on s'est détourné. Que l'on fasse la synthèse des doctrines où les divers groupes et écoles de ce temps-là vont animer leur action, et partout l'on verra quelque chose de net et de décisif. Dans l'ordre religieux et moral, c'est une intelligence plus claire du rôle de l'Église, du caractère social de sa doctrine, des finalités suprêmes qu'elle impose à la vie des peuples ; c'est un sentiment plus net, un orgueil plus conscient de la vocation surnaturelle de notre race et des devoirs qui en découlent. Dans l'ordre politique, c'est la condition du pays dans l'empire que l'on soustrait au nuageux laisser-faire des politiciens, pour la fixer sous la froide lumière des principes et de l'intérêt national ; c'est la condition même

des provinces, du Québec en particulier, qu'au nom de la pensée de 1867, l'on arrache à un fédéralisme envahisseur. Dans l'ordre national, c'est le glissement arrêté vers l'abdication de la race ; c'est le refoulement des molles doctrines de prudence et de tolérance qui ne servent qu'à masquer nos défaites, et c'est la recherche et l'emploi de tous les moyens qui vont tonifier l'âme national, lui redonner le sens de son histoire, lui révéler le prix de ses hérédités et de ses droits.

Voilà ce que pensa et entreprit de faire, il y a vingt-cinq ans, une génération de jeunes hommes. Ceux d'aujourd'hui n'en pourraient-ils faire autant ? Invoqueront-ils, pour expliquer leur attitude, le désarroi jeté dans leur esprit par les divergences des chefs et de leurs consignes ? Ces divergences sont sûrement affligeantes si elles ne sont pas aussi vives ni aussi profondes qu'on se plaît à le dire. Mais la jeunesse actuelle ne pourrait-elle au moins choisir parmi les doctrines qui se disputent l'opinion publique ou se construire la sienne avec les éléments viables de ces doctrines diverses ?

Dira-t-on enfin que la jeunesse a la pudeur de ses sentiments intimes, qu'elle porte son secret sans savoir l'exprimer ? Des esprits catégoriques n'ont pas attendu si longtemps pour lui rétorquer que si elle n'ose exprimer ses convictions nationales, c'est, sans doute, pour la raison toute simple qu'elle n'en possède point ou que dans un pays où l'orthodoxie patriotique a ses rigueurs, ces convictions ne sont point de celles qui se peuvent exprimer.

La jeunesse qui n'a pas l'habitude des longs silences, voudra, sans doute, s'expliquer et se défendre. N'ayant jamais abdiqué ma confiance en elle, puis-je seulement lui rappeler que la période de la recherche et de l'expectative ne saurait de sa nature indéfiniment durer ? L'attente a-t-elle le droit d'être si longue lorsque, jamais peut-être ne s'est imposé si gravement à la jeunesse le devoir de réfléchir et de prendre parti ? Nous avons tant besoin d'un mouvement de pensée puissant et durable qui nous fournisse la substance d'idées nécessaire à tout peuple pour donner le branle à ses énergies, orienter son effort et le soutenir. Ceux d'aujourd'hui ne

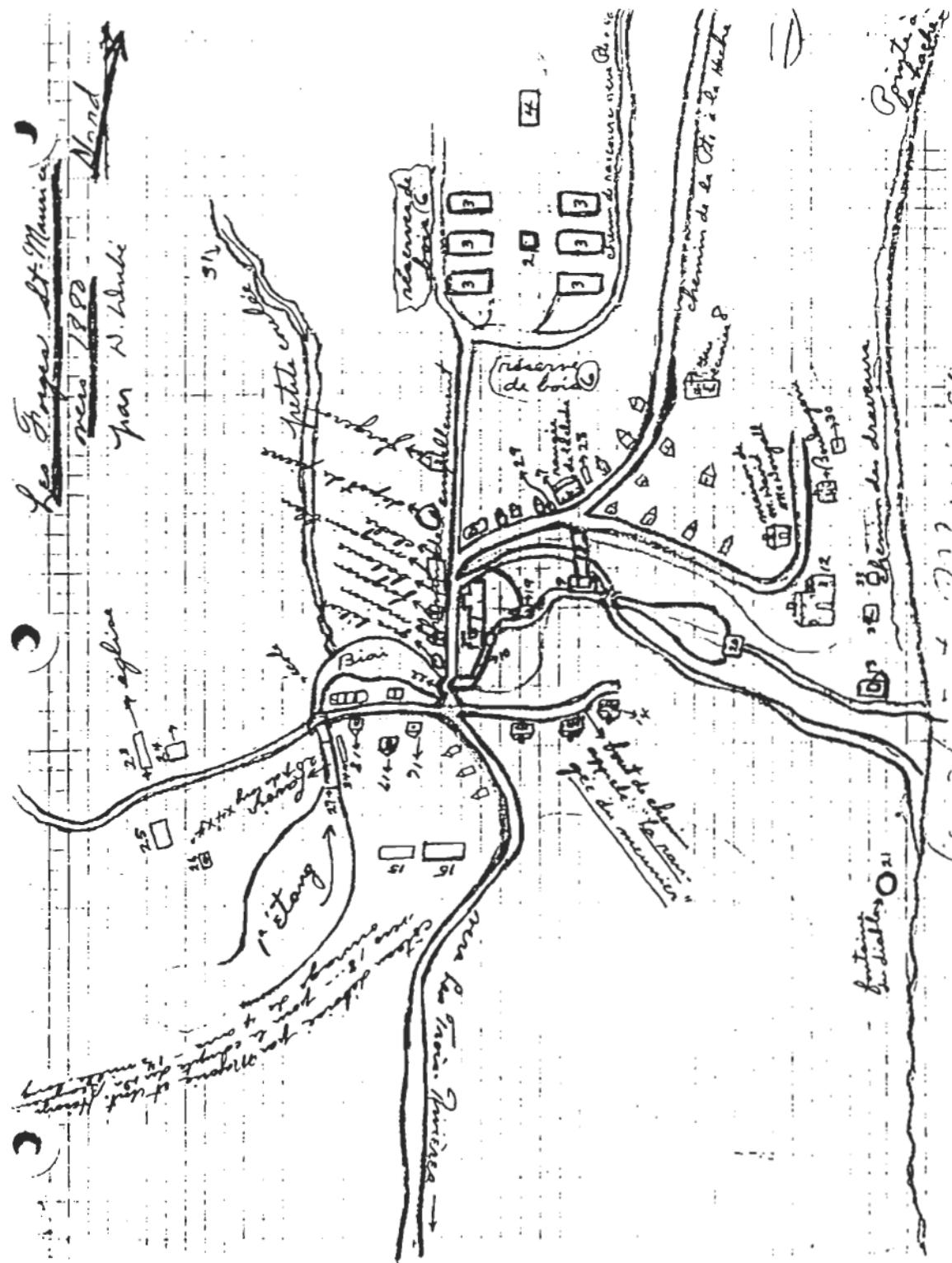
doivent-ils pas continuer ce qui fut commencé par ceux d'hier ? La justice et la charité sociales n'imposent pas leur lois rigoureuses aux générations isolément: elles les lient, elles les engagent l'une à l'autre. Une génération n'a pas le droit de manger le fonds de la précédente. Chacune doit rendre en services sociaux ce qu'elle a reçu en bienfaits accumulés ; et c'est uniquement par cette solidarité des générations et par les réserves séculaires qui en résultent, que le patrimoine national a chance de ne pas dépérir, mais d'aller toujours grandissant.

Donc, nous attendons la jeunesse à son poste de travail. Nous l'attendons avec sa belle humeur et sa confiance invincible, sans peur devant le dur et long devoir. Ce n'est pas ici, aux Forges Saint-Maurice, devant ces ruines, qui nous clamons le génie persévérant et pratique de notre race que nous douterons de son avenir, même économique. Pour le petit peuple de quelque 120,000 âmes qu'étaient nos pères en 1791, l'entreprise était formidable d'arracher au tout-puissant empire britannique une complète évolution de sa politique coloniale. L'entreprise ne fit pas reculer nos parlementaires. Deux générations ne craignirent pas de s'y user. Ces ancêtres y mirent le temps, de la diplomatie, surtout de la ténacité. Après un demi-siècle, ils ne se démettaient de la bataille que devant la victoire définitive. Ayons le courage de commencer ce que ceux-là n'ont pas eu peur d'achever. Faisons-le parce qu'il faut faire, sans nous laisser effrayer par la grandeur de la tâche. Les peuples qui pleinement vivent leur vie, n'ont jamais que de grands problèmes à résoudre, que de grandes tâches à conduire l'une après l'autre. Qu'importe le labeur et sa durée. Le temps travaille avec ceux qui ne savent pas se reposer. Et Dieu n'abandonne jamais les peuples qui prient et qui ont décidé de ne pas s'abandonner.

Lionel GROULX, ptre.

ANNEXE III

PLAN DES VIEILLES FORGES SAINT-MAURICE  
PAR DOLLARD DUBÉ (SANS DATE)



## ANNEXE IV

### INDEX DES NOTES ET MANUSCRITS DE DOLLARD DUBÉ LES CHANTIERS À LA FIN DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

SUJET	CAHIER <sup>1</sup>	NOTES DACTYLOGRAPHIÉES <sup>2</sup>	
		Nombre de lignes <sup>3</sup>	Nombre de lignes
Alimentation	95		
Arbre et coupe/production	76	28	
Les Baptis		3	
Cage	3		
Campement/habitations	29		
Compagnies forestières	136		
Cordelle	140		
Drave	32	22	
Embarcation et moyens de transport	236	7	
Expressions	170	7	
Gang de bûcherons et engagements		23	
Georges Hall		15	
Habillement	75		
Loisirs/Divertissements	27		
Noms de personnes		81	
Noyades	319		
Outils	14	6	
Règlements	46		
Le Saint-Maurice	3		
Salaires	12	7	
Sauteux de cages	137		
Slide à Baptist	60		
Superstitions		5	
Techniques	71		
Vie quotidienne	12		
Vocabulaire	26	203	
Voyage des bûcherons vers les chantiers	73	33	
Total de lignes	1792	440	

- 
1. Nous avons ignoré les notes écrites à la main qui ont servi de versions princeps pour les versions dactylographiées afin d'éviter tout dédoublement des informations retenues. Le cahiers d'où sont prises ces informations contiennent des feuillets  $7\frac{1}{4}$  par  $9\frac{1}{4}$ .
  2. Les notes dactylographiées sont couchées sur des feuilles de papier de format  $8\frac{1}{2}$  par 14.
  3. Nous avons dénombré toutes les lignes, même celles qui ne contenaient qu'un mot.

## ANNEXE V

<b>GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE LA MAURICIE</b>	
<b>ENTITÉS HYDROGRAPHIQUES</b>	<b>SOURCES<sup>1</sup></b>
<b>NOM</b>	
Rivière des Aigles	Dict. riv.
Crique Aubé	?
Petite rivière Aubry	<i>Journal Trois-Rivières</i> , 28 juillet 1870, p. 2
Le ruisseau des Aulnes	Sulte, <i>Mélange historique</i> , vol. 20, p. 11
La petite Batiscan (ou Innetopalékamangue)	Ingall, p. 73
Rivière Bécancourt	<i>Histoire de la paroisse de Champlain</i> , vol. 2, p. 66
Cascatelles de Bellevue	La bourse..., p. 263
Crique Bergeron	Rapport de la compagnie des eaux courantes, 1915
Le rapide Blanc	Caron, p. 86
Rivière Blanche	<i>Le Bien Public</i> , 3 sept. 1935
Crique Blondin	Majoric Cossette, <i>La Tuque</i> , 20 août 1936
Le rapide Bonhomme	?
Le rapide Bonne Femme	?
Le Bostonnais	Ingall, p. 105
Crique de la Bouteille	Rapport de la compagnie des eaux courantes, 1915
Bras de Bigue	Charles Gaulin
Bras de Groleau	Satul Boisvert, <i>Trois-Rivières</i> , 31 août 1936
Rivière Cachée	L'abbé Dumoulin, 1937
Crique Castor Noir	Dict. riv., p. 32 et 67
Les Chenaux	Armour Landry, <i>Bribes d'histoire</i> , p. 18; Caron, p. 313; Sulte, <i>Mélange historique</i> , vol. 20, p. 14, 29, 33 et 80; Nestor Désilets, <i>Les Piles</i> , août 1935
Rivières des Cinq	Dict. riv., p. 40
Rapides des Cœurs	Ingall, p. 125
Rivière Croche	R. P. A. Joyal, <i>Excursion sacerdotale chez les Têtes de boule</i> , 1915
Rapide Croche	Gérin, 1871
Rapide de la Cuisse	Caron, p. 30
Crique de la Culbute	Satul Boisvert, 31 août 1936
Le Dans (ou rivière Kaiakarmak)	?
Remous du Diable	Caron, p. 217-218
Crique à Dickey	?
Rivière des Envies	Magnan, p. 686
La Flamand	Ingall, p. 73
Rapides des Forges	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 27 janvier 1881, p. 2
Chute à Fortier	?
Rapide du Français	Caron, p. 15-16
Crique à Galarneau	Jacques Blanchette, <i>La Madeleine</i> , Gaspésie, juillet 1936
Fontaine du Genou	?
Crique à Georges	Majoric Cossette, <i>La Tuque</i> , 20 août 1936
Rapide de la Graisse	?

1. Au sujet des sources : Caron ( Napoléon Caron, *Deux voyages sur le St-Maurice*, P.V. Ayotte, 1889, 322 pages.); Gérin, 1871 (Elzéar Gérin, « Le Saint-Maurice. Notes de voyage ». *Revue Canadienne*, 25 janvier 1872, p. 33-57.); Ingall, (*Rapport d'une expédition sur le St-Maurice*, 1829); Magnan (Hormidas Magnan, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska, 1925, 738 p.); Dict. riv. ( Département terres et forêts. *Dictionnaire de rivières et des lacs du Québec*, Québec, département des terres et forêts, 1925, 399 p.); La bourse ... (S. Théophile Pronovost. *La bourse et la vie : recueil de renseignements utiles et d'informations exactes sur les cantons du Nord et en particulier sur le territoire de mantawa*, Joliette, Imprimerie du Collège de Joliette, 1883); ? (aucune source citée).

Grand Lac du Mâle	Dict. riv., p. 305
Petite Grand'Mère	Jimmie Brousseau, février 1935
Rétrécie de la Grand'Mère	Caron, p. 200
Campement de la Grand'Mère	?
Rapide Grant	?
Rivière des Grés	Sulte, <i>Mélanges historiques</i> , vol. 20, p. 42, Ingall
Rapide des Hêtres	Ingall, p. 65; Caron, p. 204; Sulte, <i>Mélanges historiques</i> , vol. 20, p. 42
Crique à Houle	Rapport de la compagnie des eaux courantes, 1915
Chute de l'Iroquois	Jimmie Brousseau
Rapide de l'Iroquois	?
Rivière Jolie	?
Rivière Kaïakamak ou rivière Sauvage	La bourse..., p. 71
Lac Alex	Lester McCarthy, Trois-Rivières, 12 sept. 1936
Lac Alexandra	Rouillard, p. 318
Lac Aphraates	Magnan, p. 216-217
Lac à Baribeau	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Lac à Beauce	Dict. riv. P. 12 et 203
Lac Bear Trap	Lester McCarthy, 12 sept. 1936
Lac Bédard	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Lac Bellerive	?
Lac Bellevue	Lester McCarthy, Trois-Rivières, 12 sept. 1936
Lac Bignell	Dict. riv., p. 207
Lac Blanche	?
Lac Bostonnais	?
Lac Boucher	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Lac à Boulard	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Lac Bourguet	Dict. Riv., p. 213
Lac de la Côte à Bourassa	Rémi Bérubé, La Madeleine, juillet 1926
Lac à Bourassa	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Le lac Bréard	Dict. riv., p. 214
Lac à Broster	Rouillard, p. 246
Lac Canvachickamic (ou lac Clair)	Athanase Bellerose, Lac Mondonac, juillet 1933
Lac au Castor Noir ou Lac Ma-Sa-Tem-Cam	Ingall, p. 91
Lac Chat	Saul Boisvert, Trois-Rivières, 31 août 1936
Lac Centidiwasten (ou lac Long)	Ingall, p. 89
Lac des Chevelures coupées	Rouillard, p. 39, 143 et 402
Lac des Chicots	?
Lac des Déserteurs	Dict. riv., p. 245
Lac à Dickey	Dict. riv., p. 247
Lac du Doigt	Dict. riv., p. 250
Lac Daigneault	La bourse..., p. 225-242
Lac d'eau claire ou Ka-wa-sh-à-gourish	Ingall, p. 85
Lac Écarte ou lac Ka-wa-wa-ma-ske-ga-meg-shig	Ingall, p. 95
Lac Édouard Lemay	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Lac aux Épaules	Dict. riv., p. 257
Lac de l'Erreur	Dict. riv., p. 243
Lac Fogh	Lester McCarthy, La Dalhousie, 12 sept. 1936
Lac Fou	Rouillard, 1914, p. 250
Lac du Français	Dict. riv., 262; Rouillard, p. 250
Lac aux Glaciers	Dict. riv., p. 267
Lac aux Goélands	Caron, p. 58
Lac Jack	Lester McCarthy, Trois-Rivières, 12 sept. 1936
Lac Kempt ou lac Wabaskontunck	?
Lac Lachance	Majoric Cossette, 20 août 1936
Lac Lacoursière	Dict. riv., p. 291
Lac Laing ou Lang	Majoric Cossette, La Tuque, 20 sept. 1936
Lac à Lambert	Majoric Cossette, La Tuque, 20 sept. 1936
Lac Larocque	Dict. riv., p. 293
Lac Lenny	Lester McCarthy, Trois-Rivières, 12 sept. 1936
Lac Log Haller	Lester McCarthy, Trois-Rivières, 12 sept. 1936
Lac Long ou Ka-cha-qui-ga-ma	Ingall, p. 89
Lac Long ou Centidiwasten	Dict. riv., p. 237
Lac Mac	Lester McCarthy, Trois-Rivières, 12 sept. 1936

Lac Manouan ou lac des œufs	Athanase Bellerose, Lac Manouan, juillet 1933
Lac Marécageux ou lac Shash-À-mas-kik-sayahegan	?
Lac à Maxime	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Lac McCarthy	Lester McCarthy, Trois-Rivières, 12 sept. 1936
Lac Menyobagus ou lac à la truite	Athanase Bellerose, Lac Kempt, juillet 1933
Lac Mondonac (lac du Diable)	Athanase Bellerose, Lac Mondonac, juillet 1933
Lac Mondor	La bourse..., p. 236 et 343
Lac Morice	Dict. riv., p. 320
Lac Nemichekingue ou lac où l'on voit très loin	Athanase Bellerose, Lac Wabaskontiunck, juillet 1933
Lac Obidjouan	Dict. riv., p. 329
Lac O'keene	Jimmie Brousseau, février 1935
Lac Oriskaney	Lester McCarthy, 12 sept. 1936
Lac Panneton	Dict. riv., p. 334
Lac Parker	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Lac des Passes	Dict. riv., p. 335
Lac de la Pelotte	Arthur Michelin, déc. 1935
Lac St-Pierre	Écho de St-Hustin, 28 mars 1935, p. 5
Lac des Pointes	Magnan, p. 72
Lac Poissonneux ou lac Ka-ba-kash-ke-ba-ka	Ingall, p. 87
Lac des petits portages	Dict. riv., p. 340
Lac Pretty Gros	Lester McCarthy, 12 sept. 1936
Lac Pronovost	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Lac à Quinn	Caron, p. 56 et 78
Lac Râteau	Dict. riv., p. 351
Lac à Reynard	Dict. riv., p. 210
Lac Rocheblave	Dict. riv., p. 356
Lac Sable	Dict. riv., p. 359
Lac St-Pierre ou lac d'Angoulême	Sulte, <i>Mélanges historiques</i> , vol. 20, p. 7
Lac Sassamaskine ou lac Thomas	Dict. riv., p. 368
Lac Simpson	Dict. riv., p. 374
Lac Sincennes	Dict. riv., p. 374
Lac Soulagement	Dict. riv., p. 375
Lac Sweesy	?
Lac à la Tempête	Rouillard, 1914, p. 398
Lac Tessier	Dict. riv., p. 381
Lac des Tombeaux ou lac Madambaskikac	Journal des Trois-Rivières, 11 janvier 1875, p. 3
Lac Tourigny	Dict. riv., p. 383
Lac de la Traîne ou lac Sleigh	Dict. riv., p. 383
Lac Traverse ou lac Assanewassanan	Dict. riv., p. 383
Lac Tremblay	Dict. riv., p. 384-385
Lac Trenche	?
Lac Valade	Charles Gaulin
Lac à Varin	Dict. riv., p. 387
Lac Vassal	Gérin, 1871
Lac Wabaskontiunck (lac Kempt)	Athanase Bellerose, Grand lac Manouan, juillet 1933; La bourse..., p. 237
Lac Watoussi (lac poisson blanc)	Athanase Bellerose, Lac Manouan, juillet 1933
Lac Wayagamac (lac Bostonnais)	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Lac Whalen	Lester McCarthy, Trois-Rivières, 12 sept. 1936
Crique au Lard	?
Rapide au Lard	Édouard Bourassa, rapide Bonhomme, juillet 1933
Rivière au Lard	<i>Histoire de la paroisse de Champlain</i> , vol. 2, p. 324
Cascades la Lièvre	Jimmie Brousseau, Trois-Rivières, février 1935
Cascade de la Loutre	Jimmie Brousseau, Trois-Rivières, février 1935
Ruisseau de la Madeleine	Caron, p. 302
Rapide Manigance	Gérin, 1871
Rivière Manouan ou rivière aux œuf	Caron, p. 138; Père Joyal, p. 9, 67, 80 et 87
Rapide Manouan	?
Rapide à Martin	Ingall
Mattawin	Caron, p. 126; Ingall, p. 69
Le St-Maurice ou Métabéroutine ou rivière noire	Dict. riv., p. 160
Chute à Ménard	?
Rivière aux Meuniers	?
La Najua ou rivière Jean-Baptiste	Dict. riv.
Rivière Nanvartnou ou Nanartnouzebie	Ingall, p. 79-81
La Nemio	Dict. riv., p. 117
Crique Ludger Noël	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Campement des novés	Charles Gaulin, déc. 1935

Rivière Odili	Dict. riv., p. 122
Rivière Okam	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 13 juin 1870, p. 3
Rivière O'keene	Jimmie Brousseau, février 1935
Papinoquinai Bébi ou Décharge du lac Pipinoquinai	Ingall, p. 99
Rivière Peimbelo-Genang	La bourse..., p. 150
Petite Pile ou Omaikaki Kapatagani ou portage du crapaud	Caron, p. 189-190
La Pierreiche	Dict. riv., p. 136
Baie Plamondon	Bob Grant, 1933
Remous Plamondon	?
Crique Plat	?
Rapide des Petites Pointes	?
Rapide des Grandes Pointes	?
Le petit portage ou Kapesh-shi-washing-kapnchogan	?
Rivière du Poste	?
Crique Poute-Smoute	Arthur Michelin, déc. 1935
Rivière aux Rats	Magnan, p. 460
La petite Rivière	Ingall, p. 81
Rivière aux Rouilles	?
Cascade à Rouillard	Gérin, 1871
La Ruban	Dict. riv. p. 152
Fleuve St-Laurent	<i>Écho de St-Justin</i> , 1 <sup>er</sup> sept. 1926, p. 7
Crique à Sauvageau	Dict. riv., p. 171
Rivière Shawinigan	?
Crique Shea	Lester McCarthy, <i>Trois-Rivières</i> , 12 sept. 1936
Rapide de la slide	Édouard Bourassa, rapide Bonhomme, juillet 1933
Rapide Stronick ou Stronique	Caron, p. 131; <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 13 juin 1870, p. 3.
La Trenche	Lester McCarthy, 12 sept. 1936
Chute du vent ou Kamondi	Ingall, p. 95
Vermillon	Ingall
Vermillon ou crique Auger	Jimmie Brousseau
Vermillon ou crique Deschênes	Jimmie Brousseau
Vermillon ou La Clochette	?
Vermillon ou les Baies	?
Vermillon ou lac à Clovis	?
Vermillon ou crique O'keene	?
Vermillon ou crique Mc Laren	?
Vermillon ou crique à Broster	?
Vermillon ou crique des Prairies	Jimmie Brousseau
Vermillon ou crique Aitché ou Atché	?
Vermillon ou le grand et le petit rapide	Jimmie Brousseau, février 1935
Vermillon ou la chute de l'Iroquois	?
La Wabano	Dict. riv., p. 44, 74 et 186
Remous de Walker	Bob Grant
Cascade à Warren	?
La Wictigo ou rivière du Diable	Dict. riv., p. 189 et 396
Rivière Welsh	Auguste Désilets, <i>La Grand'Mère</i> , p. 20
La Wendido	Ingall, p. 125
La Westonneau	Dict. riv., p. 189

ENTITÉS TOPOGRAPHIQUES	
<i>Cap Alpha</i>	La bourse..., p. 60
La roche Américaine	Charles Gaulin, déc. 1935
Anse de la Vente au Diable	Caron, p. 292
La Banlieu	Suite, <i>Mélanges historiques</i> , vol. 20, p. 39
Vallée de la Bête Puante	Voyage de l'abbé Tessier sur le St-Maurice
Île Bigot	Alexis Marchand, Batuscan
Île de Mme. Boyer	?
La Côte à Blondin	Édouard Bourassa, <i>Rapide des Coeurs</i> , juillet 1933
Montagne à Brown	Georges Abbott, <i>Les Trois-Rivières</i> , février 1935
Cap de la Madeleine	Suite, <i>Mélanges historiques</i> , vol. 20, p. 24
Mont Caribou	Ingall, p. 71 et 104
Île Carignan	<i>Histoire de la paroisse de Champlain</i> , vol. 2, p. 491-492.
Île Caron	Caron, p. 305-306; <i>Le Bien Public</i> , 20 oct. et 27 déc. 1932
Le Carré la Fosse	Caron, p. 302-308
La Chaudière	?
Île St-Christophe ou île des ponts	?
Île des Cinq	Caron, p. 29-30
Île aux Cochons	M. Dufour, <i>Rapide Bonhomme</i> , juillet 1933
Cap aux Corneilles	Caron, p. 296
Coucouchac (ou île du Hibou)	Gérin, 1871; Caron, p. 136
Entrée par un canal étroit ou Ka-pe-sa-ke-sa-wa	Ingall, p. 87
Fond de Vaux	Caron, p. 296-297
Île de France	La bourse..., p. 112
Roche à Gilardeau	Majorie Cossette, <i>La Tuque</i> , 20 août 1936
Île aux Goélands	Caron, p. 58 et 63
Île du rétréci de la Grand'Mère	Caron, p. 200
Île des Hêtres	?
Îles Hybrides	Gérin, 1871
Jardin des Fées ou Jardin Merveilleux	Majorie Cossette, <i>La Tuque</i> , 20 août 1936
Jetée déboulante Dickey	Arthur Michelin, <i>Hôpital St-Joseph</i> , janvier 1935
Cap Leblanc	Ingall, p. 67, 73, 79 et 81
Le lit des Géants	Caron, p. 199
Saut de Marcotte	Caron, p. 78-79
Quai de Marguerite	Caron, p. 299
Montagne de Maurice	Caron, p. 23-24
Bas de McKave	Antoni Bellefeuille, <i>Trois-Rivières</i> , 8 janvier 1936
Montagne de Mékinac	Ingall, p. 69
Cap Métabérouin ou Pointe aux Iroquois	Suite, <i>Mélanges historiques</i> , vol. 20, p. 63; Caron, p. 313-314
Montagne de pointe à la mine	?
Île aux Morpions ou île Pigouinak	Caron, p. 14
La Grande Muraille	La bourse..., p. 156-157
Île aux Noix	Caron, p. 45 et 82; Ingall, p. 71
Île de l'observation	Ingall, p. 89
Île Ogden	Suite, <i>Mélanges historiques</i> , vol. 20, p. 38; <i>le Bien Public</i> , 27 déc. 1932
Montagne de l'oiseau	<i>Revue Canadienne</i> , 1872; Caron, p. 28-29 et 42; Ingall, p. 71; Gérin, 1871
Pointe à Baptême	Caron, p. 233; Suite, <i>Mélanges historiques</i> , vol. 20, p. 11
Pointe à Bernard	Caron, p. 204-205
Pointe à Château	Gérin, 1871; Caron, p. 22-23
Pointe à Chevalier	Ingall, p. 61; Caron, p. 210-211
Pointe à Doré	Caron, p. 25; Charles Gaulin, <i>Hôpital St-Joseph</i> , janvier 1935
Pointe aux Fraises	Caron, p. 292
Pointe à Gouin	?
Pointe à la Hache	Ingall, p. 7
Pointe à Madeleine	Caron, p. 55
Pointe à l'orage	Ingall, p. 83

Pointe à Poulin	Caron, p. 277-278; Suite, <i>Mé lange historique</i> , vol. 20, p. 10
Pointe à la Roche	Suite, <i>Mé lange historique</i> , vol. 20, p. 11
Pointe des Sauvages	Athanase Bellerose, Lac Kempt, juillet 1933
Traverse des Pagés	Caron, p. 297
Île aux Pierres	Caron, p. 45
Mer des Pins	Un vieux de Montréal, avril 1936
Île de la Potherie	Suite, <i>Mé lange historique</i> , vol. 20, p. 35-36; <i>Le Bien Public</i> , 20 oct. et 27 déc. 1932
Mont de Proy	Suite, <i>Mé lange historique</i> , vol. 20, p. 7-8
Les prairies de Quina	Caron
Mont Roberval	La bourse..., p. 100
Côte à Rocheleau	?
Île St-Joseph	?
Île St-Quentin	Suite, <i>Mé lange historique</i> , vol. 20, p. 34-36; Caron, p. 307; Dufour, Rapide Bonhomme, juillet 1933
Côte des Sauvages	Suite, <i>Mé lange historique</i> , vol. 20, p. 31; Caron, p. 297
Sintamaskine	Caron, p. 46-48; Gérin, 1871, <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 5 sept. 1878, p. 1
Les Six	?
La sonnette	Jacques Blanchette, juillet 1936
Îles aux Tourtres	Caron, p. 222. Suite, <i>Mé lange historique</i> , vol. 20, p. 68; Ingall, p. 61
<b>LIEUX HABITÉS</b>	
Almaville	Magnan, p. 107-108
Arbre à la Croix ou Fief Hertel	?
Baie de Shawinigan	Magnan, p. 168
Batiscan	Magnan, p. 387
Boulevard Turcotte	F.J. Audet, <i>Les députés de la région des Trois-Rivières (1841-1867)</i> , coll. Pages Trifluviennes, Série A, no. 13, p. 38-39
Campement des Prêtres	Dossier des missions, 1837-1846, p. 7-12
Campement de la Rubarbe	Édouard Bourassa, Rapide Bonhomme, juillet 1933
Canada	Écho de St-Justin, 9 mai 1935, p.1
Cap-de-la-Madeleine	Suite, <i>Mé lange historique</i> , vol. 20, p. 24
Village des Caron	?
Champlain	L'abbé Hamelin. <i>La Paroisse de Champlain</i> . Coll. Pages Trifluviennes, Série A, n°7, p.5-6.
Charrette	Magnan, p. 128-129
Chemin de la vente au Diable	Caron, p. 278-279
Commune des Trois-Rivières	Benjamin Sulte, <i>Mélanges historiques</i> , vol. 20, p.39.
Dame A, Dame B, Dame C (barrages)	?
Faubourg St-Antoine	?
Ferme de la Croche	Caron. P. 68 et 149
Les Forges	?
Forges l'Islet	Suite, <i>Mélanges historiques</i> , vol. 20, p.11
Forges Radnor ou Fermont	Magnan, p.576
Les Vieilles Forges	Magnan, p.582, 583
La Gabelle	Ingall, p. 59; Suite, <i>Mé lange historique</i> , vol. 6, p. 56, 81 et 176, vol. 20, p.11-12; Caron, p. 231-232
La Grande Anse (mission)	Caron, p.42
La Grand-Mère	Caron, p. 197-198
Hérouxville	?
Arrière fief Hunter et Hustertown	Écho de St-Justin. 1 <sup>er</sup> juin 1926, p.1
Hustertown	Magnan, p. 623
Joug au Bœuf	Gérin, 1871
Kikendatch (réserve)	Dict. riv., p. 288
La Tuque	Majorie Cossette, La Tuque, 20 juillet 1936 ; Gérin, 1871, Caron, p.63
Laviolette (canton)	Magnan, p. 444

Louiseville	<i>Echo de St-Justin</i> , 28 mars 1935, p.5.
Malhot (Canton)	Magnan, p. 722
Manouan (Comté)	Magnan, p. 88
Marais des Plaines	?
Maskinongé	<i>Écho de St-Justin</i> , 1 <sup>er</sup> juin 1926
Masson (Canton)	Magnan, p. 444
Mattawin ou St-Nicolas de la Mattawin (mission)	Magnan, p. 599
Mékinac (ou tortue)	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , avril ou mai 1879
Mont Carmel	Magnan, p. 142-143
Noure-Dame des Sept-Allégresses	Magnan, p. 131
Obidjouan (mission)	Magnan, p. 346-347
Picardie	<i>Histoire de la paroisse de Champlain</i> , vol. 2, p. 454
Les Piles	Caron, p. 9-10
Le Platou	Suite, <i>Mélanges historiques</i> , vol. 20, p. 63
Pointe du Lac	?
Ponts du St-Maurice	Caron, p. 299-300
Portage des Prêtres	Caron, p. 206-215
Quai des Hart	Bob Grant, à la chambre de l'abbé Tessier, 1933.
Radnor (canton)	Magnan, p. 450-451
Fief Robert	?
Saint Adelphe	Magnan, p. 177
Saint Alexis	Magnan, p. 191
Sainte-Angèle de Prémont	Magnan, p. 207
Sainte-Anne de la Pérade	Magnan, p. 216-217
St-Antoine de la rivière du loup	Magnan, p. 231-232
St-Barnabé Nord	?
St-Barnabé de Shawinigan	?
St-Boniface de Shawinigan	Magnan, p. 260
Ste-Cécile	Magnan, p. 273
St-Charles de Mandeville	Magnan, p. 286-287
St-Didace	Magnan, p. 318
St-Édouard de Maskinongé	Magnan, p. 334
Ste-Élie	Magnan, p. 334
St-Éloi	<i>Histoire de la paroisse de Champlain</i> , vol. 2, p. 29
St-Éphrem du rapide Croche	Magnan, p. 345
St-Étienne des Grés	Magnan, p. 347
Ste-Famille du Cap-de-la-Madeleine	Magnan, p. 358
Ste-Flore	?
St-Gabot	?
Ste-Geneviève de Bastian	Magnan, p. 402
Ste-Georges de Champlain	Magnan, p. 404
St-Gérard des Laurentides	<i>Écho de St-Justin</i> , 1 <sup>er</sup> juillet 1926, p. 1
St-Gérard Majella	Magnan, 4
St-Jean-Baptiste de Grand-Mère	Magnan, p. 458-459
St-Ignace du Lac	Magnan, p. 444
St-Jacques des Piles	Magnan, p. 450-451
St-Jean des Piles	Magnan, p. 470-471
Ste-Jeanne D'Arc	Magnan, p. 476
St-Justin	Magnan, p. 514
St-Léon le Grand	Magnan, p. 523
St-Antoine de la rivière du loup	Magnan, p. 231-232
St-Louis de France	Magnan, p. 527-528
St-Luc	Magnan, p. 538
St-Joseph de Maskinongé	Magnan, p. 502-503
St-Mathieu ou lac Beillemare	Magnan, p. 571
St-Maurice	Magnan, p. 576
St-Joseph de Mékinac	Magnan, p. 503
St-Michel des Sains	Magnan, p. 588
St-Narcisse	?
St-Philippe	Magnan, p. 628
St-Pierre de Shawinigan	Magnan, p. 642-643

St-Prosper	Magnan, p.650-651
St-Sévère	Magnan, p.677
St-Sévrin ou Proulxville	Magnan, p. 678
Ste-Thècle	Rouillard, 1914, p. 247
St-Thimothée	<i>Écho de St-Justin</i> , 24 janvier 1935, p. 5
St-Thimothée ou Hérouxville	Magnan, p. 702
St-Thomas de Caxton	Magnan, p. 699
St-Tite	?
St-Théophile du lac à la tortue ou Lac à la tortue	Magnan, p. 692-693
Ste-Ursule	Magnan, p. 707
St-Zéphirin de La Tuque ou La Tuque	Magnan, p. 722
Saskatchewan	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 28 janvier 1875, p. 1
La table (ou fief Pachirimi)	Suite, <i>Mélanges historiques</i> , vol. 20, p. 13 et 31
Vallières (Canton)	?
Village des Caron	Magnan, p. 722
Waswanipi (mission)	Magnan, p. 734-735
Weymontachinque (réserve)	Dict. riv., p. 397
Yamachiche	Magnan, p. 226-227

**ANNEXE VI**  
**PERSONNALITÉS MAURICIENNES**

<b>AUTOCHTONES</b>	
<b>NOM</b>	<b>SOURCE</b>
Awachiche, Gabriel	R. P. A. Joyal, p. 68, 80 et 81
Bedigoc	Gérin, 1871
Bernard, Louis	Charles Gaulin, déc. 1935
Blanc, Marie	Charles Gaulin, déc. 1935; Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Boucher, J.B.	Caron, p. 68-70; Charles Gaulin, fév. 1936; Majoric Cossette, 20 août 1936
Canisse, La	Saul Boisvert, Trois-Rivières, 1936
Coucou	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Dubé, Fortier	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Ganaly, Xavier	Charles Gaulin, déc. 1935
Goguinais	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Gosselin	Georges Abbott
Lacroix, Francis	Bébé Tessier, juillet 1935; Caron, p. 76-77
Laframboise, Tommy	Arthur Bélineau; Gérin, 1871
Laloche	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Lolo	?
Marie, Pierre	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 14 juillet 1865
Marie, Joseph Pierre	Bébé Tessier, juillet 1935
Metsalabanette, J.	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 13 juin 1870
Newvashite	Joyal, p. 68-81
Oskiloé, Pierre	Dossier des missions (1844), p. 7, 10 et 22
Petikoui, J. B.	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Pidjikwe, Louis	Joyal, p. 68, 78 et 82
« 4 pattes » Jean Vincent	Jimmie Brousseau, Trois-Rivières, juillet 1935; Caron, p. 185
Rackadaday	Jimmie Brousseau
Ritchel, Bob	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Robert, Thomas	Bébé Tessier; Édouard Bourassa, juillet 1933
Simon, Alt	Dollard Dubé, <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 9 oct. 1866
Sougraine, Louis	Charles Gaulin, déc. 1935
Sauvages du St-Maurice	Gérin, 1871; <i>Le Nouvelliste</i> , août et sept. 1933; Joyal; <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 18 fév. 1875
Tamakoua, La mère	Caron
Tatia	Missions du St-Maurice, 1837-1841, p. 29-31
Vassal	Arthur Michelin, déc. 1934; Gérin, 1871; <i>Le Bien Public</i> , janv. 1927; <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 9 sept. 1880; Gérin, 1871; Charles Gaulin, déc. 1935; Notes de l'abbé Albert Tessier
Westonnepi	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
<b>COLONS DU ST-MAURICE</b>	
Ayotte	Caron, p. 51, 52 et 79
Baribeau, Jos	Bébé Tessier, juillet 1935
Beauché	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Bellemare, Toussaint	Gérin, 1871
Bellerive, Joseph	Gérin, 1871; Caron, p. 149 et 195
Blondin	Caron, p. 87
Blondin, Jimmy	Gérin, 1871
Bouchard, Pascal	Bébé Tessier; Caron, p. 73
Bourassa, Narcisse	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 17 mai 1880, p.3
Brûlé, Richard	Caron, p. 77; Bébé Tessier, juillet 1935

Cadieux	Caron, p. 66, 67 et 73
Cadoret, Honoré	?
Cadoret, Jos	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 23 mars 1869 et 30 mars 1869
Deschênes, Désiré	?
Deschesnes, Israël	?
Dontigny, Ovide	Caron, p. 71
Dontigny, David	Caron, p. 49 et 149; Bébé Tessier, Saul Boisvert, Trois-Rivières, sept. 1936
Doucet, Zéphirin	Caron, p. 188
Dumont, Josaphat	Caron, p. 88
Gagnon, Joseph	?
Houle	Caron, p. 87-89
Jourdain, Sem	Bébé Tessier
Lafrance	Caron, p. 16
Lahaie	Caron, p. 55
Lajoie, Laurent	Caron, p. 10Gérin, 1871; <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 23 mars 1869 et 30 mars 1869
Larrivée	Gérin, 1871; Charles Gaulin, 1935
Larue, Adolphe	Gérin, 1871; Caron, p. 71-75, 102 et 105
Latreille, Alexis	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 25 mars 1872
Lévesque, C.E.	?
Luckeroff, M.	Caron, p. 55; <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 27 sept. 1880
Maurice, Alfred	Notes de l'abbé Albert Tessier; Caron, p. 14-15, 178
Merrier Jos	Alfred Marcoux, Arthur Michelin, déc. 1934; Bob Grant
McRae, Bom	Saul Boisvert, sept. 1936, Trois-Rivières
Neault, Isaté	Caron, p. 33 et 149; Abbé Proulx, sept. 1825; Gérin, 1871; Pierre Dupin
Neault, Jacques	?
Neault, Vincent	Gérin, 1871
Neault, Pierre	?
Normandin, Xavier	Majoric Cossette, <i>La Tuque</i> , 20 août 1936; Caron, p. 25 et 50; Mme Th. Pelletier, Arthur Michelin; Charles Gaulin, déc. 1935
Orman, Alex	Gérin, 1871; Dollard Dubé
Reid	Jimmie Brousseau, fév. 1935
Rickabay, Théophile	Auguste Désilets, <i>La Grand'Mère</i> , p. 20 et 30
Sweesy, A. P.	Arthur Michelin, déc. 1934; Bébé Tessier, juillet 1935; Gérin, 1871
St-Laurent, Les époux	Charles Gaulin, déc. 1934; Bébé Tessier, juillet 1935; Gérin, 1871; Jimmie Brousseau, fév. 1936
Tessier, Jean-Baptiste	Majoric Cossette, <i>La Tuque</i> , 20 août 1936; Lucien Desbiens, <i>La Tuque</i> , p. 16; Bébé Tessier
Tessier	Gérin, 1871
Thibeault, Honoré	Caron, p. 54 et 77
Tournel, « Le Père »	Jimmie Brousseau; Charles Gaulin, fév. 1936, déc. 1934; Gérin, 1871; <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 23 mars 1869 et 30 mars 1869
Varin, Joseph	Jimmie Brousseau

FERMES DU ST-MAURICE	
Ferme Armstrong et Elliott	Gérin, 1871
Ferme Baptist	Abbé Proulx, sept. 1865; Gérin, 1871; Caron, p. 149; Bébé Tessier, Saül Boisvert
Ferme Broster	Gérin, 1871
Ferme Croche	Majoric Cossette, 20 août 1936; N. Bourassa
Ferme Gouin	Charles Gaulin, 1936. Gérin, 1871; Michelin, déc. 1936
Ferme Bob Grant	Bébé Tessier
Ferme des Hall	Bébé Tessier, juillet 1935; Caron, p. 68 et 149; Charles Gaulin, janv. 1936; Gérin, 1871
Fermes Poches	Bébé Tessier
Ferme Rivière Cachée	Caron, p. 232
Ferme Stoddard	Gérin, 1871
HOMMES DES CHANTIERS	
Alexander Adams	Caron, p. 52
Georges Adams	Caron, p. 45-46
Jack Adams	Nestor Désilets; Antoni Bellefeuille, fév. 1936
Willy Adams	Charles Gaulin, déc. 1935; Arthur Michelin, déc. 1934
Aubé, Eugène	?
Auger, David	Norbert Dubé, déc. 1935; Alfred Marcoux, déc. 1934
Auger, Dionis	?
Ayotte, Dupille	?
Les Baptist	Caron, p. 226, 232, 233, 295 et 306; Gérin, 1871; Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936, <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 2 sept. 1875, p.2, 1 <sup>er</sup> août 1878, p. 2, etc.
Beaumier, Johny	Bébé Tessier, juillet 1935
Bédard	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Beaudry, Gonzague	?
Bellefeuille, Joseph	Saül Boisvert, Trois-Rivières, sept. 1936
Bellefeuille, Edmond	?
Bellemare, Augustin	Jimmie Brousseau
Bellemare, « Frisé »	?
Bellemare, J. Baptiste	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Bellemare, Onésime	Jimmie Brousseau
Bergeron	?
Berthiaume	Abbé Proulx, sept. 1865
Bérubé, Théodule	Rémi Bérubé, La Madeleine, Gaspésie, Juillet 1936
Black, « Père »	Charles Gaulin
Blais	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Blanchette, Jacques	?
Blondin	Bébé Tessier, janv. 1936; Caron, p. 148-149
Blondin, Pierre	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Boisvert	Marcoux, fév. 1934; Jimmie Brousseau, janv. 1935
Boisvert, alexis	Jimmie Brousseau
Boisvert, Saül	?
Boucher, Médé	?
Bordeleau, Clovis	?
Bouchard, Willie	?
Boulard, Edouard	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Boyée, Tommy	Georges Abbott, fév. 1935; Bébé Tessier
Boyée, Jack	Bébé Tessier, Charles Gaulin, déc. 1934
Brousseau, Jimmy	Georges Abbott, 5 fév. 1935
Brousseau, Pitou	?
Brousseau, Louis	Jimmie Brousseau, fév. 1935
Brousseau, Édouard	Jimmie Brousseau, fév. 1935
Brousseau, Jimmie	?
Charrette, Damase	Gérin, 1871
Châteauneuf	Rémi Bérubé, 2 juillet 1936
Chenelle, Xavier	Jacques Blanchette, juillet 1936
Clément	?

Collins, Charles	?
Cormier, William	?
Couraud, André	Georges Abbott, fév. 1935
Courteau	Caron, p. 55
Courteau, Julien	Saul Boisvert, sept. 1936
Craig, Charlie	Nestor Désilets
Dauphinais	Bébé Tessier
Dérisle, Pitt	?
Dérisle, Thimothée	?
Deschesne	Gérin, 1871
Desôteaux, Louis	Caron, p. 34; Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Descôteaux, Alexis	Bébé Tessier
Descôteaux, « Ti-Coq »	Arthur Michelin, déc. 1934
Descôteaux, Michaud	?
Descôteaux, Sévère	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Descôteaux, Georges	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Désilets, Hercule	Georges Abbott, fév. 1935; Arthur Michelin, déc. 1934; Caron, p. 50 et 79
Désilets, Nestor	Caron, p. 12 et 18
Deslauriers, Henri	Père Garceau, 1935
Desrocher	Majoric Cossette, 20 août 1936
Dickey, Jimmy	Arthur Michelin, déc. 1934; Caron, p. 69; Antoni Bellefeuille
Dionne, Georges	Rémi Bérubé, La Madeleine, Gaspésie
Dontigny, Philippe	?
Dubé, Noé	Jimmie Brousseau, fév. 1935
Duchemin, Thobald	Majoric Cossette, août 1936
Dubord, Louis	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 13 juin 1870
Dumont, Onésime	?
Duperron, Bom	Charles Gaulin, déc. 1935
Dupont, Olivier	Jimmie Brousseau, fév. 1936
Dupont, Georges	Arthur Michelin, déc. 1934
Dussault, Jos	?
Elliott, Jimmy	Saul Boisvert, Trois-Rivières, sept. 1936
Fey, Ernest	Majoric Cossette, 20 août 1936
Filion, Onésime	Bébé Tessier
Flamand	Jimmie Brousseau, fév. 1935
Francoeur, Thimothée	?
Galarneau, Dominique	Jacques Blanchette
Gamache, Lazar	Arthur Michelin, déc. 1934
Gaulin, Jos	?
Germain	?
Giroux, Louis	?
Gobeil, Tit-Gas	Jimmie Brousseau
Gouin, Georges	Ferdina St-Louis, Fév. 1935
Goulet, Louis	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Grant	Jimmie Brousseau; Charles Gaulin, déc. 1935
Greeve	Caron, p. 232 et 295
Groleau	Jimmie Brousseau, fév. 1935
Hall	Caron, p. 297-299; Gérin, 1871; <i>Journal des Trois-Rivières</i>
Hamel, Isaie	Antoni Bellefieuille
Hamel, Delphis	Alfred Marcoux, janv. 1934
Hamelin, Delphis	Jacques Blanchette, juillet 1936
Irvin	Bob Grant, 1933
Kelly, Johnny	Saul Boisvert
Labelle, Cyprien (?)	Bébé Tessier, juillet 1935
Laberge	Jimmie Brousseau
Labrèche, Charles	Arthur Michelin, déc. 1934
Lachance	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936; Georges Abbott, fév. 1935
Lacroix, François	Gérin, 1871; Charles Gaulin, Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Lafond, Bakine	?
Lafond, Alexis	Arthur Bélieau

Lafricain, Jack	?
Leclerc	?
Lahache, Thomas	?
Lambert	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Lang, Léandre	Nestor Désilets; Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Langlois, Sévere	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Larose, Amuette	Antoni Bellefeuille
Lauzon, Théophile	?
Latreille, Alexis	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 25 mars 1872
Lebel	Caron, p. 58
Leblanc	Ingall, p. 67, 73-79 et 81
Leblanc, William dit Bernard	?
Leclerc, Xavier	Saul Boisvert
Lefebvre, William	Arthur Michelin, déc. 1934
Lemay, Pierre	Saul Boisvert, Trois-Rivières, sept. 1936
Lernense, Adolphe	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 10 fév. 1881
Levasseur, Jos	?
Little (Charlie)	Nestor Désilets; Jimmie Brousseau, fév. 1936; <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 23 octobre 1871, 26 octobre 1874 et 21 octobre 1880
Louis, Joseph	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 13 mai 1870
Marchetterie, Pelingre	Antoni Bellefeuille, fév. 1935; Saul Boisvert, Trois-Rivières, sept. 1936; Bébé Tessier; Pierre Dupin, p. 42; M. Lord, fév. 1936
Marcotte, Alexis	Caron, p. 78-79
Marie, Napoléon	Nestor Désilets
Martin, Saul	Jimmie Brousseau
Massicotte, Alphée	?
Mirau, M.	Gérin, 1871
Michaud, Alex	Alfred Marcoux; Jimmie Brousseau, fév. 1936; Charles Gaulin
Milot	Élisée (Bébé) Tessier
Montplaisir, Georges	Jimmie Brousseau
Morel, Euchariste	Rémi Bérubé, La Madeline, Gaspésie, 2 juillet 1936; Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
McDonald	Charles Gaulin, déc. 1934
Les McDonald	Bob Grant, 1933
McGrevor	Caron, p. 77, Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
McLeod	Dossier des missions (1838-46), p. 14-29, (1844), p. 6-7 et 22-29
McKensie, Georges	Gérin, 1871
McKenzie, M.	Dossier des missions (1837-46), p. 29, (1844), p. 22; Gérin, 1871
Neault, Willie	Dufour, juillet 1933
« Père » Néchiss	Bob Grant, 1933; Arthur Michelin; Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Ogden	Caron, p. 295 et 303
O'Keene	Jimmie Brousseau; Dollard Dubé; Gérin, 1871
Page	Bob Grant, 1933; Bébé Tessier, janv. 1936
Petterson	Caron, p. 22
Penigord	?
Perreault, Élie	Caron, p. 184-185; Charles Gaulin; Pierre Dupin
Perron	Arthur Michelin, déc. 1934
Plamondon, Édouard	Bob Grant; Arthur Michelin; Gérin, 1871
Pronovost	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Quatorze	Jimmie Brousseau, fév. 1935
Ratte, Jos	Arthur Michelin
Reeve	Auguste Désilets, La Grand'Mère, p. 13; Caron, p. 232
Rheault, Hyacinthe	?
Richard, Livain	?
Ricardfred	Jacques Blanchette, Gaspésie
Roberge, François	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Robert, Alphonse	?
Robert, Udger	Nestor Désilets, Les Piles
Robichad, Cyprien	Arthur Michelin, déc. 1934
Ritchie, Ross	Caron, p. 313; <i>Au cœur de la Mauricie</i> , par Lec Desbiens, p. 16; <i>Le Bien Public</i> , 30 déc. 1875; Gérin, 1871; <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 10 mai 1875, 2 août 1875, 7 novembre 1878, 24 mai 1879, 2 juin 1879, 6 novembre 1879, 4 mars 1880, 12 avril 1880, 17 mai 1880, 28 juin 1880, 17 juillet 1880, 9 sept. 1880
Rouillard, J. B.	Edmond Raymond; Arthur Michelin, déc. 1934, janv. 1935;

Rousseau, Arthur	Charles Gaulin, déc. 1934; Benjamin Sulte, <i>Mélange historique</i> , vol. 19, p. 81; Antoni Bellefeuille, <i>Trois-Rivières</i> , 19 février 1936; Jimmie Brousseau, fév. 1935
Sarazin, Ferdina	Jimmie Brousseau, fév. 1935
Skin Bob	Antoni Bellefeuille, fév. 1939
Smith, Jimmie	Bébé Tessier, juillet 1935; Pierre Dupin
Soucis, Pascal	Antoni Bellefeuille, <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 12 oct. 1869, 3 mars 1870 et 9 juin 1870
Stoddard	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 11 juin 1874; Caron, p. 314-316; Jimmie Brousseau, fév. 1936; <i>Le Bien Public</i> , 30 déc. 1925; Majoric Cossette, <i>La Tuque</i> , 20 août 1936; <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 26 mai 1873
St-Louis, Philie	Charles Gaulin, déc. 1934
St-Pierre, Hyacinthe	Arthur Michelin, déc. 1934; Bébé Tessier, Gérin, 1871
Tessier, Élisée (Bébé)	Dollard Dubé, juillet 1935
Tondreau	?
Vaillancourt	Bob Grant, 1933; Gérin, 1871
Vaugeois, Antoine	Majoric Cossette, <i>La Tuque</i> , 20 août 1936; Caron, p. 16, 21-34, 84; Bébé Tessier
Ward	<i>Le Bien Public</i> , 30 déc. 25 (1825?); <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 3 avril 1866, 14 juin 1867 et 28 juillet 1868
Welsh, John	Auguste Désilets, p. 20 dans <i>la Grand'Mère</i> , p. 30-31

#### HOMMES D'ÉGLISE

Chrétien, l'abbé	?
R.P. Andrieux, OMI	Joyal, p. 10, 16, 23, 34, 39, 54
R.P. Bourassa, OMI	Joyal, p. 10, 29, 34, 41, 43, 45, 57; Dossier des missions (1843), p. 3 et 1884, p. 12, 20, 27
Brassard, l'abbé	Gérin, 1871
R.P. Buteux	Joyal, p. 20, 21, 30, 31, 35, 40, 41, 49, 55, 64
R.P. Clément, OMI	Joyal, p. 10 et 55
R.P. Deleage, OMI	Joyal, p. 10, 45, 57 et 63
Ptre. Doucet, Narcisse	Joyal, p. 10 et 24; Dossier des missions, 1837-46, p. 37-38
R.P. Dozois	Joyal, p. 12-14 et 61
R.P. Drouet, OMI	Joyal, p. 11 et 54
M. L'abbé S.N. Dumoulin	Dossier des missions, 1837, p. 1-2, 13-20, 30, 32, 56, 64,
R.P. Fafard, OMI	Joyal, p. 8, 9-30 et Dossier des missions, 1844, p. 6-7, 11 et 55
Grenier, Curé	Rémi Bérubé
R.P. Guegen, OMI	Joyal, p. 10, 12, 24, 27, 31, 34, 37, 42-45, 55-56; <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 6 juin 1870
R.P. Guinard, OMI	Joyal, p. 12, 23, 38, 65
Harper, Jacques	Dossier des missions, 1837, p. 1-4, 7-12; <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 14 juillet 1868; Joyal, p. 9
Lamy, Curé	Majoric Cossette, <i>La Tuque</i> , 20 août 1936
R.P. Laniel, OMI	Joyal, p. 12 et 57
Frère Lapointe	Joyal, p. 12 et 60
R.P. Lebret, OMI	Joyal, p. 10, 14, 34, 35, 37, 41, 43, 55 et 58
R.P. Lemoine, OMI	Joyal, p. 12 et 59
M. L'abbé J.P. Maurault	Joyal, p. 10, 24, 25, 27, 34, 55; Dossier des missions, 1843, p. 3-4, 27-29, 36 et 40
Abbé Adélard Milot	?
Abbé J.B. Olscamp	Joyal, p. 10 et 23; Dossier des missions (1837-46), p. 25-28, 32 et 55
Abbé Paymont	Joyal, p. 10, 17, 22, 23 et 55; Missions du St-Maurice (1838-46), p. 14-15, 24-26, 36-37, (1843), p. 3, (1844), p. 5-6 et 10
R.P. Prévost, OMI	Joyal, p. 11, 29, 47

Abbé Proulx	Joyal, p. 12, 14, 27, 31, 34 et 58
Frère Tremblay	Joyal, p. 12 et 56
<b>MEMBRES DE L'EXPÉDITION INGALL</b>	
John Adams	Ingall, p. 81
Awanasi	Ingall, p. 77 et 81
Beauclerc	Ingall, p. 57
Billard, Ambroise	Ingall, p. 57, 81, 87 et 93
Cadieux, J.B.	Ingall, p. 73-81
Labrait, Antoine	Ingall, p. 57
Lefebvre, Antoine dit Beaulac	Ingall, p. 53 et 81
Vivier, Alexis	Ingall, p. 33, 57, 77, 81, 87 et 93
<b>NOYÉS</b>	
Alarie	Journal des Trois-Rivières, 13 juillet 1874, p. 2
Amis, J.B.	Télesphore Pelletier, Grandes Piles, 25 août 1935
Beaudoin	Caron, p. 218
Blackburn, Louis	Bébé Tessier, Nestor Désilets; Caron, p. 46
Boivin, Willy	Charles Gaulin, déc. 1935
Boucher, Étienne	Caron, p. 218-220
Boyée, James	Jimmie Borusseau, déc. 1935; <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 12 octobre 1869, p. 3 et 9 juin 1870, p. 2
Brûlé, Henri	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 12 oct. 1869 et 9 juin 1870
Caron, Eusbène	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 12 oct. 1869 et 13 juin 1870
Duval, « P'Tit Gas »	?
Fournier, Olivier	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 13 juin 1870
Gilardeau	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Girard, Adephat	Charles Gaulin
Lacroix, Ti-Louis	Charles Gaulin; Arthur Michelin, 1934
Lajoie, Théophile	Arthur Michelin
Lemay, Édouard	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Masson, Adolphe	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 18 juin 1870
Masson, Henri	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 12 octobre 1869
Matte	?
Mulaire, Charles	Caron, p. 184
Olscamp, Théodore	Caron, p. 25-27, 42-44, 83, 149; Bob Grant, 1933; Bébé Tessier, Gérin, 1871; Abbé Proulx, 6 sept. 1865; Mme Th Pelletier
Part, Alfred	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 15 octobre 1874
Raymond, Michel	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 12 octobre 1869; Notes sur le désastre de la Pointe à Château
Regnière	Gérin
Rousseau, Gédéon	<i>Le Nouvelliste</i> , 15 déc. 1936; Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Sébastiens, Joseph	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 13 juin 1870
Stronick, Alex et Willy	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 12 oct. 1869 et 13 juin 1878; Dossier du désastre de la Pointe à Château
St-Pierre, Charlette	?
Young, David	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 12 oct. 1869; Notes sur le désastre de la Pointe à Château
<b>AUTRES</b>	
Sandy Adams, homme fort	?
Armstrong, Johny et Jack, voyageurs	Gérin, 1871
Bédard, Adélard	?
Bell	Bob Grant, 1933

Bellemare, Adolphe	Aug. Désilets, <i>La Grand'Mère</i> , p. 51
Bellemare, Euchariste	?
Bellemare, Olivier, artisan	Alfred Marcoux, janv. 1935
Bellenve, Belond	?
Bergeron, voyageur	?
Bernard	Bob Grant, 1935
Bettez, Joseph, tenancier maison pension	Bebe Tessier
Bigue, trappeur	Jimmie Brousseau, 11 février 1935
Bigue, Jos Cloutier, pompier	Bébé Tessier, juillet 1935
Blondin, Cadet	Antoni Bellefeuille, mars 1936
Boucher, Georges	Abbe Proulx, sept. 1865
Boucher, Édouard	Majoric Cossette, <i>La Tuque</i> , 20 août 1936
Bourassa, Papineau, homme de bateau	Charles Gaulin, fév. 1936
Bourassa, Onésime, tenancier maison pension	Jimmie Brousseau
Bourassa, Auguste	?
Bourque, Péléon	?
Broster	Abbe Proulx, 8 sept. 1865; <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 29 sept. 1865, 21 fév. 1878, 21 oct. 1880
Brousseau, Alex	?
Burstall	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 17 juillet 1868
Cadoret, Henri	Bébé Tessier, déc. 1935
Cadoret, Criquet	L'abbé Albert Tessier
Carle, « Père », tenancier maison pension	Bob Grant, Jimmie Brousseau, déc. 1935
Chandonnet, Michelin	?
Chandonnet, Paul	?
Cloutier, Amable, tenancier maison pension	?
Cloutier, Maxime	Majoric Cossette, <i>La Tuque</i> , 20 août 1936
Coleau	?
Collins, Alex	?
Collins	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 23 mars 1869 et 30 mars 1869
Corbin, Auguste	?
Courtaud, Pitt	?
Courtaud, Lonis, voyageur	?
Cull	Gérin, 1871
Dawson, William	Auguste Désilets, <i>Grand'Mère</i> , p. 25
Désilets, Pitt	?
Deslauriers, Poléon, voyageur	?
Dessert, M.	?
Dufour, Nabernacle	?
Dufresne, Isaié	?
Duhame, Maxime	?
Dufresne, Henri, ouvrier	Charles Gaulin, déc. 1936
Duval, Séraphin	?
Ferron, Ovide	?
Flamand	Ingall, p. 73
Fortier, tenancier maison pension	Caron, p. 41
Frigon, Olivier	Caron, p. 185
Gallant	?
Gauthier, Charles	?
Gélinas, Carte	?
Gendron	?
Germain, Charles	Alfred Marcoux, déc.-janv. 1934-1935
Gignac, Elzéar, voyageur	Charles Gaulin, déc. 1935
Giroux, Wilbrom	?
Godin, Jos	?
Goulet, Pit	Majoric Cossette, <i>La Tuque</i> , 20 août 1936
Grand'Maison, Charlot et Pierre	?
Grandmont, Robert	Caron, p. 37
Gravel	Caron, p. 298
Jacob, Pitt, voyageur	?
Jourdain, Albert	Charles Gaulin
De Keradec, Julien, trappeur	<i>Le Trifluvien</i> , 8 juin 1894 et <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 23 mars 1871
La Boule, Johnny, voyageur	Charles Gaulin, déc. 1925

Lacombe, Ferdinand, tenancier maison pension	Arthur Michelin
Lacroix, Louis	Jimmie Rousseau
Lafontaine, Félix	?
Lahaie, « Père »	Jacques Blanchette, juillet 1936
Lagacé (deux frères), voyageurs	?
Lajoie, Maxime	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 23 mars 1869 et 30 mars 1869
Lamothe, Charles et Olivier, voyageurs	?
Lapolice, Jos	Arthur Michelin
Larose, Ti-Louis	?
Lajoie, Laurent, tenancier maison pension	Abbé Proulx, 1865; Arthur Michelin, 1934; Caron, p. 149
Larrivee	?
Lebel, chanteur	Caron, p. 58
Lemieux, J.B. (mère), tenancière maison pension	Bob Grant, 1933; Bébé Tessier; Donat Parent, Mékinac, 1936;
Lemieux, Siméon	Jimmie Rousseau, janv. 1935; Gérin, 1871
Leblanc (mère), tenancière maison pension	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 23 mars 1869 et 30 mars 1869
Leprohon, Georges, cabaleur d'élections	?
Leman, Charles	Bob Grant
Mailhi, « Père »	Dollard Dubé
Mailloix, Jos, bon danseur	Jacques Blanchette, Gaspésie
Michaud, Baptiste	?
Michelin, Arthur	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Milette, Pierre	?
McKelvie, forgeron	?
McRae, tenancier maison pension	Bottin Trifluvien, 1867-68
McPharson, M., paie-maitre	Bébé Tessier
Neault, Avila	?
Jack Never Mind	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 23 avril 1869 et 25 août 1870; Pierre Dupin
Noël, Ludger	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Olscamp, Jos	Rapport de la compagnie des eaux courantes
Paradis, Johnny	L'abbé Albert Tessier
Jos Parent, tenancier maison pension	?
Parker	Pierre Dupin; Bébé Tessier
Pelletier, Télesphore, tenancier maison pension	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Pleau, Johnny, menteur	Mme Pelletier; Dollard Dubé, août 1935; Caron, p. 33-44, 79; Arthur Michelin
Quinn	?
Raymond, Edmond	Bob Grant; Abbé Proulx, sept. 1865; Guérin, 1871
Raymond, Benjamin	Edmond Raymond, janv. 1935
Reynard, James, homme de bateau	Edmond Raymond
Ricard, Sévère, fermier	Bob Grant, 1933; Caron, p. 313 et 317
Ritchie, W., homme de bateau	Majoric Cossette, La Tuque, 20 août 1936
Rivard, Joseph, cordonnier	Pierre Dupin; Rémi Bérubé, La Madeleine; <i>Journal des Trois-Rivières</i> , 17 mai 1880 et 25 octobre 1880
Roberge, Thomas	<i>La Presse</i> , 20 avril 1935
Robert, Lozon	?
Rochefleau, Ti-Georges	Charles Gaulin, déc. 1934
Sawyer et Viger, mouleurs	?
Shea	<i>Journal des Trois-Rivières</i> , 23 et 30 mars 1869
Simoneau, Georges	?
Slater, tenancier maison pension	Bébé Tessier, juillet 1935
St-Arnaud, Ernest	?
St-Pierre, Pierre	?
Therrien, Docteur, docteur	Pierre Dupin, p. 16
Thibeault, Cyprien, tenancier maison pension	Bébé Tessier, juillet 1935; Gérin, 1871
Thivierge, « Vierge », voyageur	Jimmie Rousseau
Thompson	Caron, p. 61-62 et 66
Trudel, Ovide	Satil Boisvert, Trois-Rivières, sept. 1936
Veillette, « Le pouce à »	Dollard Dubé, 4 août 1936
Villemure, Johnny, voyageur	?

## ANNEXE VII

### MANUSCRIT DE JOS LE GALVAUDEUX

"JOS LE GALVAUDEUX"



C'était tard dans l'automne de 1880. On était partis de La Tuque en bacagnole pour aller coucher à la vieille ferme des Hall à la gueule de la Croche. On était six en tout. Narcisse Bourassa, un des pionniers de La Tuque, France Rivard, Charles Dubé, Ti-Louis Blais, un nommé Joseph Lauzon qui venait ~~de l'autre~~ <sup>du Canada</sup> du bas du fleuve, à ce qu'il disait et enfin moi, comme de raison, Antoine XXX. On s'était rendus comme ça, le soir, pour pas perdre trop de temps ~~à~~ l' lendemain matin <sup>sur</sup> l'ouvrage.

Quand on est arrivés, il commençait à faire brun un peu. Comme la ferme avait été abandonnée depuis quelques années, Narcisse, qui était ~~le~~ <sup>le</sup> foreman ~~de~~ <sup>de</sup> la gang, nous dit: "B'en à c't'heure, les gars, on va faire un peu d'train dans l'camp, pour pas qu'ça soit trop malpropre. Charles va nous faire un bon feu dans ~~le~~ <sup>le</sup> poèle, ~~pas~~ <sup>pas</sup> après, ceux qui voudront manger une bine auront rien qu'à s'approcher. France en a préparé des sucrées de bonnes à La Tuque, avant ~~de~~ <sup>de</sup> partir. Pas vrai, France?..."

--Ca dépend des goûts, ça, monsieur Narcisse.

Et nous v'là en train ~~de~~ <sup>de</sup> faire un peu ~~de~~ <sup>de</sup> ménage. Charles rajuste le tuyau du poèle et allume ce dernier; France rafistole un vieux banc et deux ou trois "chiennes" (bancs à trois pattes très en vogue dans les campements); Narcisse bouche les carreaux des fenêtres avec des bouts ~~de~~ <sup>de</sup> carton; Ti-Louis balaye un peu, pendant que ~~le~~ <sup>le</sup> gars Jos et moi allons chercher ~~de~~ <sup>de</sup> la bonne eau fraîche.

Au bout d'une demi-heure, on est tous installés autour ~~de~~ <sup>de</sup> la table, au-dessus ~~de~~ <sup>de</sup> laquelle Narcisse a suspendu ~~le~~ <sup>le</sup> fanal au plafond, et ~~les~~ <sup>les</sup> langues, comme les fourchettes, ne chôment pas.

Après avoir ~~bien~~ <sup>bien</sup> mangé, on fait un brin ~~de~~ <sup>de</sup> jasette entre deux, trois, ou quatre pipées, ~~pas~~ <sup>pas</sup> chacun gagne son coin pour passer la nuit. Pas besoin ~~de~~ <sup>de</sup> vous dire que ~~le~~ <sup>le</sup> lit ~~de~~ <sup>de</sup> chacun, c'est ~~le~~ <sup>le</sup> plancher qu'on a ~~couvert~~ <sup>couvert</sup> de ~~petites~~ <sup>petites</sup> branches de sapin; excepté, ~~pas~~ <sup>pas</sup> entendu, pour le foreman qui doit coucher sur quatre planches, à deux pieds ~~de~~ <sup>de</sup> terre, dans un coin.

France, comme de raison, est l' <sup>de</sup> dernier à s' <sup>de</sup> coucher. C'est un

homme ~~ben~~ vaillant, mais, <sup>c'est pas</sup> d<sup>e</sup> sa faute, i<sup>l</sup> est pas commandé vite. Après avoir lavé la vaisselle, il est venu s'asseoir sur une grosse bûche, près du poêle, et il reste là, les coudes sur les genoux, la tête penchée dans la main gauche, la pipe qu'il porte de temps à autre à sa bouche dans la main droite pendante, l'œil vague, perdu.

"C'est <sup>pas</sup> que ta femme est pas venue qu'tu veux pas t<sup>u</sup> coucher à souère, lui demande Charles narquoisement. Allons, viens te reposer comme nous autres, hein! C'est toujours pas elle, ta femme, qui va bûcher à ta place toute la journée de demain..."

France ne répond pas. Alors Charles, voyant ~~que~~ son sermon n<sup>o</sup> prend pas, se renfrogne dans ses couvertures et ne dit plus autre chose que "bonsouère, France, d'abord que tu veux pas t<sup>u</sup> coucher."

~~Et~~ tout retombe dans l<sup>e</sup> silence. Seuls le crépitement du bois un peu vert dans l<sup>e</sup> poêle et des raies lumineuses qui sautent en zigzags rouges ou dorés sur le plancher en pièces équarries et sur les murs marquent le temps et notre présence, avec le ronflement des hommes.

Au bout d'une heure, France se lève, remet quelques bonnes grosses bûches dans le poêle, éteint complètement l<sup>e</sup> fanal et va s'étendre dans son coin, après avoir fait sa prière.

Ca fait pas dix minutes qu'i est couché que tout l<sup>e</sup> camp<sup>e</sup> est rudement secoué, pendant qu'une grosse boule de feu le traverse d'un bout à l'autre, frappe le poêle, renverse la table et va sortir à l'autre bout en laissant sa trouée toute noircie et fumante dans le r'bord.

Du coup, tous les hommes sont sur pieds.

"Qu'est-ce que c'est qu'<sup>ça</sup>?", clame le foreman, Allumez le fanal!..."

--C'est peut-être un avertissement, dit France.

--Y a pourtant pas d<sup>e</sup> méchant monde parmi nous autres, reprend Narcisse.

--Ca s<sup>o</sup>rait-i<sup>t</sup> pas que l<sup>e</sup> camp<sup>e</sup> est hanté plutôt que j<sup>e</sup> veux dis.

--C'est pas possible, dit Narcisse, il<sup>l</sup> a rien qu'<sup>que</sup> nous autres qui v'rons icitte depuis que qu'années. En tout cas, c'est pas ordinaire, et si vous voulez, les gars, on va dire le chapîlet.

On s<sup>o</sup>jette tous à genoux et Narcisse commence les prières. Mo

Moi, j'veux dis ~~b'en~~ franchement qu'<sup>je</sup>j'ai pas l'<sup>goût</sup> au chap'let. <sup>je</sup>J'fais rien que rigarder dans l'<sup>trou</sup> qui fume encore au bas du mur. C'est plus fort que moi. J'sens qu'ma nuit est finie et que j'pourrai ~~plus~~ dormir.

Après l'<sup>chap'let</sup>, j'<sup>leur</sup> dis: "Si vous voulez dire comme moi, on va aller coucher chez Jean-Baptiste Boucher. Y rest<sup>un</sup> ~~que~~ trois quarts de mille d'icitte et ça va y faire ~~pas~~ plaisir d'avoir d'<sup>la</sup> compagnie. Correct?..."

--Correct, correct!....

On rapaille nos nippes, on attèle les chevaux qui n'ont pas touché un brin de foin dans leur <sup>actif</sup> et on part dans la nuit fraîche, par un beau clair de lune.

Avant d'<sup>perdre</sup> la ferme de vue, Ti-Louis se r<sup>etourne</sup> en disant: "J'le saurai b'en, moé, c'qui a là d'dans."

--Dis pas ça, Louis, ça peut t'porter malchance, répond Charles d'une voix tremblante.

--Malchance ou pas malchance, je jure que j'en aurai l'coeur net!..."

"Qu'est-ce qui vous amène? nous d'mande Baptiste à notre arrivée.

--On pourrait-y passer la nuit avec toé, Baptiste, lui d'mande Narcisse, j'pense que l'tonnerre est tombé su' la vieille ferme.

--L'tonnerre? Ca tombe rien qu'quand i' mouille, répond Baptiste.

--Tu penses, toé? B'en moé, j'ai déjà entendu dire par le grand John St-Ours, qu'il avait vu ça, lui, un jour, dans les hauts. L'tonnerre était tombé ~~su~~ un brin d'pluie. En tout cas, ça fait pareil comme le tonnerre. C'était une grosse boule de feu et elle a traversé l'camp d'un bout à l'autre, p'is est allée faire un trou, grand comme ça, dans l'mur en face d'la porte. Tu penses qu'on a eu peur!

--Oui, b'en vous êtes toujours pas pour coucher d'hors. Allez dételer, p'is, en s'tassant un peu on va faire d'la place pour tout l'monde. Demain, au p'tit jour, on r'tournera voir ça.

<sup>Pa</sup>  
Le lendemain matin on s'rend tous à la vieille ferme de malheur. Il n'y avait plus ni de trou dans la porte ni dans l'mur, le poêle était ]

bien en place, la table aussi, mais il n'y avait plus un brin de foin dans la litière. V'là Baptiste qui part d'un grand éclat d'<sup>rire</sup>: " J'pense, les jeunes, qu'vous êtes tous un peu poules mouillées".

--Si on est si poules mouillées qu'ça, tu peux toujours essayer d'passer la nuit tout seul ici à soir, toi, lui répond Narcisse.

--Ah! c'est pas ça qui peut m'effaroucher. Ca fait déjà dix ans que j'passe tout fin seul dans mon camp et i' a pas eu encore un diable pour v'nir me déranger.

--B'en dans c'cas là, dit Ti-Louis, j'm'en va rester moé aussi. J'veux ai dit qu'j'en aurais l'coeur net, et j'suis pas homme à r'culer d'avant c'que j'dis. Acceptez-vous ma compagnie monsieur Boucher?

--Comme tu voudras mon ga's, moi, ça m'est égal."

Puis on s'en r'tourne tous pour le ~~travail~~ de la journée. Vous pouvez penser qu'<sup>la</sup> boule de feu m'<sup>partait</sup> pas d'la mémoire et qu'<sup>j'avais</sup> ~~ben~~ hâte d'arriver au lendemain matin pour voir la binette de Jean-Baptiste le brave.

"T'as pas changé d'idée, toujours, Baptiste, lui demande Charles, en ricanant, sur la fin de la journée.

--Crains pas, j'suis pas d'étoffe à lâcher pour rien. A huit heures, à soir, j's'rai installé dans la grande ferme. J'veux invite à v'nir passer l'commenc'ment d'la veillée avec moi, si l'coeur vous en dit. Vous vous en r'tourn'rez à l'heure que vous voudrez.

Comme de faité, à huit heures, Baptiste était ~~ben~~ installé dans le camp et attendait notre visite, qui ne tarda pas, comme vous pensez.

La conversation commence, on parle, on rit, une histoire attend pas l'autre. Narcisse, lui, conte des peurs, toutes sortes de peurs, des vraies et des pas vraies, qui sont toutes arrivées dans les hauts à c'<sup>qu'</sup> il dit; tell'ment qu'il nous en fait dresser les cheveux sur la tête des fois. On voit ~~ben~~, va, qu'il n'a pas pu digérer la "poule mouillée" de Baptiste, et qu'il veut l'amollir avant de le quitter. Mais Baptiste n'en rit que plus fort et lui en colle à son tour deux ou trois supérieures par ci par là.

Vers neuf heures, Charles commence à bailler et à parler de s'en aller. Mais Ti-Louis veut pas en entendre parler.

"Moi, les ga's, j'ai dit que j'restais ici pour en avoir le coeur à

net et y a pas un sacré lab're pour m'en empêcher. Pas vrai Baptiste?

--Comme tu voudras, mon vieux, moi j'te r'tiens pas.

France, que la noirceur inquiète un peu, hasarde à son tour: "Peut-être que vous accepteriez un autre compagnon?"

--Tiens, tu fais l;brave toi aussi, lui ricane Narcisse.

--C'est pas que j'sois plus brave que les autres, mais puisqu'y a rien d'changer dans l'camp depuis hier soir, on s'est peut-être imaginé ça ensemble...

--Ah! pour ça non, par exemple, que j'lui réponds. J'veux jure que j'l'ai vue, <sup>meilleur</sup> la boule de feu. J'ai passé tout l'temps du chap'let à r'garder l'trou qu'elle avait fait dans l'mur. Tiens, r'gardez, ici, on voit encore une marque.

--J'pense que t'as la berlue, mon vieux, dit Baptiste; j'en vois pas une seule marque, moi. Vous autrez les ga's?"

Narcisse s'approche, regarde le mur, l'examine, fait de même pour la porte, le poêle, la table, et m'dit en se r'tournant: "Peut-être b'en qu'on s'est trompé, Antoine. Franch'ment, j'vois rien. Sais-tu qu'j'ai b'en envie d'passer la nuit ici, moi aussi. Après tout, faut toujours b'en s'raisonner."

--Moi aussi, répond Charles. D'abord que c'est comme ça, on s'ra pas pires ici que tous sculs là-bas, après tout. P'is on aura pas besoin d'sortir. Rien qu'à donner un peu plus d'foin aux bêtes. Tu veux b'en qu'on reste avec toi hein! Baptiste?...

--Ca, c'est votre affaire, les ga's. Allez-vous en si vous voulez, ça m'dérang'ra pas plus que si vous restez.

--B'en, j'sus toujours pas pour aller passer la nuit tout fin seul avec le grand Jos, dans l'camp d'Baptiste, que j'leur dis. On va rester nous aussi. Mais si y arrive que'que chose, vous s'rez responsables.

--Prends pas d'crain'te, m'répond Baptiste. Couche toi comme les autres et dors b'en su'tes deux oreilles. C'est moi qui t'r'éveill'rai d'main matin.

On s'couche donc après avoir fait ensemble not'prière. Baptiste fait un bon feu dans l'poêle, p'is, à ma demande, y laisse flamber un bou' d'chandelle dans l'<sup>un</sup>fanal. Vous comprenez que j'<sup>ne</sup>dormais pas gros.

Vers minuit, v'la t'i pas que la porte, qui était barrée avec un gros verrou d'deux pouces, s'ouvre d'un coup et un grand homme habillé tout en noir, et pas d'tête su' les épaules, entre, passe d'un bout à l'autre du camp sans s'arrêter ni dire un mot, et va monter l'escalier qui mène au grenier.

"As-tu vu, Baptiste?" lance sourdement Ti-Louis.

--Oui, mais j'pense que c'est un tour de France. Attends, j'va aller voir <sup>A'j</sup> ~~s-i~~ est couché.

"Reste couché, Baptiste, répond France, j'te jure que c'est pas ~~moi~~ moi. J'ai assez peur que ça soit l'diable"...

Et Baptiste se lève, mais pour se r'<sup>é</sup>toucher d'un coup, comme si quelqu'un l'avait repoussé. P'is quatre hommes entrent encore par la porte. Ils sont tous habillés en noir comme le premier, mais portent comme une espèce de tombe. I' traversent silencieusement l'camp et montent l'escalier comme l'autre, mais en frappant les marches avec leurs souliers d'fer. Rendus en haut, i laissent tomber lourdement la tombe sur le plancher, not' bout d'chandelle s'éteint et un vacarme d'enfer commence.

Baptiste qui est pas un peureux, s'élève d'un bond tout en colère: "J'en ai assez, moi, d'ces folies là. Prends ta hache, Louis et mets-toé près d'la porte. Si y en a un qui veut sortir ou s'entrer, manque-le pas. Narcisse, toé, fais nous un peu d'lumière, Pis vous aut'es, les ga's bougez pas.

Et Baptiste prend lui aussi sa hache et monte l'escalier. Rendu su la dernière ~~ch~~, i' s'arrête net, comme figé.

Des hommes qui avaient une boule de feu à la place de la tête dansaient une folle sarabande autour d'un mort. Des chaînes rampaient sur le plancher comme des serpents, montaient le long ~~des~~ <sup>A</sup> murs, ~~et~~ <sup>et</sup> coulaient autour des entrails ~~et~~ <sup>et</sup> laissaient balancer avec un bruit infernal. Des verres s'entrechoquaient et volaient en éclats. D'immenses plaques de fer se frappaient l'une contre l'autre comme des cimbales. Un grand endiablé frappait à grands coups répétés sur une enclume avec une masse formidable que trois hommes ordinaires auraient pas l'<sup>é</sup>vêue d'<sup>re</sup>terre. Et par dessus tout <sup>ce</sup> tonnerre d'enfer, des rires diaboliques, des gémissements des pleurs, des cris de douleur..... Tellement qu'on en avait tous les cheveux dressés sur la tête.

Ti-Louis, près d'la porte, serrait sa hache si fortement qu'il en avait tous les doigts crispés à blanc, et Baptiste, dont on voyait toujours le bout des bottes, ne bougeait pas d'une ligne. Quant à nous autres, pas besoin d'vous dire qu'on était plus morts que vifs.

Combien ça duré d'temps? j'pense b'en qu'personne le sait. En tout cas, Baptiste a descendu rien qu'après que tous les bruits ont arrêté. Alors i'a dit à Ti-Louis: "As-tu vu passer quelqu'un?"

--Non, répondit Ti-Louis, tout pâle.

--Viens avec moi. Y sont tous sortis par une des fenêtres en haut.

Tous deux montèrent et on les entendit marcher au-dessus d'nous. Tout était rentré dans le calme, comme si rien n'avait été. Seulement un volet de fenêtre était ouvert.

"Vois-tu, dit Baptiste, c'est par là qu'i' sont partis tout d'un coup. Attends-moi ici, j'm'en va aller voir."

<sup>29.</sup>  
Ti-Louis s'avance jusqu'à la fenêtre et se baisse pour regarder dehors. Il était à dix bons pieds du sol. L'air était frais, la lune claire et pleine et personne en bas. Alors il prend l'<sup>1</sup>volet d'<sup>2</sup>droite et vient pour le fermer, mais en se r'culant d'un pas, il reçoit violemment le volet de gauche en plein derrière la tête et le volet de droite s'arrache de sa main. <sup>30.</sup> Un grand coup d'vent entre en sifflant par la fenêtre, éteint son fanal et le jette à la renverse. En voyant ça, Ti-Louis échappe sa hache, descend l'escalier en trois bonds, et vient tomber à quatre pattes au pied du poêle, suivi presque tout d'<sup>4</sup>suite de Baptiste qui tombe sur lui. Puis le vacarme recommence de plus bel en haut.

"Sortons d'ici, gémit Baptiste, c'est l'diable."

L'un après l'autre on s'glisse tant bien que mal vers la porte. A peine France a-t'i' mis la main d'sus qu'elle s'arrache violemment de ses gonds et vole en éclats au beau milieu de la pièce, sans frapper personne, pendant qu'un vent froid nous pousse comme une espèce de pluie fine et glaciale dans la figure. Puis tout redévient tranquille, et nous v'là dehors comme par enchant'ment. Seulement, y en manque un, le grand Jos.

On r'prend nos sangs un peu, p'is Narcisse remarque: "y s'rait-i' resté dans l'camp, lui, par hasard? P'tê b'en qu'ça l'a pas réveillé tout ca."

C'est possible, dit France, mais j'va vous dire une chose, par exemple, moi. J'l'ai pas vu faire sa prière une seule fois, lui, depuis qu'i' est avec nous autres. C'est pas ~~bon~~<sup>bon</sup> signe, ça.

"Allons finir la nuit à mon camp, dit Baptiste. On l'saura d'main matin c'qui a au fond d'ça."

On part. Vous comprenez qu'on n'a pas dormi l'reste d'la nuit. Baptiste nous a tout conté c'qu'il avait vu et entendu. C'était effrayant!

L'<sup>1</sup>endemain matin, on s'rend <sup>fur</sup> tout en groupe à la ferme maudite. Rien n'était dérangé. Tout était comme la veille au soir, quand on était rentrés pour veiller.

"Cout'donc, dit tout-à-coup, Baptiste, votre ami Jos qui était avec vous autres, hier, on l'a toujours b'en pas r'vu. Ca s'rait y pas Jos l'galvaudeux, c'grand gaillard là?

"I' nous a dit qu'son nom était Lauzon et qu'i' v'nait d'en bas, dit Narcisse."

--Ben c'est justement lui, not'porte-malheur. J'en avais b'en entendu parler, mais j'pensais pas qu'i' était comme ça. Savez-vous qu'i' m'surprendrait pas que l'diable soit venu le chercher cette nuit. J'suppose, qu'i' va vous apprendre à choisir mieux vot'monde à c't'heure. Vous êtes jeunes encore, tâchez de profiter d'la leçon.

Et voilà comment finit l'histoire de Jos le galvaudeux.

Mes petits amis, termine Antoine, vous avez pas vu ça, vous aut'ces affaires-là. B'en si vous voulez pas les voir, tâchez d'pas sortir avec du mauvais monde.

Dollard Dubé  
de la Société d'Histoire Régionale.

N.B.: Je tâche ce récit de feu le père Charles Dubé de La Tuque et de M. Edouard Bourassa également de La Tuque (fils de Narcisse) qui me l'a confirmé presque en tous points. Je fais parler un autre qui eut un rôle plus effacé dans l'histoire afin d'éviter l'emploi trop fréquent du pronom "je" ou "moi". D.D.

## ANNEXE VIII

### EXTRAIT DU REPORTAGE DE DOLLARD DUBÉ À LA MANOUAN

**1 CHIOMISE  
1 CRAVATE**

Collets 11/15 à 17  
Broadcloth 30 x 60  
Collet attaché  
ou séparé



Un lot de chemises et cravates acheté avec la hache. Pour personnaliser votre achat en spécial cette semaine. Nous n'aurons pas de faire venir pour la livraison à ce prix bas. Spécial de la Vente d'Automne d'Art.

**LES  
DEUX  
POUR 89c**

**BLOUSES EN BROADCLOTH**

Pour garçons  
Ages 6 à 12 ans  
Prix: 49c

**CHAMISES EN BROADCLOTH**

Pour garçons  
Collets 12 à 14  
Broadcloth 30 x 60  
Tissu: 100% coton  
Prix: 59c

**CRAVATES POUR GARÇONS**

Gros châts de cravates et boutons, quantité de 15c

**COMBINAISONS EN BALBRIGGAN**

Pour garçons  
Modèle avec ou sans boutons  
Gros boutons  
Ages 6 à 12 ans  
Prix: 49c

**CULOTTES EN GOLF**

Pour garçons  
Tissu gris ou blanc aussi  
disponibles. Tailles: 10 à 12 ans  
Prix: 51c

**CASQUETTES POUR GARGONS**

Tissu gris ou blanc aussi  
disponibles. Tailles: 4 à 12 ans  
Prix: 39c

**CULOTTES COURTES**

En coton bleu marine. Tailles: 6 à 12 ans  
Prix: 79c

**ROBES ET HABITS POUR ENFANTS**

Grandeur 2 à 6 ans  
Jouer de belle qualité. Modèle assorti, vêtements bleus, rouge, vert, bleu, etc. Spécial châts  
Prix: 79c

**ROBES DE NUIT EN COTON OREPELLE**

Voilà une valeur que vous ne devrez pas manquer. Jolies robes de coton orepele blanc. Encolure en V. Bas brodé. Toutes les grandeurs.

Prix de la Vente d'Économie d'Automne  
57c chaque

**RAISIN VERT**  
2 lbs, pr 25c

**BISCUITS ASSORTIS**  
10c lb

**UN SEJOUR AU POSTE DE LA MANOUAN,**

par DOLLARD DUBÉ  
(suite de la Société d'histoires régionales des Postes-Éditions)

**"NOTRE ST-MAURICE"**  
(suite)

**"VIE SOCIALE"**

Comme je l'ai dit, les sauvages de Manouan sont gens très sociables. Nous seulement, pour les étrangers, mais aussi pour nous autres.

Tel est le cas que lorsqu'un différend s'élève entre deux familles, ou vise rarement qu'elles en viennent à des disputes. On s'écrit de part et d'autre des billets sur des feuilles d'écorce de bouleau et sur lesquelles chacun fait l'expres de ses griefs et de ses réactions et on se les envoie porter par les sauvages. Entre temps, on se rencontra, on écrivit de toucher à la question en litige. Cet dernière se régla généralement par les billets et, le plus souvent, à l'amiable. Pour les cas plus sérieux, on révise au chef, qui trancha toujours en dernier ressort. Sa parole fait loi.

À la fin de cet article d'aujourd'hui on peut trouver curieux que je décrive un intérieur de maison si dénigré. C'est à domino. Si les sauvages sont si peu soignants de leurs intérieurs, c'est que pour eux, la maison est fort peu de chose. J'en dis quelque part qu'ils ne passent que quatre mois à la résidence (juin, juillet, août, septembre). Le reste du temps, les sauvages vivent avec leurs familles respectives sur leurs terrains de chasse et de pêche. Chaque famille a un territoire, se détermine à l'avance par le chef et chacune entre famille n'a de droit sur ce territoire. Ils vivent pour la plupart sous la tente. Quelques-uns, très rares, y ont des campements en bois rond.

À la fin des quatre mois qu'ils passent à la résidence, les sauvages vivent peut-être plus souvent à l'extérieur qu'à l'intérieur de leurs maisons. Beaucoup n'entrent à la maison que pour dormir. On comprend facilement que dans ces conditions, le logis soit au peu considéré.

Les jours de semaine, les femmes font la "popote" et laissent ensemble, pendant que les hommes vont faire un peu de chasse et de pêche pour assurer la nourriture de leurs familles. La chasse au gros gibier est tolérée pour les sauvages, au cours de la saison d'été, mais la vente des cartouches est contrôlée par le gérant de la H. B. C. ou Poste Manouan, M. L. Snailfield. Si un sauvage tue un ours, il est obligé, par la loi, de le partager également entre toutes les familles du Poste. De même, il y a moins de gaspillage. Mais celui qui a tué un bœuf a le droit de garder la peau et la carcasse pour ses chiens.

Les hommes ne vont pas à la chasse ni à la pêche, ils travaillent généralement sur le terrains de la résidence, les uns, à la confection de canots d'écorce, de postiers ou autres articles également en écorce; quelques-uns, plus rares, entretiennent un petit jardinier.

Lorsque le père missionnaire n'est pas là, la journée du dimanche est très tranquille. On sonne la cloche de la chapelle l'avant et l'après-midi, ainsi que le soir, alors qu'en général généralement nombreux pour réciter des prières. Au cours de l'après-midi, deux sauvages expliquent le catéchisme aux enfants, dans la chapelle.

Lorsque le Père est en mission, on y a l'office de la messe, des vêpres et le chapelet en commun. On y fait la quête dans une petite chaudière à constituer en autre, et il n'est pas rare que les chiens tentent eux aussi d'assister aux offices. Là-bas, le rôle de "garde-chien" n'est pas un vain titre.

Comme je n'ai pas en l'avantage d'assister à une noce, je ne puis donc vous en raconter le détail. Mais je puis toujours vous dire ce que je sais sur le sujet.

Il est rare qu'une fille passe ses quatorze ans sans entrer en mariage. La plus souvent, ce sont les parents qui trouvent un parti pour leurs enfants. En général, les mariés ne sont pas difficiles. On se marie de part et d'autre pour se marier. Je ne citerai qu'un fait.

Dollard DUBÉ,  
de la Société d'histoire régionale,  
Poste Manouan, 20 juillet 1932.  
(A SUIVRE.)

C'est Nicolet

Concert de la

vait été pris depuis une première fois dans la rivière.

Couvert, M. (D.R.C.) a été tué dans les îles amérindiennes. Personne n'a trouvé la mort dans ces îles, parfois dévastées par les ouragans.

Poste en bois à la rivière en végétation de graminées, dans quatre îles, dans un étang, dans un lac, dans un ruisseau.

Le poste était de l'autre côté.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

Le poste était de l'autre côté. Il y avait alors une rivière dans les îles, mais maintenant il n'y a plus.

<div data-bbox="743 3499 830 3524" data